16658/A

~~H n 6 10~~

77610

# HISTOIRE NATURELLE,

## GÉNÉRALE ET PARTICULIÉRE,

*AVEC LA DESCRIPTION*

## DU CABINET DU ROI.

*Tome Neuvième.*

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLVIII.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

# TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

*La Brebis.* Page 1
*La Chèvre & la Chèvre d'Angora.* 77
*Le Cochon, le Cochon de Siam & le Sanglier.* 130

Par M. DE BUFFON.

*Deſcription du Bélier.* 29
*Deſcription de la partie du Cabinet qui a rapport à l'Hiſtoire Naturelle du Bélier.* 70
*Deſcription du Bouc.* 96
*Deſcription de la partie du Cabinet qui a rapport à l'Hiſtoire Naturelle du Bouc.* 125

*Description du Cochon, du Cochon de Siam & du Sanglier.* 167

*Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'Histoire Naturelle du Cochon, du Cochon de Siam & du Sanglier.* 237

Par M. DAUBENTON.

HISTOIRE

# HISTOIRE NATURELLE.

## *LA BREBIS.*

L'on ne peut guère douter que les animaux actuellement domestiques, n'aient été sauvages auparavant ; ceux dont nous avons donné l'histoire en ont fourni la preuve, & l'on trouve encore aujourd'hui des chevaux, des ânes & des taureaux sauvages. Mais l'homme, qui s'est soûmis tant de millions d'individus, peut-il se glorifier d'avoir conquis une seule espèce entière ! Comme toutes ont été créées sans sa participation, ne peut-on pas croire que toutes ont eu ordre de croître & de multiplier sans son secours ! Cependant, si l'on fait attention à la foiblesse & à

la ſtupidité de la brebis ; ſi l'on conſidère en même temps que cet animal ſans défenſe ne peut même trouver ſon ſalut dans la fuite ; qu'il a pour ennemis tous les animaux carnaciers, qui ſemblent le chercher de préférence & le dévorer par goût ; que d'ailleurs cette eſpèce produit peu, que chaque individu ne vit que peu de temps, &c. on ſeroit tenté d'imaginer que dès les commencemens la brebis a été confiée à la garde de l'homme, qu'elle a eu beſoin de ſa protection pour ſubſiſter, & de ſes ſoins pour ſe multiplier, puiſqu'en effet on ne trouve point de brebis ſauvages dans les déſerts ; que dans tous les lieux où l'homme ne commande pas, le lion, le tigre, le loup règnent par la force & par la cruauté ; que ces animaux de ſang & de carnage vivent plus long-temps & multiplient tous beaucoup plus que la brebis ; & qu'enfin, ſi l'on abandonnoit encore aujourd'hui dans nos campagnes les troupeaux nombreux de cette eſpèce que nous avons tant multipliée, ils ſeroient bien-tôt détruits ſous nos yeux, & l'eſpèce entière

anéantie par le nombre & la voracité des espèces ennemies.

Il paroît donc que ce n'est que par notre secours & par nos soins que cette espèce a duré, dure & pourra durer encore : il paroît qu'elle ne subsisteroit pas par elle-même. La brebis est absolument sans ressource & sans défense ; le bélier n'a que de foibles armes, son courage n'est qu'une pétulance inutile pour lui-même, incommode pour les autres, & qu'on détruit par la castration : les moutons sont encore plus timides que les brebis ; c'est par crainte qu'ils se rassemblent si souvent en troupeaux, le moindre bruit extraordinaire suffit pour qu'ils se précipitent & se serrent les uns contre les autres, & cette crainte est accompagnée de la plus grande stupidité ; car ils ne savent pas fuir le danger, ils semblent même ne pas sentir l'incommodité de leur situation ; ils restent où ils se trouvent, à la pluie, à la neige, ils y demeurent opiniâtrément, & pour les obliger à changer de lieu & à prendre une route, il leur faut un chef, qu'on instruit à marcher le premier, & dont ils suivent

tous les mouvemens pas à pas : ce chef demeureroit lui-même avec le reſte du troupeau, ſans mouvement, dans la même place, s'il n'étoit chaſſé par le berger ou excité par le chien commis à leur garde, lequel ſait en effet veiller à leur ſûreté, les défendre, les diriger, les ſéparer, les raſſembler & leur communiquer les mouvemens qui leur manquent.

Ce ſont donc de tous les animaux quadrupèdes les plus ſtupides, ce ſont ceux qui ont le moins de reſſource & d'inſtinct : les chèvres, qui leur reſſemblent à tant d'autres égards, ont beaucoup plus de ſentiment ; elles ſavent ſe conduire, elles évitent les dangers, elles ſe familiariſent aiſément avec les nouveaux objets, au lieu que la brebis ne ſait ni fuir, ni s'approcher ; quelque beſoin qu'elle ait de ſecours, elle ne vient point à l'homme auſſi volontiers que la chèvre, &, ce qui dans les animaux paroît être le dernier degré de la timidité ou de l'inſenſibilité, elle ſe laiſſe enlever ſon agneau ſans le défendre, ſans s'irriter, ſans réſiſter & ſans marquer ſa

douleur par un cri différent du bêlement ordinaire.

Mais cet animal si chétif en lui-même, si dépourvû de sentiment, si dénué de qualités intérieures, est pour l'homme l'animal le plus précieux, celui dont l'utilité est la plus immédiate & la plus étendue ; seul il peut suffire aux besoins de première nécessité, il fournit tout à la fois de quoi se nourrir & se vêtir, sans compter les avantages particuliers que l'on sait tirer du suif, du lait, de la peau, & même des boyaux, des os & du fumier de cet animal, auquel il semble que la Nature n'ait, pour ainsi dire, rien accordé en propre, rien donné que pour le rendre à l'homme.

L'amour, qui dans les animaux est le sentiment le plus vif & le plus général, est aussi le seul qui semble donner quelque vivacité, quelque mouvement au bélier, il devient pétulant, il se bat, il s'élance contre les autres béliers, quelquefois même il attaque son berger ; mais la brebis, quoiqu'en chaleur, n'en paroît pas plus animée, pas plus émue ; elle n'a qu'autant d'instinct qu'il en faut

pour ne pas refuſer les approches du mâle, pour choiſir ſa nourriture & pour reconnoître ſon agneau. L'inſtinct eſt d'autant plus ſûr qu'il eſt plus machinal, &, pour ainſi dire, plus inné; le jeune agneau cherche lui-même dans un nombreux troupeau, trouve & ſaiſit la mamelle de ſa mère ſans jamais ſe méprendre. L'on dit auſſi que les moutons ſont ſenſibles aux douceurs du chant, qu'ils paiſſent avec plus d'aſſiduité, qu'ils ſe portent mieux, qu'ils engraiſſent au ſon du chalumeau, que la muſique a pour eux des attraits; mais l'on dit encore plus ſouvent, & avec plus de fondement, qu'elle ſert au moins à charmer l'ennui du berger, & que c'eſt à ce genre de vie oiſive & ſolitaire que l'on doit rapporter l'origine de cet art.

Ces animaux, dont le naturel eſt ſi ſimple, ſont auſſi d'un tempérament très-foible, ils ne peuvent marcher long-temps, les voyages les affoibliſſent & les exténuent; dès qu'ils courent, ils palpitent, & ſont bien-tôt eſſouflés; la grande chaleur, l'ardeur du ſoleil les incommodent autant que l'humidité, le

froid & la neige ; ils ſont ſujets à grand nombre de maladies, dont la pluſpart ſont contagieuſes ; la ſurabondance de la graiſſe les fait quelquefois mourir, & toûjours elle empêche les brebis de produire ; elles mettent bas difficilement, elles avortent fréquemment & demandent plus de ſoin qu'aucun des autres animaux domeſtiques.

Lorſque la brebis eſt prête à mettre bas, il faut la ſéparer du reſte du troupeau, & la veiller afin d'être à portée d'aider à l'accouchement ; l'agneau ſe préſente ſouvent de travers ou par les pieds, & dans ces cas la mère court riſque de la vie ſi elle n'eſt aidée : lorſqu'elle eſt délivrée, on lève l'agneau & on le met droit ſur ſes pieds, on tire en même temps le lait qui eſt contenu dans les mamelles de la mère ; ce premier lait eſt gâté & feroit beaucoup de mal à l'agneau, on attend donc qu'elles ſe rempliſſent d'un nouveau lait avant que de lui permettre de teter ; on le tient chaudement, & on l'enferme pendant trois ou quatre jours avec ſa mère pour qu'il apprenne à la connoître : dans ces

premiers temps, pour rétablir la brebis, on la nourrit de bon foin & d'orge moulu ou de ſon mêlé d'un peu de ſel, on lui fait boire de l'eau un peu tiède & blanchie avec de la farine de blé, de féves ou de millet; au bout de quatre ou cinq jours on pourra la remettre par degrés à la vie commune & la faire ſortir avec les autres, on obſervera ſeulement de ne la pas mener trop loin pour ne pas échauffer ſon lait; quelque temps après, lorſque l'agneau qui la tette aura pris de la force & qu'il commencera à bondir, on pourra le laiſſer ſuivre ſa mère aux champs.

On livre ordinairement au boucher tous les agneaux qui paroiſſent foibles, & l'on ne garde, pour les élever, que ceux qui ſont les plus vigoureux, les plus gros & les plus chargés de laine; les agneaux de la première portée ne ſont jamais ſi bons que ceux des portées ſuivantes: ſi l'on veut élever ceux qui naiſſent aux mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février, on les garde à l'étable pendant l'hiver, on ne les en fait ſortir que le ſoir & le matin pour

teter, & on ne les laiſſe point aller aux champs avant le commencement d'avril : quelque temps auparavant on leur donne tous les jours un peu d'herbe, afin de les accoûtumer peu à peu à cette nouvelle nourriture. On peut les ſevrer à un mois, mais il vaut mieux ne le faire qu'à ſix ſemaines ou deux mois : on préfère toûjours les agneaux blancs & ſans taches aux agneaux noirs ou tachés, la laine blanche ſe vendant mieux que la laine noire ou mêlée.

La caſtration doit ſe faire à l'âge de cinq ou ſix mois, ou même un peu plus tard, au printemps ou en automne, dans un temps doux. Cette opération ſe fait de deux manières : la plus ordinaire eſt l'inciſion, on tire les teſticules par l'ouverture qu'on vient de faire, & on les enlève aiſément; l'autre ſe fait ſans inciſion, on lie ſeulement, en ſerrant fortement avec une corde, les bourſes au deſſus des teſticules, & l'on détruit par cette compreſſion les vaiſſeaux qui y aboutiſſent. La caſtration rend l'agneau malade & triſte, & l'on fera bien de lui donner du ſon mêlé d'un peu de ſel

pendant deux ou trois jours, pour prévenir le dégoût qui ſouvent ſuccède à cet état.

A un an les béliers, les brebis & les moutons perdent les deux dents du devant de la mâchoire inférieure ; ils manquent, comme l'on ſait, de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure : à dix-huit mois les deux dents voiſines des deux premières tombent auſſi, & à trois ans elles ſont toutes remplacées, elles ſont alors égales & aſſez blanches, mais à meſure que l'animal vieillit, elles ſe déchauſſent, s'émouſſent, & deviennent inégales & noires. On connoît auſſi l'âge du bélier par les cornes, elles paroiſſent dès la première année, ſouvent dès la naiſſance, & croiſſent tous les ans d'un anneau juſqu'à l'extrémité de la vie. Communément les brebis n'ont pas de cornes, mais elles ont ſur la tête des proéminences oſſeuſes aux mêmes endroits où naiſſent les cornes des béliers. Il y a cependant quelques brebis qui ont deux & même quatre cornes : ces brebis ſont ſemblables aux autres, leurs cornes ſont longues de cinq ou ſix pouces,

moins contournées que celles des béliers ; & lorſqu'il y a quatre cornes, les deux cornes extérieures ſont plus courtes que les deux autres.

Le bélier eſt en état d'engendrer dès l'âge de dix-huit mois, & à un an la brebis peut produire ; mais on fera bien d'attendre que la brebis ait deux ans, & que le bélier en ait trois, avant de leur permettre de s'accoupler ; le produit trop précoce, & même le premier produit de ces animaux, eſt toûjours foible & mal conditionné. Un bélier peut aiſément ſuffire à vingt-cinq ou trente brebis ; on le choiſit parmi les plus forts & les plus beaux de ſon eſpèce : il faut qu'il ait des cornes, car il y a des béliers qui n'en ont pas, & ces béliers ſans cornes ſont, dans ces climats, moins vigoureux & moins propres à la propagation. Un beau & bon bélier doit avoir la tête forte & groſſe, le front large, les yeux gros & noirs, le nez camus, les oreilles grandes, le col épais, le corps long & élevé, les reins & la croupe larges, les teſticules gros, & la queue longue : les meilleurs de tous ſont les blancs, bien

chargés de laine ſur le ventre, ſur la queue, ſur la tête, ſur les oreilles & juſque ſur les yeux. Les brebis, dont la laine eſt la plus abondante, la plus touffue, la plus longue, la plus ſoyeuſe & la plus blanche, ſont auſſi les meilleures pour la propagation, ſur-tout ſi elles ont en même temps le corps grand, le col épais & la démarche légère. On obſerve auſſi que celles qui ſont pluſtôt maigres que graſſes, produiſent plus ſûrement que les autres.

La ſaiſon de la chaleur des brebis eſt depuis le commencement de novembre juſqu'à la fin d'avril; cependant elles ne laiſſent pas de concevoir en tout temps, ſi on leur donne, auſſi-bien qu'au bélier, des nourritures qui les échauffent, comme de l'eau ſalée & du pain de chenevis. On les laiſſe couvrir trois ou quatre fois chacune, après quoi on les ſépare du bélier, qui s'attache de préférence aux brebis âgées & dédaigne les plus jeunes. L'on a ſoin de ne les pas expoſer à la pluie ou aux orages dans le temps de l'accouplement, l'humidité les empêche de retenir, & un coup de

tonnerre ſuffit pour les faire avorter. Un jour ou deux après qu'elles ont été couvertes, on les remet à la vie commune, & l'on ceſſe de leur donner de l'eau ſalée, dont l'uſage continuel, auſſi-bien que celui du pain de chenevis & des autres nourritures chaudes, ne manqueroit pas de les faire avorter. Elles portent cinq mois, & mettent bas au commencement du ſixième; elles ne produiſent ordinairement qu'un agneau, & quelfois deux: dans les climats chauds, elles peuvent produire deux fois par an; mais en France & dans les pays plus froids, elles ne produiſent qu'une fois l'année. On donne le bélier à quelques-unes vers la fin de juillet & au commencement d'août, afin d'avoir des agneaux dans le mois de janvier; on le donne enſuite à un plus grand nombre dans les mois de ſeptembre, d'octobre & de novembre, & l'on a des agneaux abondamment aux mois de février, de mars & d'avril: on peut auſſi en avoir en quantité aux mois de mai, juin, juillet, août & ſeptembre, & ils ne ſont rares qu'aux mois d'octobre, novembre & décembre.

La brebis a du lait pendant ſept ou huit mois, & en grande abondance; ce lait eſt une aſſez bonne nourriture pour les enfans & pour les gens de la campagne; on en fait auſſi de fort bons fromages, ſur-tout en le mêlant avec celui de vache. L'heure de traire les brebis eſt immédiatement avant qu'elles aillent aux champs, ou auſſi-tôt après qu'elles en ſont revenues; on peut les traire deux fois par jour en été, & une fois en hiver.

Les brebis engraiſſent dans le temps qu'elles ſont pleines, parce qu'elles mangent plus alors que dans les autres temps: comme elles ſe bleſſent ſouvent & qu'elles avortent fréquemment, elles deviennent quelquefois ſtériles, & font aſſez ſouvent des monſtres; cependant, lorſqu'elles ſont bien ſoignées, elles peuvent produire pendant toute leur vie, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'âge de dix ou douze ans; mais ordinairement elles ſont vieilles & maléficiées dès l'âge de ſept ou huit ans. Le bélier qui vit douze ou quatorze ans, n'eſt bon que juſqu'à huit pour la propagation; il faut le biſtourner à cet âge & l'engraiſſer avec les vieilles

brebis. La chair du bélier, quoique bistourné & engraiſſé, a toûjours un mauvais goût; celle de la brebis eſt molaſſe & inſipide, au lieu que celle du mouton eſt la plus ſucculente & la meilleure de toutes les viandes communes.

Les gens qui veulent former un troupeau & en tirer du profit, achettent des brebis & des moutons de l'âge de dix-huit mois ou deux ans; on en peut mettre cent ſous la conduite d'un ſeul berger: s'il eſt vigilant & aidé d'un bon chien, il en perdra peu; il doit les précéder lorſqu'il les conduit aux champs, & les accoûtumer à entendre ſa voix, à le ſuivre ſans s'arrêter & ſans s'écarter dans les blés, dans les vignes, dans les bois & dans les terres cultivées, où ils ne manqueroient pas de cauſer du dégât. Les côteaux, & les plaines élevées au deſſus des collines ſont les lieux qui leur conviennent le mieux; on évite de les mener paître dans les endroits bas, humides & marécageux. On les nourrit pendant l'hiver à l'étable, de ſon, de navets, de foin, de paille, de luzerne, de ſainfoin, de feuilles d'orme, de frêne, &c.

on ne laiſſe pas de les faire ſortir tous les jours, à moins que le temps ne ſoit fort mauvais, mais c'eſt pluſtôt pour les promener que pour les nourrir; & dans cette mauvaiſe ſaiſon, on ne les conduit aux champs que ſur les dix heures du matin, on les y laiſſe pendant quatre ou cinq heures, après quoi on les fait boire & on les ramène vers les trois heures après midi. Au printemps & en automne au contraire, on les fait ſortir auſſi-tôt que le ſoleil a diſſipé la gelée ou l'humidité, & on ne les ramène qu'au ſoleil couchant : il ſuffit auſſi dans ces deux ſaiſons de les faire boire une ſeule fois par jour avant de les ramener à l'étable, où il faut qu'ils trouvent toûjours du fourrage, mais en plus petite quantité qu'en hiver. Ce n'eſt que pendant l'été qu'ils doivent prendre aux champs toute leur nourriture, on les y mène deux fois par jour, & on les fait boire auſſi deux fois; on les fait ſortir de grand matin, on attend que la roſée ſoit tombée pour les laiſſer paître pendant quatre ou cinq heures, enſuite on les fait boire & on les ramène à la bergerie ou dans quelqu'autre

endroit à l'ombre : sur les trois ou quatre heures du soir, lorsque la grande chaleur commence à diminuer, on les mène paître une seconde fois jusqu'à la fin du jour ; il faudroit même les laisser passer toute la nuit aux champs, comme on le fait en Angleterre, si l'on n'avoit rien à craindre du loup, ils n'en seroient que plus vigoureux, plus propres & plus sains. Comme la chaleur trop vive les incommode beaucoup, & que les rayons du soleil leur étourdissent la tête & leur donnent des vertiges, on fera bien de choisir les lieux opposés au soleil, & de les mener le matin sur des côteaux exposés au levant, & l'après-midi sur des côteaux exposés au couchant, afin qu'ils aient en paissant la tête à l'ombre de leur corps ; enfin il faut éviter de les faire passer par des endroits couverts d'épines, de ronces, d'ajoncs, de chardons, si l'on veut qu'ils conservent leur laine.

Dans les terreins secs, dans les lieux élevés, où le serpolet & les autres herbes odoriférantes abondent, la chair de mouton est de bien meilleure qualité que

dans les plaines baſſes & dans les vallées humides, à moins que ces plaines ne ſoient ſablonneuſes & voiſines de la mer, parce qu'alors toutes les herbes ſont ſalées, & la chair du mouton n'eſt nulle part auſſi bonne que dans ces pacages ou prés ſalés; le lait des brebis y eſt auſſi plus abondant & de meilleur goût. Rien ne flatte plus l'appétit de ces animaux que le ſel, rien auſſi ne leur eſt plus ſalutaire, lorſqu'il leur eſt donné modérément; & dans quelques endroits on met dans la bergerie un ſac de ſel ou une pierre ſalée qu'ils vont tous lécher tour à tour.

Tous les ans il faut trier dans le troupeau les bêtes qui commencent à vieillir, & qu'on veut engraiſſer: comme elles demandent un traitement différent de celui des autres, on doit en faire un troupeau ſéparé; & ſi c'eſt en été, on les mènera aux champs avant le lever du ſoleil, afin de leur faire paître l'herbe humide & chargée de roſée. Rien ne contribue plus à l'engrais des moutons que l'eau priſe en grande quantité, & rien ne s'y oppoſe davantage que l'ardeur

du soleil ; ainsi on les ramènera à la bergerie sur les huit ou neuf heures du matin avant la grande chaleur, & on leur donnera du sel pour les exciter à boire : on les mènera une seconde fois sur les quatre heures du soir dans les pacages les plus frais & les plus humides. Ces petits soins continués pendant deux ou trois mois suffisent pour leur donner toutes les apparences de l'embonpoint, & même pour les engraisser autant qu'ils peuvent l'être, mais cette graisse qui ne vient que de la grande quantité d'eau qu'ils ont bue, n'est, pour ainsi dire, qu'une bouffissure, un œdème qui les feroit périr de pourriture en peu de temps, & qu'on ne prévient qu'en les tuant immédiatement après qu'ils se sont chargés de cette fausse graisse ; leur chair même, loin d'avoir acquis des sucs & pris de la fermeté, n'en est souvent que plus insipide & plus fade : il faut, lorsqu'on veut leur faire une bonne chair, ne se pas borner à leur laisser paître la rosée & boire beaucoup d'eau, mais leur donner en même temps des nourritures plus succulentes que l'herbe. On peut

les engraiſſer en hiver & dans toutes les ſaiſons, en les mettant dans une étable à part, & en les nourriſſant de farines d'orge, d'avoine, de froment, de fèves, &c. mêlées de ſel afin de les exciter à boire plus ſouvent & plus abondamment; mais de quelque manière & dans quelque ſaiſon qu'on les ait engraiſſés, il faut s'en défaire auſſi-tôt, car on ne peut jamais les engraiſſer deux fois, & ils périſſent preſque tous par des maladies du foie.

On trouve ſouvent des vers dans le foie des animaux, on peut voir la deſcription des vers du foie des moutons & des bœufs dans le Journal des Savans [a] & dans les Ephémérides d'Allemagne [b]. On croyoit que ces vers ſinguliers ne ſe trouvoient que dans le foie des animaux ruminans, mais M. Daubenton en a trouvé de tout ſemblables dans le foie de l'âne [c], & il eſt probable qu'on en trouvera de ſemblables auſſi

[a] *année 1668.*

[b] *tome V, années 1675 & 1676.*

[c] *Voyez* dans le VIII.e volume de cette Hiſtoire naturelle, *la deſcription de l'âne.*

dans le foie de plusieurs autres animaux. Mais on prétend encore avoir trouvé des papillons dans le foie des moutons: M. Roüillé Ministre & Secrétaire d'état des affaires étrangères, a eu la bonté de me communiquer une lettre qui lui a été écrite en 1749, par M. Gachet de Beaufort, Docteur en Médecine à Montier en Tarantaise, dont voici l'extrait. « L'on a remarqué depuis « long temps que les moutons (qui dans « nos Alpes sont les meilleurs de l'Eu- « rope) maigrissent quelquefois à vûe « d'œil, ayant les yeux blancs, chassieux « & concentrés, le sang séreux, sans « presque aucune partie rouge sensible, « la langue aride & resserrée, le nez « rempli d'un mucus jaunâtre, glaireux « & purulent, avec une débilité extrê- « me, quoique mangeant beaucoup, & « qu'enfin toute l'économie animale « tomboit en décadence. Plusieurs re- « cherches exactes ont appris que ces « animaux avoient dans le foie, des pa- « pillons blancs ayant des aîles assorties, « la tête semi-ovale, velue, & de la « grosseur de ceux des vers à soie: plus «

» de ſoixante-dix que j'ai fait ſortir en » comprimant les deux lobes, m'ont » convaincu de la réalité du fait; le foie » ſe dilanioit en même temps ſur toute » la partie convexe; l'on n'en a remar- » qué que dans les veines, & jamais dans » les artères; on en a trouvé de petits, » avec de petits vers, dans le conduit » cyſtique. La veine-porte & la capſule » de Gliſſon, qui paroiſſent s'y mani- » feſter comme dans l'homme, cédoient » au toucher le plus doux. Le poumon & les autres viſcères étoient ſains, &c. » Il ſeroit à deſirer que M. le Docteur Gachet de Beaufort nous eût donné une deſcription plus détaillée de ces papillons, afin d'ôter le ſoupçon qu'on doit avoir, que ces animaux qu'il a vûs ne ſont que les vers ordinaires du foie du mouton, qui ſont fort plats, fort larges, & d'une figure ſi ſingulière, que du premier coup d'œil on les prendroit pluſtôt pour des feuilles que pour des vers *.

Tous les ans on fait la tonte de la

* Voyez la figure de ces vers, *tome VIII, pl. XII, fig. 4 & 5.*

laine des moutons, des brebis & des agneaux : dans les pays chauds, où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout-à-fait nu, l'on ne coupe pas la laine, mais on l'arrache, & on en fait ſouvent deux récoltes par an ; en France, & dans les climats plus froids, on ſe contente de la couper une fois par an, avec de grands ciſeaux, & on laiſſe aux moutons une partie de leur toiſon, afin de les garantir de l'intempérie du climat. C'eſt au mois de mai que ſe fait cette opération, après les avoir bien lavés, afin de rendre la laine auſſi nette qu'elle peut l'être : au mois d'avril il fait encore trop froid, & ſi l'on attendoit les mois de juin & de juillet, la laine ne croîtroit pas aſſez pendant le reſte de l'été, pour les garantir du froid pendant l'hiver. La laine des moutons eſt ordinairement plus abondante & meilleure que celle des brebis ; celle du col & du deſſus du dos eſt la laine de la première qualité, celle des cuiſſes, de la queue, du ventre, de la gorge, &c. n'eſt pas ſi bonne, & celle que l'on prend ſur des bêtes mortes ou malades eſt la plus mauvaiſe. On

préfère auſſi la laine blanche à la griſe, à la brune & à la noire, parce qu'à la teinture elle peut prendre toutes ſortes de couleurs : pour la qualité, la laine liſſe vaut mieux que la laine crêpue ; on prétend même que les moutons dont la laine eſt trop friſée, ne ſe portent pas auſſi bien que les autres. On peut encore tirer des moutons un avantage conſidérable, en les faiſant parquer, c'eſt-à-dire, en les laiſſant ſéjourner ſur les terres qu'on veut améliorer : il faut pour cela enclorre le terrein, & y renfermer le troupeau toutes les nuits pendant l'été ; le fumier, l'urine & la chaleur du corps de ces animaux ranimeront en peu de temps les terres épuiſées, ou froides & infertiles ; cent moutons amélioreront, en un été, huit arpens de terre pour ſix ans.

Les Anciens ont dit que tous les animaux ruminans avoient du ſuif ; cependant cela n'eſt exactement vrai que de la chèvre & du mouton, & celui du mouton eſt plus abondant, plus blanc, plus ſec, plus ferme & de meilleure qualité qu'aucun autre. La graiſſe diffère du

du ſuif en ce qu'elle reſte toûjours molle, au lieu que le ſuif durcit en ſe refroidiſſant. C'eſt ſur-tout autour des reins que le ſuif s'amaſſe en grande quantité, & le rein gauche en eſt toûjours plus chargé que le droit; il y en a auſſi beaucoup dans l'épiploon & autour des inteſtins, mais ce ſuif n'eſt pas à beaucoup près auſſi ferme ni auſſi bon que celui des reins, de la queue & des autres parties du corps. Les moutons n'ont pas d'autre graiſſe que le ſuif, & cette matière domine ſi fort dans l'habitude de leur corps, que toutes les extrémités de la chair en ſont garnies; le ſang même en contient une aſſez grande quantité, & la liqueur ſéminale en eſt ſi fort chargée, qu'elle paroît être d'une conſiſtance différente de celle de la liqueur ſéminale des autres animaux: la liqueur de l'homme, celle du chien, du cheval, de l'âne, & probablement celle de tous les animaux qui n'ont pas de ſuif, ſe liquéfie par le froid, ſe délaie à l'air, & devient d'autant plus fluide qu'il y a plus de temps qu'elle eſt ſortie du corps de l'animal; la liqueur ſéminale

du bélier, & probablement celle du bouc & des autres animaux qui ont du ſuif, au lieu de ſe délayer à l'air, ſe durcit comme le ſuif, & perd toute ſa liquidité avec ſa chaleur. J'ai reconnu cette différence en obſervant au microſcope ces liqueurs ſéminales; celle du bélier ſe fige quelques ſecondes après qu'elle eſt ſortie du corps, & pour y voir les molécules organiques vivantes qu'elle contient en prodigieuſe quantité, il faut chauffer le porte-objet du microſcope, afin de la conſerver dans ſon état de fluidité.

Le goût de la chair du mouton, la fineſſe de la laine, la quantité du ſuif, & même la grandeur & la groſſeur du corps de ces animaux, varient beaucoup ſuivant les différens pays. En France, le Berri eſt la province où ils ſont plus abondans; ceux des environs de Beauvais ſont les plus gras & les plus chargés de ſuif, auſſi-bien que ceux de quelques autres endroits de la Normandie; ils ſont très-bons en Bourgogne, mais les meilleurs de tous ſont ceux des côtes ſablonneuſes de nos provinces maritimes. Les

laines d'Italie, d'Eſpagne, & même d'Angleterre, ſont plus fines que les laines de France. Il y a en Poitou, en Provence, aux environs de Bayonne, & dans quelques autres endroits de la France, des brebis qui paroiſſent être de races étrangères, & qui ſont plus grandes, plus fortes & plus chargées de laine que celles de la race commune : ces brebis produiſent auſſi beaucoup plus que les autres, & donnent ſouvent deux agneaux à la fois ou deux agneaux par an ; les béliers de cette race engendrent avec les brebis ordinaires, ce qui produit une race intermédiaire qui participe des deux dont elle ſort. En Italie & en Eſpagne il y a encore un plus grand nombre de variétés dans les races des brebis, mais toutes doivent être regardées comme ne formant qu'une ſeule & même eſpèce avec nos brebis, & cette eſpèce ſi abondante & ſi variée ne s'étend guère au delà de l'Europe. Les animaux à longue & large queue qui ſont communs en Afrique & en Aſie, & auxquels les voyageurs ont donné le nom de moutons de Barbarie, paroiſſent

être d'une eſpèce différente de nos moutons, auſſi-bien que la vigogne & le lama d'Amérique.

Comme la laine blanche eſt plus eſtimée que la noire, on détruit preſque par-tout avec ſoin les agneaux noirs ou tachés; cependant il y a des endroits où preſque toutes les brebis ſont noires, & par-tout on voit ſouvent naître d'un bélier blanc & d'une brebis blanche des agneaux noirs. En France, il n'y a que des moutons blancs, bruns, noirs & tachés; en Eſpagne, il y a des moutons roux; en Ecoſſe, il y en a de jaunes; mais ces différences & ces variétés dans la couleur ſont encore plus accidentelles que les différences & les variétés des races, qui ne viennent cependant que de la différence de la nourriture & de l'influence du climat.

# DESCRIPTION

## DU BÉLIER.

LORSQU'ON observe le bélier & le taureau à l'extérieur, on ne trouve que peu de ressemblance entre ces deux animaux; mais si l'on pénètre dans l'intérieur, on est étonné de n'y apercevoir que des différences légères, & on voit clairement que leur conformation est à très-peu près semblable : car en comparant les viscères du bélier à ceux du taureau, on reconnoît que l'un ne diffère guère plus de l'autre à cet égard, que l'âne ne diffère du cheval, excepté pour la grandeur. Cependant le squelette du bélier, considéré relativement à celui du taureau, est non seulement plus petit, mais il est aussi proportionné différemment. C'est pourquoi ces animaux se ressemblent si peu à l'extérieur, qu'en supposant même que le bélier fût revêtu de poil comme le taureau, au lieu de laine, il seroit encore bien éloigné de lui ressembler pour la figure du corps; il auroit toûjours la tête petite, le museau étroit, le col court, les cornes & les jambes longues, &c. en comparaison du taureau.

La ressemblance presque entière qui se trouve entre l'âne & le cheval, fait paroître très-considérables les différences qui sont entre

le bélier & le taureau, parce qu'on est tenté de croire que, relativement à leur genre d'animaux à pieds fourchus, il devroit se trouver entre eux autant de rapport qu'il y en a entre le cheval & l'âne, considérés comme espèces du genre des solipèdes. Pourquoi donc le cheval, l'âne & le zèbre, qui n'ont qu'un sabot à chaque pied, diffèrent-ils moins les uns des autres que les animaux à pieds fourchus! Le Créateur a-t-il restreint les limites de la Nature dans les animaux solipèdes, tandis que sa main toute-puissante a produit tant de diversité entre les taureaux, les béliers, les boucs, les cerfs, les daims, les chevreuils, & tant d'autres espèces d'animaux qui ont deux sabots à chaque pied! Pour répondre à cette question, remontons aux principes qui l'ont fait imaginer, nous verrons qu'ils sont très-mal fondés; car la Nature est également féconde dans toutes ses productions aux yeux de ceux qui la considèrent sans préjugé.

Qu'est-ce, par rapport aux animaux, que ces genres, ces classes, &c. établis sur le nombre des doigts des pieds! Cette division méthodique nous représente la Nature bornée dans un petit nombre d'espèces de solipèdes, un peu plus étendue dans celles des animaux à pieds fourchus, &, pour ainsi dire, illimitée dans les espèces d'animaux fissipèdes. Ce contraste de fécondité dans une classe, & de stérilité dans une autre, seroit une sorte de contradiction dans la Nature, s'il s'y trouvoit

en effet; mais c'est au contraire une erreur de raisonnement, puisque cette distribution d'animaux est purement arbitraire & absolument indépendante des Loix de la Nature. On suppose que le nombre des classes des animaux dépend du nombre de leurs doigts, & en conséquence d'une supposition, l'on divise les animaux en trois classes, dont la première, qui est celle des solipèdes, ne renferme que trois espèces; il y en a cinq ou six fois autant dans la classe des animaux à pieds fourchus, & celle des fissipèdes est quatre ou cinq fois plus nombreuse que les deux autres prises ensemble. Les plus grandes différences entre les espèces doivent nécessairement se trouver dans les classes qui en comprennent un plus grand nombre, parce que chaque caractère spécifique y fait une différence de plus: c'est pourquoi les espèces des animaux à pieds fourchus diffèrent plus entre elles, que celles des solipèdes, & il se trouve des différences encore plus considérables entre les espèces des fissipèdes. Mais en distribuant les animaux dans un plus grand nombre de classes, les espèces auroient à peu près autant de ressemblance entre elles dans chacune des classes: on trouveroit parmi les animaux à pieds fourchus, le bélier & le bouc, le cerf, le daim & le chevreuil; & parmi les fissipèdes, le chien, le loup & le renard, le lièvre & le lapin, la fouine, le putois, la belette, &c. qui ont à peu près autant de rapports entre eux

qu'il y en a entre le cheval & l'âne. Concluons donc que les distributions méthodiques ne peuvent nous donner que des connoissances très-imparfaites des productions de la Nature, & qu'elles induiroient souvent en erreur, si on ne distinguoit ce qu'il y a de réel, de ce qui n'est qu'imaginaire dans les méthodes.

Tous les animaux ont des ressemblances & des différences les uns relativement aux autres; ils se ressemblent tous par leur nature, & par la conformation essentielle de leurs parties principales; ils ne diffèrent que par le tempérament, & par la forme, la grandeur, la couleur, &c. L'objet du Naturaliste doit être de constater ces différences, & de les suivre dans les diverses espèces, pour acquérir une connoissance plus parfaite de chaque individu en particulier, & des rapports que les animaux ont entre eux, soit pour les qualités individuelles, soit pour les caractères spécifiques. Les principales différences consistent dans la figure & la conformation, dans le défaut absolu, & même dans la privation naturelle de quelques parties du corps. Tant que les mêmes parties se trouvent dans différentes espèces d'animaux, quoiqu'elles diffèrent par la forme & l'organisation, comme le cæcum du cheval & celui du taureau, on peut suivre les traces de ces changemens, & passer d'une espèce à l'autre par des nuances légères; mais lorsqu'il y a une ou plusieurs

parties de plus ou de moins dans une espèce que dans une autre, par exemple, deux cornes, trois estomacs, & un doigt à chaque pied de plus dans le taureau que dans le cheval, & que le premier n'a pas les crochets qui se trouvent dans les deux mâchoires du second, ni les dents incisives de celle du dessus, tandis qu'il a deux dents incisives de plus à la mâchoire du dessous, ces grandes différences font paroître sans confusion les objets du tableau de la Nature : les parties que certains animaux ont de plus que les autres, sont des traits marqués ; celles qui manquent à d'autres animaux, sont de fortes ombres, & ces ombres ne concourent pas moins que les traits à exprimer les caractères distinctifs de chaque production.

De tels caractères sont l'objet le plus important des descriptions : on doit les exprimer dans tous les détails ; l'exposé que l'on en fait ne peut être ni trop long, ni trop circonstancié, puisqu'il exprime les moyens particuliers que la Nature emploie dans le méchanisme général de l'économie animale. C'est pourquoi j'ai décrit le cheval & le taureau dans toute l'étendue du plan que je me suis proposé pour les descriptions des animaux quadrupèdes, sans négliger aucune des particularités que j'ai observées dans les ressemblances & les différences qui se trouvent entre un animal solipède, tel que le cheval, & un animal à pied fourchu, comme le taureau.

Après avoir énoncé tout au long la description du cheval, j'ai supprimé une partie de celle de l'âne, parce que j'ai trouvé, relativement aux parties osseuses, une si grande ressemblance de l'âne au cheval, qu'il m'a paru inutile de décrire le squelette de l'âne dans son entier. Je ne suis même entré dans tout le détail de mon plan de description, par rapport aux parties extérieures & aux parties molles, que pour faire voir jusqu'à quel point certains animaux se ressemblent, quoiqu'ils soient de différentes espèces. Comme il y a des différences plus marquées, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, entre le bélier & le taureau, qu'entre l'âne & le cheval, je ne supprimerai rien de la description du bélier; mais en réduisant en tables les proportions des différentes parties du corps de cet animal, au lieu de les faire entrer dans la suite du discours, j'abrégerai la description dans la forme, sans retrancher du fond, & sans faire aucun changement dans mon plan, par ce moyen je pourrai l'exécuter dans sa totalité sur chaque animal. Je suivrai cette méthode pour les animaux solipèdes & à pieds fourchus qui seront décrits dans la suite de cet ouvrage; mais je ne réduirai en tables les dimensions des animaux fissipèdes, qu'après avoir décrit un de ces animaux précisément de la même façon que le cheval & le taureau l'ont été. Le chien est le premier des fissipèdes dont je donnerai la description; on pourra la

considérer avec celles du taureau & du cheval, comme trois principaux modèles de la conformation des animaux quadrupèdes, relativement aux différences qui se trouvent entre les solipèdes, les animaux à pieds fourchus & les fissipèdes.

Les dénominations des parties du corps du bélier sont les mêmes que pour le taureau, excepté que le bélier n'a point de fanon, & que la partie antérieure de la face porte le nom de museau, & non pas de mufle comme dans le taureau.

La couleur la plus ordinaire aux béliers, aux moutons & aux brebis, est le blanc sale ou le jaune pâle; il y en a aussi beaucoup de bruns noirâtres, & on en voit quantité qui sont tachetés de blanc jaunâtre & de noir. Tous ces animaux sont couverts de laine, qui est une sorte de poil, bien différent de celui du cheval, de l'âne, & même du bœuf: la laine est composée de filamens forts, minces & très-flexibles, doux & gras au toucher, & contournés de façon qu'un flocon d'une laine frisée, qui n'a que quinze lignes de longueur, peut s'alonger jusqu'à trois pouces trois lignes, & même plus, lorsqu'on l'étend en ligne droite; cette laine est sur le dos, sur les côtés du cou; celle du reste du cou, des côtés du corps, du ventre, des épaules, est moins frisée & plus longue; mais la laine qui se trouve sur la face extérieure des cuisses & de la queue,

est plus dure, plus grosse & presque lisse; elle avoit jusqu'à cinq pouces de longueur dans les béliers que j'ai observés; enfin la tête, la face intérieure des bras & des cuisses, & la partie inférieure des jambes, n'est revêtue que d'une laine dure & courte qui ressemble plustôt à du poil qu'à de la laine, elle n'avoit qu'environ neuf lignes de longueur.

La physionomie de ces animaux est décidée au premier coup d'œil, & on peut l'exprimer en deux mots: les yeux gros & fort éloignés l'un de l'autre, les cornes abaissées, les oreilles dirigées horizontalement de chaque côté de la tête, le museau long & effilé, le chanfrein arqué, sont des traits bien d'accord avec la douceur & l'imbécillité de cet animal. Les cornes sont de couleur jaunâtre, chacune s'élève un peu en haut à son origine, & ensuite se replie en arrière & à côté, se prolonge en bas & en avant, & enfin se recourbe en haut & un peu de côté. *(Voyez pl. 1.)* Les cornes que j'ai vûes à quelques brebis, avoient à peu près la même direction que celles des béliers. Quoique les cornes de ces animaux soient placées de la façon la plus desavantageuse pour leur défense, & la plus ignoble pour leur physionomie, cependant les brebis qui n'ont point de cornes (telle est celle que l'on a représentée *planche 11*) les moutons & les agneaux, paroissent encore plus foibles & plus stupides que les béliers & les brebis

auxquelles les cornes ne manquent pas. En général le port & les attitudes des animaux de cette espèce, ne marquent ni agilité, ni force, ni courage; leur corps ne présente qu'une masse informe, posée sur quatre jambes sèches & roides : celles de devant sont droites comme des bâtons, & celles de derrière ont une courbure uniforme dont la concavité est en avant, la queue descend jusqu'au jarret, & reste collée contre le corps sans mouvement, comme une touffe de laine qu'on y auroit attachée *(Voyez pl. I & II)*. Lorsqu'il arrive que des béliers s'irritent & se disposent au combat, leur premier mouvement marque plutôt la crainte & la pusillanimité, que l'ardeur & le courage, ils baissent la tête, & se tiennent immobiles en présence l'un de l'autre; enfin ils s'approchent, & se choquent rudement & à coups réitérés avec le front & la base des cornes, car la pointe est posée de façon qu'ils ne peuvent s'en servir : ils n'ont pas d'autre art pour se défendre ou pour attaquer, que d'opposer le front aux coups, ou de frapper avec le front; & dans les combats les plus opiniâtres, l'œil est sans feu, & la bouche & les oreilles presque sans aucun mouvement.

La grandeur des béliers varie beaucoup plus à proportion que celle des taureaux; le bélier qui est représenté *planche I*, étoit de médiocre taille, les parties extérieures de son corps avoient les dimensions suivantes.

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus . . . . . | 3. | 1. | 0. |
| Hauteur du train de devant . . . . | 1. | 9. | 0. |
| Hauteur du train de derrrière . . . | 1. | 10. | 0. |
| Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes . . . . . | 0. | 6. | 0. |
| Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux . . . . | 0. | 7. | 0. |
| Contour de la bouche . . . . . | 0. | 4. | 0. |
| Distance entre les angles de la mâchoire inférieure . . . . . | 0. | 2. | 6. |
| Distance entre les naseaux dans le milieu . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre . . . . . | 0. | 0. | 9. |
| Distance entre les deux paupières, lorsqu'elles sont ouvertes . . . . . | 0. | 0. | 7. |
| Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres . . . . . | 0. | 4. | 6. |
| Distance entre l'angle postérieur & l'oreille. . . . . | 0. | 1. | 8. |
| Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite. | 0. | 3. | 0. |
| Distance en suivant la courbure du chanfrein . . . . . | 0. | 3. | 9. |
| Circonférence de la tête, prise au devant des cornes & des oreilles. | 1. | 2. | 0. |
| Longueur des oreilles . . . . . | 0. | 3. | 0. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Distance entre les oreilles & les cornes | 0. | 0. | 5. |
| Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure | 0. | 2. | 6. |
| Distance entre les deux oreilles, prise au bas | 0. | 3. | 2. |
| Longueur du cou | 0. | 9. | 0. |
| Circonférence près de la tête | 1. | 4. | 0. |
| Circonférence près des épaules | 1. | 10. | 0. |
| Hauteur | 0. | 7. | 0. |
| Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant | 2. | 4. | 0. |
| Circonférence à l'endroit le plus gros | 2. | 9. | 0. |
| Circonférence devant les jambes de derrière | 2. | 7. | 0. |
| Longueur du tronçon de la queue. | 1. | 1. | 0. |
| Circonférence à son origine | 0. | 4. | 6. |
| Longueur du bras, depuis le coude jusqu'au genou | 0. | 6. | 6. |
| Circonférence à l'endroit le plus gros | 0. | 8. | 0. |
| Circonférence du genou | 0. | 4. | 0. |
| Longueur du canon | 0. | 5. | 0. |
| Circonférence à l'endroit le plus mince | 0. | 2. | 4. |
| Circonférence du boulet | 0. | 3. | 9. |
| Longueur du paturon | 0. | 1. | 6. |
| Circonférence du paturon | 0. | 3. | 6. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Circonférence de la couronne. . . . | 0. | 4. | 6. |
| Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou . . . . . | 0. | 7. | 0½ |
| Distance depuis le coude jusqu'au garrot . . . . . | 0. | 6. | 6½ |
| Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied . . . . . | 1. | 1. | 6½ |
| Longueur de la cuisse, depuis la rotule jusqu'au jarret . . . . . | 0. | 8. | 0½ |
| Circonférence près du ventre . . . | 0. | 8. | 0½ |
| Longueur du canon, depuis le jarret jusqu'au boulet . . . . . | 0. | 6. | 9½ |
| Circonférence . . . . . | 0. | 3. | 0. |
| Longueur des ergots . . . . . | 0. | 0. | 7½ |
| Hauteur des sabots . . . . . | 0. | 1. | 1½ |
| Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant. | 0. | 1. | 9½ |
| Longueur dans les pieds de derrière. | 0. | 1. | 7½ |
| Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant. | 0. | 1. | 5½ |
| Largeur dans les pieds de derrière. | 0. | 1. | 3½ |
| Distance entre les deux sabots . . . | 0. | 0. | 2½ |
| Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant. | 0. | 5. | 9½ |
| Circonférence sur les pieds de derrière . . . . . | 0. | 5. | 0½ |

Le bélier & tous les animaux de son espèce m'ont paru si ressemblans au bœuf pour

la ſituation & la figure des quatre eſtomacs, des inteſtins, &c. que j'ai fait repréſenter ces parties vûes ſur une brebis *(pl. III)* pour indiquer les viſcères qui ſe préſentent à l'ouverture de l'abdomen dans la pluſpart des animaux ruminans. J'aurois fait faire cette figure ſur un bœuf, & elle ſe ſeroit trouvée dans la deſcription du taureau, (*vol. VIII* de cet ouvrage) s'il n'avoit été beaucoup plus facile d'exécuter le deſſein ſur un animal auſſi petit que la brebis, en comparaiſon du bœuf. L'abdomen ayant été ouvert par deux inciſions, l'une longitudinale & l'autre tranſverſale, on a renverſé au dehors les quatre lambeaux *(AAAA)*, & on a vû la panſe *(B)* qui occupoit la plus grande partie du côté gauche, le bonnet *(C)* qui étoit derrière le diaphragme *(D)*, le feuillet *(E)*, la caillette *(F)*, & les inteſtins *(GG)* qui environnoient la partie poſtérieure de la panſe.

Le bélier ſur lequel les dimenſions rapportées ci-deſſus pour les parties extérieures du corps, ont été priſes, peſoit cinquante-ſept livres; il a auſſi ſervi de ſujet pour l'examen des parties molles. Je ſupprime la deſcription détaillée de toutes celles qui ſe ſont trouvées reſſemblantes à celles du bœuf, car il ſuffit de rapporter ici leurs dimenſions principales rédigées en table, pour déterminer leur grandeur relativement à celle de l'animal; mais il eſt néceſſaire d'énoncer

auparavant les différences qui se trouvent dans certaines parties comparées à celles du bœuf, ou considérées en elles-mêmes.

Ce bélier ayant été ouvert, l'épiploon s'est trouvé ressemblant à celui du bœuf; les papilles de la panse étoient plus larges à proportion de leur longueur, & les figures du réseau plus étendues en comparaison de la hauteur de leurs cloisons, que dans le bœuf. Le nombre des feuillets du troisième estomac n'est pas constant dans divers sujets, j'en ai compté environ soixante dans les uns, & quatre-vingts dans les autres.

Le foie pesoit quinze onces, sa couleur étoit rougeâtre. La vésicule du fiel s'étendoit d'un pouce & demi au de là du foie : la liqueur du fiel étoit limpide & de couleur d'olive, c'est-à-dire, d'un vert jaunâtre; il s'en est trouvé de la pesanteur d'un gros & quarante-neuf grains. J'ai vû dans le foie de ce bélier, qui a été disséqué au printemps de l'année 1754, une très-grande quantité de vers appelés *douves*, parfaitement ressemblans à ceux que j'ai trouvés dans le foie d'une ânesse; c'est pourquoi je renvoie à la description que j'ai faite de ces vers, aux faits historiques que j'ai rapportés à ce sujet, & aux figures de ces insectes, gravées d'après nature dans le *VIII.e volume* de cet ouvrage, *page 60 & suiv. & pl. XII, fig. 2, 3, 4 & 5*. Les vers du bélier, dont il s'agit ici, étoient non seulement répandus

dans les canaux biliaires, mais il s'en trouvoit auſſi dans la liqueur même du fiel. Ils étoient en très-grand nombre dans toutes ces parties, & de grandeurs fort différentes ; les plus grands avoient à peu près les mêmes dimenſions que ceux du foie de l'âneſſe dont j'ai fait mention ; les plus petits étoient comme des filets minces, d'une ou deux lignes de longueur, ils ſe trouvoient ſur-tout dans la véſicule du fiel, & nâgeoient dans cette liqueur. J'ai vû les mêmes vers dans le foie & dans la véſicule du fiel de quelques béliers & de pluſieurs brebis que j'ai diſſéqués, & dans un grand nombre de foies de moutons que j'ai fait ouvrir en différentes ſaiſons. Enfin j'en ai trouvé dans tous les animaux de cette eſpèce que j'ai obſervés à l'intérieur ; ce qui me fait croire qu'ils en ont tous, à tout âge & en tout temps, excepté le fœtus de la brebis ; car je n'ai point aperçû de vers dans le foie de ceux que j'ai ouverts, quoique je les aie cherchés avec ſoin pour m'aſſurer par moi-même du fait rapporté dans les Ephémérides d'Allemagne par M. Frommann, qui aſſure qu'on a trouvé de ces vers dans le foie des fœtus de brebis qui n'étoient pas encore ſortis du ventre de la mère *. Cette obſervation a été faite dans la Franconie, en 1664, durant une maladie qui fit périr grand nombre de brebis, de jeunes

* Voyez la collection académique, *Ephémérides des Cur. de la Nat. déc. 1, ann. 6 & 7, obſ. 188.*

taureaux & de geniſſes : on en attribua la cauſe au grand nombre de vers qui étoient dans le foie de ces animaux. Si cette opinion eſt vraie, on ne peut pas douter qu'ils ne portent dans tous les temps le germe de la même maladie, puiſqu'ils ont toûjours des vers dans le foie. La rate peſoit une once ſix gros, elle étoit de couleur rougeâtre.

Les reins ne ſont pas compoſés de tubercules comme ceux du bœuf, leur figure n'eſt pas triangulaire comme celle des reins du cheval & de l'âne, mais ils ont la figure ordinaire des reins de la pluſpart des autres animaux ; le rein droit étoit plus avancé que le gauche de la moitié de ſa longueur, & ſitué de façon que la partie antérieure ſe trouvoit beaucoup plus à gauche que la poſtérieure ; le baſſinet étoit grand, les mamelons réunis, & les diverſes ſubſtances très-diſtinctes.

Il ne ſortoit qu'une ſeule branche de la croſſe de l'aorte. Les os que l'on trouve dans le cœur des animaux de l'eſpèce du taureau & de celle du cerf, m'avoient fait ſoupçonner qu'il y en auroit peut-être de pareils dans le bélier, d'autant plus que j'en ai découvert dans le chevreuil : je croyois que ces os pourroient être dans tous les ruminans, mais je n'en ai trouvé dans aucun bélier ni dans aucune brebis ; peut-être faudroit-il les chercher dans des ſujets fort vieux. Les poumons reſſembloient à ceux du bœuf, à quel-

ques petites différences près, qui se trouvoient dans la profondeur des scissures, & qui varient dans différens sujets.

Il y avoit sur la partie antérieure de la langue de petits grains glanduleux de figure ronde, l'extrémité étoit arrondie & fort mince : on voyoit sur la partie postérieure des glandes de différentes figures, dont les plus grandes étoient dans le milieu, & avoient une ligne & demie de diamètre. La principale différence que j'aie observée sur la langue du bélier, comparée à celle du bœuf, est que les filets de la partie antérieure paroissoient à peine, tandis que les papilles du milieu de la partie postérieure étoient à proportion beaucoup plus larges & plus aplaties que dans le bœuf.

Le palais étoit traversé par environ quinze sillons, dirigés à peu près en ligne droite; les plus larges se trouvoient, comme dans le cheval, à l'endroit des barres; leurs bords étoient peu élevés, & terminés par une dentelure si fine, que je n'en ai reconnu les vestiges qu'après l'avoir observée dans le bœuf où elle est très-apparente : car les palais de ces deux animaux ne diffèrent guère que par la grandeur. Tous les sillons sont traversés par une sorte de canal longitudinal, qui les partage en deux parties égales dans le milieu de leur longueur, à l'exception de quelques sillons dans la partie antérieure du palais du bœuf, & dans la partie postérieure de celui

du bélier. L'épiglotte reſſembloit à celle du bœuf, mais elle n'étoit pas recoquillée en arrière. Le cerveau peſoit deux onces un gros & demi, & le cervelet trois gros & ſoixante grains.

Ce bélier avoit quatre mamelons bien apparens, & ſitués au devant du ſcrotum, deux de chaque côté, à un pouce de diſtance l'un de l'autre; mais je n'ai vû que deux mamelons, un de chaque côté, ſur pluſieurs autres béliers & ſur pluſieurs moutons; & j'ai trouvé un mouton qui avoit deux mamelons du côté droit & un ſeul à gauche.

La figure du gland étoit fort irrégulière, il eſt repréſenté *pl. IV, A, fig. 1 & 2*, avec une partie *(B)* de la verge, & le prépuce *(C, fig. 1)* ouvert ſur ſa longueur juſqu'à ſon inſertion *(D, fig. 1 & 2)* avec la verge. Le gland ſembloit être terminé par une eſpèce de champignon de couleur rougeâtre, formé par un tubercule charnu poſé obliquement ſur la partie ſupérieure du gland; ce tubercule *(E, fig. 1,* vû par devant, & *F, fig. 2,* vû par derrière*)* avoit un demi-pouce de longueur, cinq lignes de largeur, & une ligne d'épaiſſeur. Le canal de l'urètre *(G, fig. 1 & 2)* débordoit au delà du gland de la longueur de douze à treize lignes : cette partie de l'urètre n'avoit tout au plus qu'une ligne de diamètre, elle étoit molle & flottante, de ſorte qu'elle ſe

replioit sur le gland, & y demeuroit collée; on y a introduit un stilet (*H*) pour la faire voir dans toute sa longueur : au reste, le gland étoit aplati sur les côtés. Les testicules avoient une figure ovoïde, leur substance intérieure étoit de couleur jaunâtre fort pâle, & on y distinguoit, comme dans ceux du taureau, une sorte de noyau longitudinal qui s'étendoit jusqu'aux trois quarts de la longueur du testicule. Il y avoit sous la verge du bélier deux cordons pareils à ceux du taureau par leurs adhérences & par leurs directions; la verge formoit une double courbure, & il y avoit un pouce de distance entre les deux courbures : les autres parties de la génération ont paru semblables à celles du taureau.

La brebis qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération, étoit fort vieille; elle fut tuée dans le milieu de l'automne : elle n'avoit que deux mamelons, un de chaque côté, placés à quatre pouces & demi de distance de la vulve, & à deux pouces & demi l'un de l'autre; la vulve se terminoit en pointe par le bas, comme celle des chiennes; le gland du clitoris étoit très-petit, & placé à un demi-pouce au dessus de cette pointe de la vulve : l'espace qui se trouvoit entre-deux avoit quatre lignes de profondeur.

La vessie avoit une figure irrégulière, en ce que la partie supérieure à laquelle abou-

tissoient les uretères, étoit proéminente : on voyoit sur les bords de l'orifice de la matrice trois tubercules assez gros, qui se touchoient les uns les autres ; l'ouverture étoit très-serrée, & presque entièrement fermée : le corps de la matrice s'est trouvé très-petit, & sa cavité si étroite, qu'on la distinguoit à peine de celle du cou, dans lequel il y avoit aussi plusieurs tubercules. Les cornes étoient adossées l'une contre l'autre, & réunies par des membranes, comme dans la vache, sur la longueur d'environ quinze lignes ; le reste se recourboit à côté & en bas, & l'extrémité étoit recoquillée. Les trompes s'étendoient sur une ligne courbe qui formoit des sinuosités, elles aboutissoient chacune à un pavillon. Les testicules avoient une forme irrégulière un peu alongée ; le gauche étoit plus grand que le droit : on y voyoit une caroncule ou corps glanduleux, élevé d'environ une ligne sur deux lignes de diamètre ; il y avoit aussi des vésicules limphatiques transparentes, de même que sur le testicule droit, où il ne se trouvoit point de caroncule. A l'ouverture du testicule gauche, il a paru qu'il avoit été grossi par la caroncule qui s'étendoit au dedans, & qui en occupoit la plus grande partie, ce qui ne s'est pas trouvé dans l'autre testicule.

Les parties de la génération sont sujètes, dans tous les animaux, à des vices de conformation qui rendent leur sexe équivoque à la

à la première inſpection. Il s'eſt trouvé il y a trois ans à Chaulnes un bélier que l'on ſoupçonnoit de participer à la nature des brebis, parce que l'urine ſortoit d'une ouverture qui étoit dans le périnée : cependant les teſticules paroiſſoient au dehors & étoient bien formés. On fit voir ce bélier à M. le Duc de Chaulnes, que ſon amour pour les Sciences rend attentif à tout ce qui peut contribuer à leur avancement, il jugea que cet animal méritoit d'être diſſéqué, & nous le fit amener à Paris. L'orifice du prépuce & le gland *(A, planche V)* ſe trouvoient placés comme à l'ordinaire, mais le gland n'étoit pas percé ; il n'y avoit qu'une gouttière *(BB)* qui commençoit au bord du prépuce, elle s'étendoit le long de la verge, paſſoit entre les deux teſticules *(CC)* & ſe prolongeoit juſqu'à la queue. L'ouverture *(D)* par où l'urine ſortoit, étoit dans cette gouttière, à quelques diſtances de l'anus *(E)*.

L'animal ayant été ouvert, les parties de la génération ſe trouvèrent conformées comme à l'ordinaire, excepté que l'urètre ſe terminoit à la racine de la verge, comme on peut le voir *pl. VI, A*, le prépuce fendu dans ſa longueur & étendu pour faire voir le gland ; *B*, le gland coupé tranſverſalement, ſans aucun veſtige de l'urètre ; *C*, la gouttière qui s'étendoit le long de la verge ; *D*, l'anus ; *E*, le rectum ; *F*, l'endroit où ſe terminoit l'urètre, & par où l'urine ſortoit

au dehors; *GG*, les véſicules ſéminales; *HI*, des ſtilets qui ont été introduits dans l'urètre à travers les canaux déférens *(KK)* pour marquer les orifices *(LL)* des véſicules ſéminales; *MM*, les teſticules; *NN*, les cordons des vaiſſeaux ſpermatiques; *O*, la veſſie; *PP*, les uretères. Il ſe trouva à l'endroit où eſt placée la matrice des femelles, deux corps charnus *(QQ)* qui paroiſſoient, au premier coup d'œil, reſſembler en quelque façon, par leur figure & leur ſituation, à une matrice oblitérée; mais en les examinant attentivement, je n'y ai trouvé aucun autre rapport avec ce viſcère. On peut juger par l'expoſé des parties de la génération du bélier dont il eſt queſtion, qu'il avoit une liqueur prolifique bien élaborée, & qu'il pouvoit même en faire l'émiſſion par l'ouverture qui étoit dans le périnée; mais il n'y avoit point de canal dans la verge pour le cours de l'urine ni pour l'éjaculation de la ſemence.

Le fœtus du bélier a des enveloppes fort reſſemblantes à celles du fœtus du taureau, ſoit par les cotyledons qui attachent le chorion à la matrice, ſoit par la ſituation & la figure de l'allantoïde, ſoit par le ſédiment qui ſe forme dans la liqueur de cette membrane.

Ayant fait ouvrir, au milieu du mois d'Avril, une brebis pleine qui étoit près de ſon terme, je trouvai que les cotyledons étoient au nombre de cinquante-quatre, le cordon ombilical avoit deux pouces à deux pouces &

demi de longueur. On ouvrit la vessie du fœtus pour souffler l'allantoïde; cette membrane parut être beaucoup plus prolongée d'un côté que de l'autre, car l'une des cornes n'avoit qu'un pied de longueur sur deux ou trois pouces de diamètre dans les endroits les plus gros, & la longueur de l'autre corne étoit de près de deux pieds sur deux pouces ou deux pouces & demi de diamètre: dans le milieu de la longueur de cette corne il y avoit deux étranglemens à trois pouces & demi de distance, qui réduisoient le diamètre à une ou deux lignes; la portion de l'allantoïde qui se trouvoit entre les deux étranglemens, n'avoit pas quatre pouces de circonférence, le reste de la corne avoit environ deux pouces de diamètre dans les endroits les plus gros. J'ai vû dans la liqueur de l'allantoïde du bélier, de petits corps flottans grumeleux, de couleur verdâtre, & de consistance à peu près semblable à celle de l'hippomanès: par l'évaporation de cette liqueur il s'est formé un résidu de même nature que les corps flottans, ce qui prouve qu'ils sont aussi, comme l'hippomanès, un sédiment de la liqueur de l'allantoïde *.

Les dents mâchelières du fœtus étoient déjà formées en grande partie, mais les incisives n'avoient pas encore pris à proportion autant d'accroissement; les sabots étoient pointus par devant & un peu courbés par l'extrémité.

* *Voy.* les Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences, *année* 1751 & 1752.

Les quatre estomacs n'occupoient qu'une très-petite partie de l'abdomen, en comparaison de celle qu'ils remplissent dans l'adulte : la caillette étoit située à gauche, & les autres estomacs étoient tous pelotonnés derrière le foie & le diaphragme. Les estomacs ayant été soufflés, la caillette s'est trouvée, comme dans le veau, beaucoup plus grande que la panse ; mais la grandeur de la panse, du bonnet & du feuillet a paru bien proportionnée, relativement aux dimensions de ces mêmes parties prises dans l'adulte. La circonférence transversale de la panse étoit de quatre pouces trois lignes, & celle de la caillette de sept pouces cinq lignes à l'endroit le plus gros : la panse n'avoit que deux pouces de longueur, depuis l'endroit où le cou touche au bonnet, jusqu'à l'extrémité de la grosse convexité ; la longueur de la caillette étoit de trois pouces & demi en ligne droite, & de cinq pouces & demi en suivant la courbure convexe.

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la panse du bélier, de devant en arrière, depuis le bonnet jusqu'au bout de la convexité du côté gauche . . . . . | 0. | 10. | 0. |
| Largeur . . . . . | 1. | 0. | 0. |
| Hauteur . . . . . | 0. | 6. | 0. |
| Circonférence transversale du corps de la panse . . . . . | 2. | 8. | 0. |
| Circonférence longitudinale, qui passe en devant auprès de l'œso- | | | |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| phage, & en arrière sur le sommet de la grosse convexité . . . . | 2. | 10. | 0. |
| Circonférence du cou de la panse. | 1. | 1. | 0. |
| Profondeur de la sciſſure qui le sépare du corps . . . . . | 0. | 3. | 3. |
| Circonférence de la base de la convexité droite . . . . . | 1. | 5. | 0. |
| Circonférence de la base de la convexité gauche . . . . . | 0. | 10. | 0. |
| Profondeur de la sciſſure qui sépare les deux convexités. . . . . | 0. | 2. | 6. |
| Longueur du bonnet . . . . . | 0. | 6. | 0. |
| Circonférence à l'endroit le plus gros. | 1. | 0. | 6. |
| Grande circonférence du feuillet . . | 0. | 10. | 6. |
| Petite circonférence . . . . . | 0. | 8. | 0. |
| Circonférence longitudinale du corps de la caillette . . . . . | 1. | 9. | 0. |
| Circonférence transverſale à l'endroit le plus gros . . . . . | 1. | 1. | 0. |
| Circonférence de l'œsophage . . . . | 0. | 3. | 0. |
| Circonférence du pylore . . . . . | 0. | 1. | 6. |
| Longueur des plus grandes papilles de la panse . . . . . | 0. | 0. | 2. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 1. |
| Hauteur des cloiſons du réſeau du bonnet . . . . . | 0. | 0. | 1. |
| Diamètre des plus grandes figures du réſeau . . . . . | 0. | 0. | 10. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la gouttière du bonnet. | 0. | 2. | 6. |
| Largeur | 0. | 0. | 8½ |
| Largeur des plus grands feuillets du troisième estomac | 0. | 2. | 0½ |
| Largeur des moyens | 0. | 1. | 0. |
| Hauteur des plus grands replis de la caillette | 0. | 0. | 8½ |
| Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum | 66. | 0. | 0½ |
| Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros | 0. | 2. | 6½ |
| Circonférence dans les endroits les plus minces | 0. | 1. | 6½ |
| Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros | 0. | 1. | 6½ |
| Circonférence dans les endroits les plus minces | 0. | 1. | 0½ |
| Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros | 0. | 2. | 6½ |
| Circonférence dans les endroits les plus minces | 0. | 1. | 6½ |
| Longueur du cœcum | 0. | 9. | 0½ |
| Circonférence à l'endroit le plus gros | 0. | 7. | 0½ |
| Circonférence à l'endroit le plus mince | 0. | 5. | 0½ |
| Circonférence du colon dans les endroits les plus gros | 0. | 7. | 0½ |
| Circonférence dans les endroits les plus minces | 0. | 2. | 6½ |

| | pieds. | pouc. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Circonférence du rectum près du colon | 0. | 5. | 6. |
| Circonférence du rectum près de l'anus | 0. | 7. | 0. |
| Longueur du colon & du rectum pris enſemble | 20. | 0. | 0. |
| Longueur du canal inteſtinal en entier, non compris le cœcum | 86. | 0. | 0. |
| Longueur du foie | 0. | 4. | 0. |
| Largeur | 0. | 7. | 0. |
| Sa plus grande épaiſſeur | 0. | 1. | 2. |
| Longueur de la véſicule du fiel | 0. | 2. | 6. |
| Son plus grand diamètre | 0. | 0. | 9. |
| Longueur de la rate | 0. | 4. | 6. |
| Largeur | 0. | 2. | 6. |
| Epaiſſeur | 0. | 0. | 6. |
| Epaiſſeur du pancreas | 0. | 0. | 4. |
| Longueur des reins | 0. | 2. | 0. |
| Largeur | 0. | 0. | 9. |
| Epaiſſeur | 0. | 1. | 0. |
| Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave juſqu'à la pointe | 0. | 2. | 10. |
| Largeur | 0. | 6. | 6. |
| Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux & le ſternum. | 0. | 2. | 2. |
| Largeur de chaque côté du centre nerveux | 0. | 2. | 8. |
| Circonférence de la baſe du cœur. | 0. | 6. | 0. |
| Hauteur depuis la pointe juſqu'à la | | | |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| naissance de l'artère pulmonaire. | 0. | 2. | 10. |
| Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire | 0. | 2. | 2. |
| Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors | 0. | 0. | 6. |
| Longueur de la langue | 0. | 4. | 6. |
| Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité | 0. | 1. | 4. |
| Largeur de la langue | 0. | 0. | 9. |
| Largeur des sillons du palais | 0. | 0. | $1\frac{1}{2}$. |
| Hauteur des bords | 0. | 0. | $0\frac{1}{2}$. |
| Longueur des bords de l'entrée du larinx | 0. | 0. | 7. |
| Largeur des mêmes bords | 0. | 0. | 2. |
| Distance entre leurs extrémités inférieures | 0. | 0. | 2. |
| Longueur du cerveau | 0. | 2. | 4. |
| Largeur | 0. | 2. | 1. |
| Epaisseur | 0. | 1. | 2. |
| Longueur du cervelet | 0. | 1. | 2. |
| Largeur | 0. | 1. | 3. |
| Epaisseur | 0. | 1. | 0. |
| Distance entre l'anus & le scrotum. | 0. | 4. | 0. |
| Hauteur du scrotum | 0. | 3. | 6. |
| Epaisseur du scrotum | 0. | 1. | 6. |
| Largeur | 0. | 3. | 3. |
| Distance entre le scrotum & l'orifice | | | |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| du prépuce . . . . . | 0. | 6. | 0. |
| Distance entre les bords du prépuce & l'extrémité de la verge . . . . | 0. | 2. | 0. |
| Longueur du gland . . . . . | 0. | 1. | 3. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 3½. |
| Epaisseur . . . . . | 0. | 0. | 5½. |
| Longueur de la verge depuis la bifurcation du corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce . . . . . | 0. | 9. | 0. |
| Largeur de la verge . . . . . | 0. | 0. | 5. |
| Epaisseur . . . . . | 0. | 0. | 4. |
| Longueur des testicules . . . . . | 0. | 3. | 0. |
| Largeur . . . . . | 0. | 2. | 0. |
| Epaisseur . . . . . | 0. | 1. | 0. |
| Largeur de l'épididyme . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| Epaisseur . . . . . | 0. | 0. | 2. |
| Longueur des canaux déférens . . . | 0. | 11. | 6. |
| Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue . . . . . | 0. | 0. | 1. |
| Diamètre près de la vessie . . . . . | 0. | 0. | 2. |
| Longueur des cordons de la verge . . | 0. | 4. | 0. |
| Diamètre . . . . . | 0. | 0. | 1½. |
| Grande circonférence de la vessie . . | 0. | 7. | 6. |
| Petite circonférence . . . . . | 0. | 6. | 6. |
| Longueur des vésicules séminales . . | 0. | 1. | 0. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| Epaisseur . . . . . | 0. | 0. | 4. |
| Longueur du corps entier d'une | | | |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| brebis, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus | 3. | 3. | 0. |
| Hauteur du train de devant | 1. | 11. | 0. |
| Hauteur du train de derrière | 2. | 1. | 0. |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusque derrière les oreilles | 0. | 7. | 6. |
| Circonférence du bout du museau, prise derrière les nazeaux | 0. | 7. | 0. |
| Circonférence de la tête prise derrière les yeux | 1. | 2. | 0. |
| Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant | 2. | 1. | 0. |
| Circonférence au milieu à l'endroit le plus gros | 2. | 6. | 0. |
| Circonférence devant les jambes de derrière | 2. | 0. | 0. |
| Distance entre l'anus & la vulve | 0. | 0. | 9. |
| Longueur de la vulve | 0. | 0. | 10. |
| Longueur du vagin | 0. | 4. | 0. |
| Circonférence du vagin | 0. | 3. | 3. |
| Grande circonférence de la vessie | 0. | 7. | 6. |
| Petite circonférence | 0. | 6. | 0. |
| Longueur de l'urètre | 0. | 1. | 0. |
| Circonférence | 0. | 1. | 0. |
| Longueur du cou & du corps de la matrice | 0. | 1. | 4. |
| Circonférence du corps | 0. | 1. | 3. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur des cornes de la matrice. | 0. | 6. | 6. |
| Circonférence dans les endroits les plus gros | 0. | 1. | 5. |
| Circonférence à l'extrémité de chaque corne | 0. | 0. | 4. |
| Distance en ligne droite entre les testicules & l'extrémité de la corne. | 0. | 2. | 0. |
| Longueur de la ligne courbe que parcourt chaque trompe | 0. | 4. | 0. |
| Longueur des testicules | 0. | 0. | 8. |
| Diamètre | 0. | 0. | 4. |

La tête du squelette du bélier diffère principalement de celle du taureau, en ce que les cornes sont posées plus près l'une de l'autre, & plus près des orbites. L'os frontal ne forme point un rebord transversal entre les deux cornes, & l'occiput, au lieu d'être concave, est convexe. Les os propres du nez *(A, Pl. VII)* sont arqués, c'est-à-dire, convexes sur leur longueur. Les os de la mâchoire supérieure ont moins de largeur à leur extrémité inférieure *(B)*; de sorte que le museau du bélier est plus étroit à proportion que le mufle du taureau. Les deux côtés de la mâchoire inférieure sont moins convexes sur leur longueur, & le contour *(C)* que forment les branches, est moins arrondi. La partie antérieure de cette mâchoire se recourbe en haut, & les dents incisives *(D)* suivent cette direction. Le nombre & la figure de toutes les dents

ſont les mêmes dans le bélier & dans le taureau. Leurs vertèbres cervicales ne diffèrent qu'en ce que les apophyſes tranſverſes, antérieures & poſtérieures de la troiſième & de la quatrième vertèbre, ſont moins diſtinctes l'une de l'autre dans le bélier. La partie antérieure du ſternum a paru être plus convexe que dans le taureau. Le fond de la gouttière du baſſin n'étoit point concave dans ſa longueur. L'os du rayon *(E)* formoit une petite convexité longitudinale en avant ; mais l'os de la cuiſſe *(F)* qui eſt droit dans le taureau, avoit une concavité bien plus marquée dans le même ſens que le radius. L'humerus *(G)* & le canon *(H)* ſont plus longs, par rapport au radius *(E)*, dans le bélier que dans le taureau, le femur *(F)* eſt plus court, & l'os du canon *(I)* eſt plus long relativement au tibia *(K)*. Au reſte, le ſquelette du bélier a paru reſſembler à celui du taureau, excepté les différences de dimenſions qui ſe trouvent dans la table ſuivante, comparées aux dimenſions du ſquelette du taureau.

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'entre-deux des cornes . . . . . | 0. | 6. | 0. |
| Largeur du muſeau . . . . . | 0. | 0. | 8 $\frac{1}{2}$. |
| Largeur de la tête priſe à l'endroit des orbites . . . . . | 0. | 3. | 0. |
| Longueur de la mâchoire inférieure | | | |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| depuis l'extrémité des dents incisives jusqu'au contour de ses branches | 0. | 6. | 0. |
| Hauteur de la face postérieure de la tête | 0. | 4. | 4. |
| Largeur | 0. | 2. | 6. |
| Largeur de la mâchoire inférieure au delà des dents incisives | 0. | 0. | 10. |
| Largeur à l'endroit des barres | 0. | 0. | 8. |
| Hauteur des branches de la mâchoire inférieure jusqu'à l'apophyse condyloïde | 0. | 2. | 1. |
| Hauteur jusqu'à l'apophyse coronoïde | 0. | 2. | 10. |
| Largeur à l'endroit du contour des branches | 0. | 1. | 8. |
| Largeur des branches au dessous de la grande échancrure | 0. | 1. | 1. |
| Distance mesurée de dehors en dehors entre les contours des branches. | 0. | 2. | 6. |
| Distance entre les apophyses condyloïdes | 0. | 2. | 10. |
| Epaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure | 0. | 0. | 1. |
| Largeur de cette mâchoire à l'endroit des barres | 0. | 0. | 10. |
| Longueur du côté supérieur | 0. | 3. | 5. |
| Distance entre les orbites & l'ouverture des narines | 0. | 1. | 10. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur de cette ouverture . . . . | 0. | 2. | 2. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 11. |
| Longueur des os propres du nez . . | 0. | 2. | 5. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| Largeur des orbites . . . . . | 0. | 1. | 6. |
| Hauteur . . . . . | 0. | 1. | 4. |
| Longueur des cornes . . . . . | 1. | 1. | 0. |
| Circonférence à la base . . . . . | 0. | 5. | 0. |
| Longueur de l'os de la corne . . . . | 0. | 5. | 7. |
| Circonférence à la base . . . . . | 0. | 4. | 4. |
| Longueur des plus longues dents incisives au dehors de l'os . . . . . | 0. | 0. | 7. |
| Largeur à l'extrémité . . . . . | 0. | 0. | 2½ |
| Distance entre les dents incisives & les mâchelières . . . . . | 0. | 1. | 6. |
| Longueur de la partie de la mâchoire supérieure, qui est au devant des dents mâchelières . . . . | 0. | 1. | 11. |
| Longueur des plus grosses de ces dents au dehors de l'os . . . . . | 0. | 0. | 4½ |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| Epaisseur . . . . . | 0. | 0. | 4. |
| Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde . . . . . | 0. | 3. | 0. |
| Largeur de l'endroit le plus étroit. | 0. | 0. | 2. |
| Longueur des seconds os . . . . . | 0. | 0. | 5. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 2. |
| Longueur des troisièmes os . . . . . | 0. | 0. | 6. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Largeur | 0. | 0. | 2. |
| Longueur de l'os du milieu | 0. | 0. | 3. |
| Largeur dans le milieu | 0. | 0. | 2. |
| Longueur des branches de la fourchette | 0. | 0. | 6. |
| Largeur à l'endroit le plus gros | 0. | 0. | 2. |
| Longueur du cou | 0. | 7. | 6. |
| Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas | 0. | 0. | 4. |
| Longueur d'un côté à l'autre | 0. | 0. | 8. |
| Longueur des apophyſes tranſverſes de devant en arrière | 0. | 1. | 9. |
| Largeur de la partie antérieure de la vertèbre | 0. | 2. | 0. |
| Largeur de la partie poſtérieure | 0. | 2. | 0. |
| Longueur de la face ſupérieure | 0. | 0. | 9. |
| Longueur de la face inférieure | 0. | 0. | 9. |
| Longueur du corps de la ſeconde vertèbre | 0. | 1. | 6. |
| Hauteur de l'apophyſe épineuſe | 0. | 0. | 7. |
| Largeur | 0. | 1. | 3. |
| Longueur de la vertèbre la plus courte, qui eſt la ſixième | 0. | 0. | 7. |
| Hauteur de la plus longue apophyſe épineuſe, qui eſt celle de la ſeptième vertèbre | 0. | 1. | 2. |
| Largeur | 0. | 0. | 5. |
| La plus grande épaiſſeur | 0. | 0. | 2. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Hauteur de l'apophyse la plus courte, qui est celle de la quatrième vertèbre . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| Circonférence du cou prise sur la septième vertèbre, qui est l'endroit le plus gros . . . . . | 0. | 6. | 6. |
| Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales . . . . | 0. | 10. | 0. |
| Hauteur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre . . . . . | 0. | 2. | 5. |
| Hauteur de celle de la troisième, qui est la plus longue . . . . . | 0. | 3. | 0. |
| Hauteur de celle de la dernière, qui est la plus courte . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Largeur de celle de la dernière, qui est la plus large . . . . . | 0. | 0. | 9. |
| Largeur de celle de la première, qui est la plus étroite . . . . . | 0. | 0. | 4. |
| Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. | 0. | 0. | 10. |
| Longueur du corps de la première vertèbre, qui est la plus courte. | 0. | 0. | 7. |
| Longueur des premières côtes . . . | 0. | 3. | 3. |
| Hauteur du triangle qu'elles forment. | 0. | 2. | 6. |
| Largeur à l'endroit le plus large . . | 0. | 1. | 3. |
| Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue . . . . . | 0. | 8. | 0. |
| Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte . . | 0. | 4. | 4. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Largeur de la côte la plus large . . . | 0. | 0. | 6. |
| Largeur de la plus étroite . . . . . | 0. | 0. | 2. |
| Longueur du sternum . . . . . | 0. | 7. | 0. |
| Largeur du sixième os, qui est le plus large . . . . . | 0. | 1. | 6. |
| Largeur du premier os, qui est le plus étroit . . . . . | 0. | 0. | 5. |
| Epaisseur du troisième os, qui est le plus épais . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| Epaisseur du septième os, qui est le plus mince . . . . . | 0. | 0. | 2. |
| Hauteur des apophyses épineuses des vertèbres lombaires . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Largeur de celle de la quatrième, qui est la plus large . . . . . | 0. | 1. | 0. |
| Largeur de celle de la dernière, qui est la plus étroite . . . . . | 0. | 0. | 9. |
| Longueur de l'apophyse transverse de la quatrième vertèbre, qui est la plus longue . . . . . | 0. | 1. | 5. |
| Longueur du corps des vertèbres lombaires . . . . . | 0. | 1. | 0. |
| Longueur de l'os sacrum . . . . . | 0. | 3. | 6. |
| Largeur de la partie antérieure . . . | 0. | 2. | 6. |
| Largeur de la partie postérieure . . | 0. | 1. | 1. |
| Hauteur de l'apophyse épineuse de la première fausse vertèbre, qui est la plus longue . . . . . | 0. | 0. | 8. |

Longueur de la première fausse ver-

| | pieds. | pouc. | lig. |
|---|---|---|---|
| tèbre de la queue, qui eſt la plus longue | 0. | 0. | 7. |
| Longueur de la dernière, qui eſt la plus courte | 0. | 0. | 3. |
| Diamètre | 0. | 0. | 2. |
| Longueur du côté ſupérieur de l'os de la hanche | 0. | 2. | 4. |
| Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde juſqu'au milieu du côté ſupérieur | 0. | 3. | 6. |
| Largeur au deſſus de la cavité cotyloïde | 0. | 0. | 6. |
| Diamètre de cette cavité | 0. | 0. | 9. |
| Largeur de la branche de l'iſchion, qui repréſente le corps de l'os | 0. | 0. | 6. |
| Epaiſſeur | 0. | 0. | 2. |
| Largeur des vraies branches priſes enſemble | 0. | 0. | 9. |
| Longueur de la gouttière | 0. | 1. | 8. |
| Largeur dans le milieu | 0. | 1. | 7. |
| Profondeur de la gouttière | 0. | 0. | 11. |
| Profondeur de l'échancrure de l'extrémité poſtérieure | 0. | 1. | 1. |
| Diſtance entre les deux extrémités de l'échancrure, priſe de dehors en dehors | 0. | 1. | 7. |
| Longueur des trous ovalaires | 0. | 1. | 3. |
| Largeur | 0. | 0. | 8. |
| Largeur du baſſin | 0. | 2. | 3. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Hauteur . . . . . | 0. | 2. | 8. |
| Longueur de l'omoplate . . . . . | 0. | 5. | 0. |
| Longueur de sa base . . . . . | 0. | 3. | 2. |
| Longueur du côté postérieur . . . . | 0. | 4. | 8. |
| Longueur du côté antérieur . . . . | 0. | 4. | 10. |
| Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé . . . . . | 0. | 0. | 9. |
| Diamètre de la cavité glénoïde . . . | 0. | 0. | 8. |
| Longueur de l'humerus . . . . . | 0. | 4. | 7. |
| Circonférence à l'endroit le plus petit. | 0. | 1. | 10. |
| Diamètre de la tête . . . . . | 0. | 1. | 0. |
| Largeur de la partie supérieure . . | 0. | 1. | 4. |
| Epaisseur . . . . . | 0. | 1. | 7. |
| Largeur de la partie inférieure . . | 0. | 1. | 0. |
| Epaisseur . . . . . | 0. | 0. | 10. |
| Longueur de l'os du coude . . . . | 0. | 6. | 2. |
| Epaisseur à l'endroit le plus épais. | 0. | 0. | 1. |
| Hauteur de l'olécrane . . . . . | 0. | 1. | 2. |
| Largeur à l'extrémité . . . . . | 0. | 0. | 9. |
| Epaisseur à l'endroit le plus mince. | 0. | 0. | 3. |
| Longueur de l'os du rayon . . . . . | 0. | 5. | 0. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | 0. | 1. | 0. |
| Epaisseur sur le côté intérieur . . . | 0. | 0. | 6. |
| Epaisseur sur le côté extérieur . . . | 0. | 0. | 5. |
| Largeur du milieu de l'os . . . . . | 0. | 0. | 7. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Epaiſſeur | 0. | 0. | 3. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 1. | 0. |
| Epaiſſeur | 0. | 0. | 8. |
| Longueur du fémur | 0. | 5. | 6. |
| Diamètre de la tête | 0. | 0. | 8. |
| Diamètre du milieu de l'os | 0. | 0. | 6. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 1. | 3. |
| Epaiſſeur | 0. | 1. | 6. |
| Longueur des rotules | 0. | 0. | 10. |
| Largeur | 0. | 0. | 7. |
| Epaiſſeur | 0. | 0. | 6. |
| Longueur du tibia | 0. | 6. | 7. |
| Largeur de la tête | 0. | 1. | 4. |
| Epaiſſeur | 0. | 1. | 5. |
| Circonférence du milieu de l'os | 0. | 1. | 7. |
| Largeur de l'extrémité inférieure à l'endroit des malléoles | 0. | 0. | 11. |
| Epaiſſeur | 0. | 0. | 8. |
| Hauteur du carpe | 0. | 0. | 8. |
| Longueur du calcaneum | 0. | 1. | 9. |
| Largeur | 0. | 0. | 7. |
| Epaiſſeur à l'endroit le plus mince. | 0. | 0. | 3. |
| Hauteur de l'os cunéiforme & du ſcaphoïde, pris enſemble | 0. | 0. | 6. |
| Longueur des canons des jambes de devant | 0. | 4. | 0. |
| Largeur de l'extrémité ſupérieure. | 0. | 1. | 0. |

De Seve del. LE BELIER Moitte Sculp.

Bruce Adm. del. Ménil Scul.

LA BREBIS.

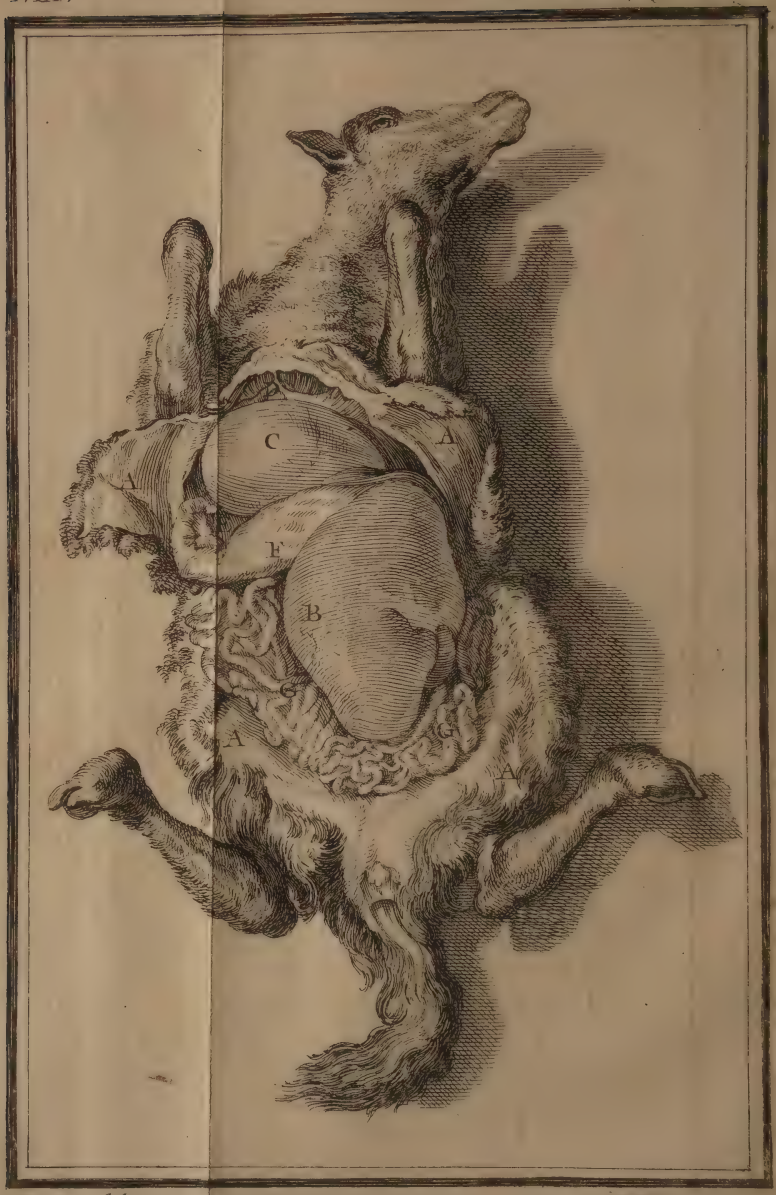


De Seve del. P.F. Tardieu Sc.

Fig. 1.

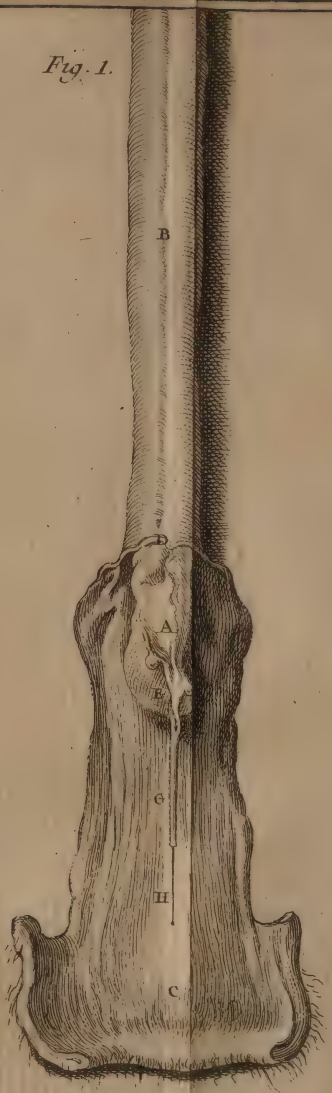


Fig. 2.

De Seve del.

Mottte Sculp.

De Seve del. Montte Sculp.

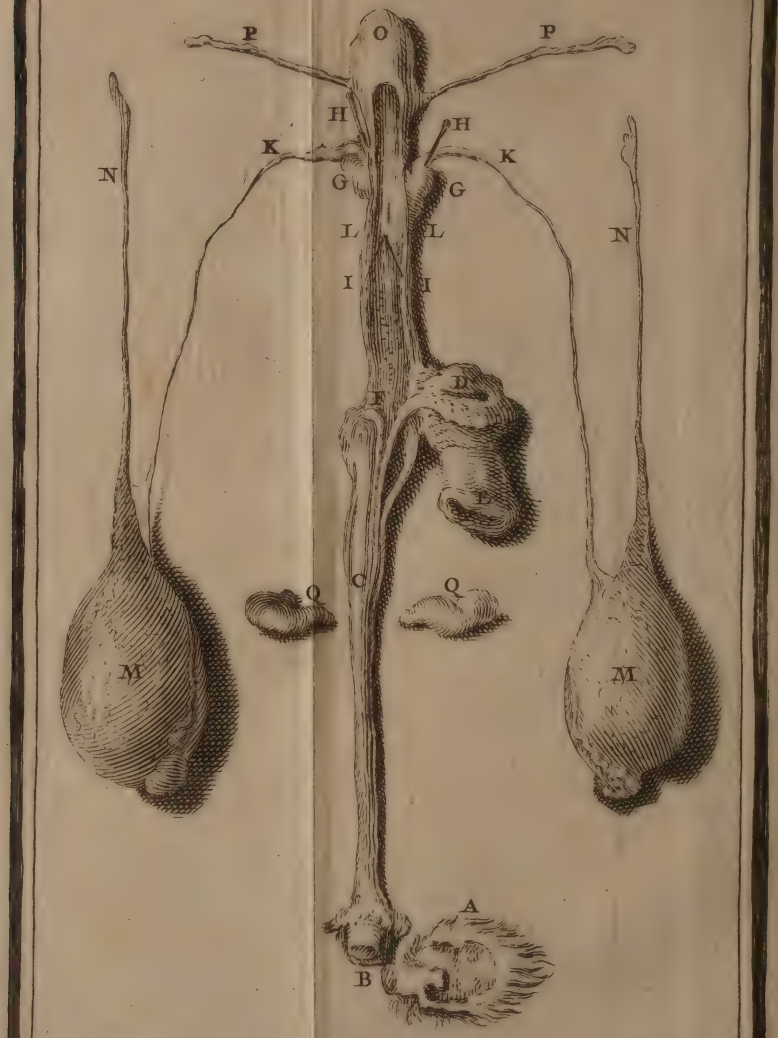


De Seve Delin.

J. C. Teucher Sculpsit.

Buvée l'Am. del. L.F.Tardieu sc.

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Epaisseur | 0. | 0. | 7. |
| Largeur du milieu de l'os | 0. | 0. | 5. |
| Epaisseur | 0. | 0. | 4. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 0. | 10. |
| Epaisseur | 0. | 0. | 5. |
| Longueur des canons des jambes de derrière | 0. | 4. | 4. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | 0. | 0. | 8. |
| Epaisseur | 0. | 0. | 9. |
| Largeur du milieu de l'os | 0. | 0. | 4. |
| Epaisseur | 0. | 0. | 4. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 0. | 9. |
| Epaisseur | 0. | 0. | 6. |
| Longueur des os des premières phalanges | 0. | 1. | 1. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | 0. | 0. | 4. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 0. | 4. |
| Epaisseur à l'endroit le plus mince. | 0. | 0. | 3. |
| Longueur des os des secondes phalanges | 0. | 0. | 7. |
| Largeur à l'endroit le plus étroit | 0. | 0. | 2. |
| Epaisseur à l'endroit le plus mince. | 0. | 0. | 3. |
| Longueur des os des troisièmes phalanges | 0. | 1. | 0. |
| Largeur | 0. | 0. | 8. |
| Epaisseur | 0. | 0. | 5. |

# DESCRIPTION

## *DE LA PARTIE DU CABINET*

## *qui a rapport à l'Hiſtoire Naturelle*

## DU BÉLIER.

### N.° CDLXVI.

*Sédiment de la liqueur de l'allantoïde du bélier.*

CE ſédiment eſt en petites maſſes, dont il a été fait mention dans la deſcription du bélier : on le conſerve au Cabinet dans l'eſprit de vin.

### N.° CDLXVII.

*Fœtus de bélier.*

On peut voir dans ce fœtus, qui eſt dans l'eſprit de vin, ce qui a été obſervé ſur l'accroiſſement des dents & ſur la figure des ſabots, à l'article du fœtus du bélier, dans la deſcription de cet animal.

## N.° CDLXVIII.

### *Les quatre eſtomacs d'un fœtus de bélier.*

Ils tiennent tous les uns aux autres, comme dans l'état naturel, & ſont remplis d'eſprit de vin, & plongés dans cette liqueur. On diſtingue aiſément, dans le grouppe qu'ils forment, la différence du volume de la panſe & de celui de la caillette, telle que je l'ai remarquée dans la deſcription du bélier.

## N.° CDLXIX.

### *La verge d'un bélier.*

Cette pièce eſt dans l'eſprit de vin. La figure ſingulière du gland y eſt très-apparente, de même que le prolongement de l'urètre, dont il a été fait mention dans la deſcription des parties de la génération du bélier.

## N.° CDLXX.

### *E'gagropile de mouton.*

Cette égagropile eſt de figure irrégulière, arrondie & aplatie ; elle a environ un pouce de diamètre & neuf lignes d'épaiſſeur ; elle pèſe un gros & trente-deux grains. La ſurface eſt inégale & couverte d'une écorce brune, plus élevée dans certains endroits que dans d'autres, comme celle des égagropiles rapportées au N.° CDLV, *t. IV, p. 539.*

Celle dont il s'agit ici, a été donnée au Cabinet par feu M. Geoffroi, de l'Académie royale des Sciences, & fut trouvée en 1737, avec vingt-neuf autres, dans un mouton.

## N.° CDLXXI.

### *Le squelette d'un bélier.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description des os du bélier. La tête a un pied un pouce & demi de circonférence, prise au devant des cornes & sur les angles de la mâchoire inférieure. La circonférence du coffre est d'un pied huit pouces; le train de devant a un pied dix pouces de hauteur, depuis terre jusqu'au dessus de l'apophyse épineuse, la plus élevée de toutes celles des vertèbres; & le train de derrière, un pied dix pouces & demi depuis terre jusqu'au dessus de l'os de la hanche.

## N.° CDLXXII.

### *Coupe des cornes d'un bélier.*

Cette pièce est composée d'une grande partie de l'os frontal, à laquelle tiennent les cornes. Celle du côté droit a été sciée transversalement, à deux doigts au dessus de la base : au moyen de cette coupe, on voit l'épaisseur des parois de la corne, qui est de moins d'une ligne dans quelques endroits; & la cavité qui se trouve dans l'os de la corne, qui

qui a neuf lignes de diamètre. Cette cavité eſt une continuation du ſinus frontal, qui s'étend juſqu'à environ le tiers de la longueur de l'os de la corne. Celle du côté gauche a été ſciée de façon à faire voir qu'il reſte un eſpace vuide, long de cinq lignes, entre l'extrémité de l'os & le fond de la cavité de la corne. Ces os ſont très-poreux ; il y a des cannelures longitudinales aſſez profondes ſur leur ſurface, & ils ſont terminés par de petites pointes.

## N.° CDLXXIII.

### *Tête de brebis avec des cornes.*

Cette tête a ſept pouces & demi de longueur depuis l'extrémité de la mâchoire du deſſus juſqu'à l'occiput, & un pied un pouce & demi de circonférence, priſe au devant des cornes, ſur la partie poſtérieure des orbites, & ſur les angles de la mâchoire inférieure. Chaque corne a ſix pouces de longueur, & trois pouces & demi de circonférence à la baſe : il y a neuf pouces de diſtance entre les extrémités des deux cornes.

## N.° CDLXXIV.

### *Tête de brebis ſans cornes.*

La longueur de cette tête eſt de ſept pouces

depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput, & elle a un pied un pouce & demi de circonférence, prise sur la partie postérieure des orbites, & sur les angles de la mâchoire inférieure. La cinquième dent molaire du côté droit de la mâchoire du dessous, est beaucoup plus longue que les autres, parce que la dent correspondante du même côté, de la mâchoire du dessus, étoit tombée, & ne s'étoit par conséquent pas opposée à l'accroissement de la longue dent du dessous. Il y a sur l'émail des dents mâchelières, une couche assez mince de matière noirâtre, un peu bronzée & polie comme certaines pyrites. Cette matière se trouve sur les dents mâchelières des béliers, des brebis & des moutons.

## N.° CDLXXV.

### *Tête de mouton avec des cornes.*

Cette tête a sept pouces & demi de longueur depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput, & treize pouces de circonférence, prise au devant des cornes & sur les angles de la mâchoire inférieure. Les cornes s'étendent en arrière & en dehors, & se replient en bas & en dedans. On avoit été obligé d'en couper l'extrémité dans l'animal vivant, parce qu'elles touchoient à l'occiput. Elles sont de figure différente de celles du

bélier, plus minces & aplaties sur les côtés ; elles n'ont que deux pouces neuf lignes de circonférence à la base. L'os de chaque corne a un pouce huit lignes de longueur, & deux pouces & demi de circonférence à son origine. La troisième dent de chaque côté de la mâchoire supérieure est beaucoup plus courte que les autres, & paroît nouvellement formée ; ce qui me fait soupçonner qu'il tombe & qu'il renaît plusieurs dents mâchelières dans le mouton & les autres animaux de son espèce. On trouvera dans la description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du cochon, un fait qui prouve que les cochons perdent des dents mâchelières, qui sont remplacées par de nouvelles dents.

## N.° CDLXXVI.

### *Tête de mouton sans cornes.*

La longueur de cette tête est de sept pouces deux lignes, depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput ; elle a un pied un pouce huit lignes de circonférence, prise sur la partie postérieure des orbites, & sur les angles de la mâchoire inférieure. On a fait une coupe entre les deux orbites, pour mettre à découvert les sinus frontaux.

## N.° CDLXXVII.

### *L'os hyoïde d'un bélier.*

On peut voir les dimensions de cette pièce dans la table où celles des os du bélier sont rapportées. Toutes les parties dont cet os hyoïde est composé, se trouvent placées dans leur vraie situation.

# LA CHEVRE.

QUOIQUE les espèces dans les animaux soient toutes séparées par un intervalle que la Nature ne peut franchir, quelques-unes semblent se rapprocher par un si grand nombre de rapports, qu'il ne reste, pour ainsi dire, entre elles que l'espace nécessaire pour tirer la ligne de séparation; & lorsque nous comparons ces espèces voisines, & que nous les considérons relativement à nous, les unes se présentent comme des espèces de première utilité, & les autres semblent n'être que des espèces auxiliaires, qui pourroient, à bien des égards, remplacer les premières, & nous servir aux mêmes usages. L'âne pourroit presque remplacer le cheval; & de même, si l'espèce de la brebis venoit à nous manquer, celle de la chèvre pourroit y suppléer. La chèvre fournit du lait comme la brebis, & même en plus grande abondance;

elle donne auſſi du ſuif en quantité : ſon poil, quoique plus rude que la laine, ſert à faire de très-bonnes étoffes : ſa peau vaut mieux que celle du mouton : la chair du chevreau approche aſſez de celle de l'agneau, &c. Ces eſpèces auxiliaires ſont plus agreſtes, plus robuſtes que les eſpèces principales ; l'âne & la chèvre ne demandent pas autant de ſoin que le cheval & la brebis ; par-tout ils trouvent à vivre & broutent également les plantes de toute eſpèce, les herbes groſſières, les arbriſſeaux chargés d'épines ; ils ſont moins affectés de l'intempérie du climat, ils peuvent mieux ſe paſſer du ſecours de l'homme : moins ils nous appartiennent, plus ils ſemblent appartenir à la Nature ; & au lieu d'imaginer que ces eſpèces ſubalternes n'ont été produites que par la dégénération des eſpèces premières, au lieu de regarder l'âne comme un cheval dégénéré, il y auroit plus de raiſon de dire que le cheval eſt un âne perfectionné ; que la brebis n'eſt qu'une eſpèce de chèvre plus délicate que nous avons ſoignée, perfectionnée, propagée pour

notre utilité, & qu'en général les espèces les plus parfaites, sur-tout dans les animaux domestiques, tirent leur origine de l'espèce moins parfaite des animaux sauvages qui en approchent le plus, la Nature seule ne pouvant faire autant que la Nature & l'homme réunis.

Quoi qu'il en soit, la chèvre est une espèce distincte, & peut-être encore plus éloignée de celle de la brebis, que l'espèce de l'âne ne l'est de celle du cheval. Le bouc s'accouple volontiers avec la brebis, comme l'âne avec la jument, & le bélier se joint avec la chèvre, comme le cheval avec l'ânesse; mais quoique ces accouplemens soient assez fréquens, & quelquefois prolifiques, il ne s'est point formé d'espèce intermédiaire entre la chèvre & la brebis: ces deux espèces sont distinctes, demeurent constamment séparées & toûjours à la même distance l'une de l'autre; elles n'ont donc point été altérées par ces mélanges, elles n'ont point fait de nouvelles souches, de nouvelles races d'animaux mitoyens, elles n'ont produit que des différences individuelles,

qui n'influent pas ſur l'unité de chacune des eſpèces primitives, & qui confirment au contraire la réalité de leur différence caractériſtique.

Mais il y a bien des cas où nous ne pouvons ni diſtinguer ces caractères, ni prononcer ſur leurs différences avec autant de certitude ; il y en a beaucoup d'autres où nous ſommes obligés de ſuſpendre notre jugement, & encore une infinité d'autres ſur leſquels nous n'avons aucune lumière ; car indépendamment de l'incertitude où nous jette la contrariété des témoignages ſur les faits qui nous ont été tranſmis, indépendamment du doute qui réſulte du peu d'exactitude de ceux qui ont obſervé la Nature, le plus grand obſtacle qu'il y ait à l'avancement de nos connoiſſances, eſt l'ignorance preſque forcée dans laquelle nous ſommes d'un très-grand nombre d'effets que le temps ſeul n'a pû préſenter à nos yeux, & qui ne ſe dévoileront même à ceux de la poſtérité que par des expériences & des obſervations combinées : en attendant, nous errons dans les ténèbres, ou nous marchons avec perplexité

entre des préjugés & des probabilités, ignorant même jusqu'à la possibilité des choses, & confondant à tout moment les opinions des hommes avec les actes de la Nature. Les exemples se présentent en foule ; mais sans en prendre ailleurs que dans notre sujet, nous savons que le bouc & la brebis s'accouplent & produisent ensemble, mais personne ne nous a dit encore s'il en résulte un mulet stérile, ou un animal fécond qui puisse faire souche pour des générations nouvelles ou semblables aux premières : de même, quoique nous sachions que le bélier s'accouple avec la chèvre, nous ignorons s'ils produisent ensemble & quel est ce produit ; nous croyons que les mulets en général, c'est-à-dire, les animaux qui viennent du mélange de deux espèces différentes, sont stériles, parce qu'il ne paroît pas que les mulets qui viennent de l'âne & de la jument, non plus que ceux qui viennent du cheval & de l'ânesse, produisent rien entre eux ou avec ceux dont ils viennent : cependant cette opinion est mal fondée peut-être ; les

anciens diſent poſitivement que le mulet peut produire à l'âge de ſept ans, & qu'il produit avec la jument *(a)*: ils nous diſent que la mule peut concevoir, quoiqu'elle ne puiſſe perfectionner ſon fruit *(b)*; il ſeroit donc néceſſaire de détruire ou de confirmer ces faits, qui répandent de l'obſcurité ſur la diſtinction réelle des animaux, & ſur la théorie de la génération: d'ailleurs, quoique nous connoiſſions aſſez diſtinctement les eſpèces de tous les animaux qui nous avoiſinent, nous ne ſavons pas ce que produiroit leur mélange entre eux ou avec des animaux étrangers; nous ne ſommes que très-mal informés des jumars, c'eſt-à-dire, du produit de la vache & de l'âne, ou de la jument & du taureau: nous ignorons ſi le zèbre ne produiroit pas avec le cheval ou l'âne; ſi l'animal à large queue, auquel on a donné le

*(a) Mulus ſeptennis implere poteſt, & jàm cum equâ conjunctus hinnum procreavit.* Ariſt. hiſt. animal. lib. VI, cap. XXIV.

*(b) Itaque concipere quidem aliquando mula poteſt, quod jàm factum eſt; ſed enutrire atque in finem perducere non poteſt. Mas generare interdùm poteſt.* Ariſt. de generat. animal. lib. II, cap. VI.

nom de mouton de Barbarie, ne produiroit pas avec notre brebis ; si le chamois n'est pas une chèvre sauvage, s'il ne formeroit pas avec nos chèvres quelque race intermédiaire ; si les singes diffèrent réellement par les espèces, ou s'ils ne font, comme les chiens, qu'une seule & même espèce, mais variée par un grand nombre de races différentes ; si le chien peut produire avec le renard & le loup ; si le cerf produit avec la vache, la biche avec le dain, &c. Notre ignorance sur tous ces faits est, comme je l'ai dit, presque forcée, les expériences qui pourroient les décider demandant plus de temps, de soins & de dépense que la vie & la fortune d'un homme ordinaire ne peuvent le permettre. J'ai employé quelques années à faire des tentatives de cette espèce : j'en rendrai compte lorsque je parlerai des mulets ; mais je conviendrai d'avance qu'elles ne m'ont fourni que peu de lumières, & que la plupart de ces épreuves ont été sans succès.

De là dépendent cependant la connoissance entière des animaux, la division

exacte de leurs eſpèces, & l'intelligence parfaite de leur hiſtoire ; de là dépendent auſſi la manière de l'écrire & l'art de la traiter : mais puiſque nous ſommes privés de ces connoiſſances ſi néceſſaires à notre objet ; puiſqu'il ne nous eſt pas poſſible, faute de faits, d'établir des rapports, & de fonder nos raiſonnemens, nous ne pouvons pas mieux faire que d'aller pas à pas, de conſidérer chaque animal individuellement, de regarder comme des eſpèces différentes toutes celles qui ne ſe mêlent pas ſous nos yeux, & d'écrire leur hiſtoire par articles ſéparés, en nous réſervant de les joindre ou de les fondre enſemble, dès que, par notre propre expérience, ou par celle des autres, nous ſerons plus inſtruits.

C'eſt par cette raiſon que, quoiqu'il y ait pluſieurs animaux qui reſſemblent à la brebis & à la chèvre, nous ne parlons ici que de la chèvre & de la brebis domeſtiques. Nous ignorons ſi les eſpèces étrangères pourroient produire & former de nouvelles races avec ces eſpèces communes. Nous ſommes donc fondés

à les regarder comme des espèces différentes, jusqu'à ce qu'il soit prouvé par le fait, que les individus de chacune de ces espèces étrangères peuvent se mêler avec l'espèce commune, & produire d'autres individus qui produiroient entre eux, ce caractère seul constituant la réalité & l'unité de ce que l'on doit appeler espèce, tant dans les animaux que dans les végétaux.

La chèvre a de sa nature plus de sentiment & de ressource que la brebis; elle vient à l'homme volontiers, elle se familiarise aisément, elle est sensible aux caresses & capable d'attachement; elle est aussi plus forte, plus légère, plus agile & moins timide que la brebis; elle est vive, capricieuse, lascive & vagabonde. Ce n'est qu'avec peine qu'on la conduit, & qu'on peut la réduire en troupeau: elle aime à s'écarter dans les solitudes, à grimper sur les lieux escarpés, à se placer, & même à dormir sur la pointe des rochers & sur le bord des précipices; elle cherche le mâle avec empressement; elle s'accouple avec ardeur, & produit de très-bonne heure;

elle eſt robuſte, aiſée à nourrir; preſque toutes les herbes lui ſont bonnes, & il y en a peu qui l'incommodent. Le tempérament, qui dans tous les animaux influe beaucoup ſur le naturel, ne paroît cependant pas dans la chèvre différer eſſentiellement de celui de la brebis. Ces deux eſpèces d'animaux, dont l'organiſation intérieure eſt preſque entièrement ſemblable, ſe nourriſſent, croiſſent & multiplient de la même manière, & ſe reſſemblent encore par le caractère des maladies, qui ſont les mêmes, à l'exception de quelques-unes auxquelles la chèvre n'eſt pas ſujette; elle ne craint pas, comme la brebis, la trop grande chaleur; elle dort au ſoleil, & s'expoſe volontiers à ſes rayons les plus vifs, ſans en être incommodée, & ſans que cette ardeur lui cauſe ni étourdiſſemens, ni vertiges; elle ne s'effraie point des orages, ne s'impatiente pas à la pluie, mais elle paroît être ſenſible à la rigueur du froid. Les mouvemens extérieurs, leſquels, comme nous l'avons dit, dépendent beaucoup moins de la conformation du corps, que de la force & de la

variété des ſenſations relatives à l'appétit & au deſir, ſont par cette raiſon beaucoup moins meſurés, beaucoup plus vifs dans la chèvre que dans la brebis. L'inconſtance de ſon naturel ſe marque par l'irrégularité de ſes actions; elle marche, elle s'arrête, elle court, elle bondit, elle ſaute, s'approche, s'éloigne, ſe montre, ſe cache, ou fuit, comme par caprice, & ſans autre cauſe déterminante que celle de la vivacité bizarre de ſon ſentiment intérieur, & toute la ſoupleſſe des organes, tout le nerf du corps ſuffiſent à peine à la pétulance & à la rapidité de ces mouvemens, qui lui ſont naturels.

On a des preuves que ces animaux ſont naturellement amis de l'homme, & que dans les lieux inhabités ils ne deviennent point ſauvages. En 1698, un vaiſſeau anglois ayant relâché à l'iſle de Bonaviſta, deux Nègres ſe préſentèrent à bord & offrirent *gratis* aux Anglois autant de boucs qu'ils en voudroient emporter. A l'étonnement que le Capitaine marqua de cette offre, les Nègres répondirent qu'il n'y avoit que douze

perſonnes dans toute l'iſle, que les boucs & les chèvres s'y étoient multipliés juſqu'à devenir incommodes, & que loin de donner beaucoup de peine à les prendre, ils ſuivoient les hommes avec une ſorte d'obſtination, comme les animaux domeſtiques *.

Le bouc peut engendrer à un an, & la chèvre dès l'âge de ſept mois; mais les fruits de cette génération précoce ſont foibles & défectueux, & l'on attend ordinairement que l'un & l'autre aient dix-huit mois ou deux ans avant de leur permettre de ſe joindre. Le bouc eſt un aſſez bel animal, très-vigoureux & très-chaud : un ſeul peut ſuffire à plus de cent cinquante chèvres pendant deux ou trois mois; mais cette ardeur qui le conſume ne dure que trois ou quatre ans, & ces animaux ſont énervés, & même vieux, dès l'âge de cinq ou ſix ans. Lorſque l'on veut donc faire choix d'un bouc pour la propagation, il faut qu'il ſoit jeune & de bonne figure, c'eſt-à-dire, âgé de deux ans, la taille grande, le

* Voyez l'hiſtoire générale des voyages, *tome I, page 518.*

col court & charnu, la tête légère, les oreilles pendantes, les cuisses grosses, les jambes fermes, le poil noir, épais & doux, la barbe longue & bien garnie. Il y a moins de choix à faire pour les chèvres; seulement on peut observer que celles dont le corps est grand, la croupe large, les cuisses fournies, la démarche légère, les mamelles grosses, les pis longs, le poil doux & touffu, sont les meilleures. Elles sont ordinairement en chaleur aux mois de septembre, octobre & novembre, & même pour peu qu'elles approchent du mâle en tout autre temps, elles sont bien-tôt disposées à le recevoir, & elles peuvent s'accoupler & produire dans toutes les saisons; cependant elles retiennent plus sûrement en automne, & l'on préfère encore les mois d'octobre & de novembre par une autre raison, c'est qu'il est bon que les jeunes chevreaux trouvent de l'herbe tendre lorsqu'ils commencent à paître pour la première fois. Les chèvres portent cinq mois, & mettent bas au commencement du sixième, elles allaitent leur petit pendant un mois ou cinq semaines; ainsi l'on doit

compter environ ſix mois & demi entre le temps auquel on les aura fait couvrir, & celui où le chevreau pourra commencer à paître.

Lorſqu'on les conduit avec les moutons, elles ne reſtent pas à leur ſuite, elles précèdent toûjours le troupeau; il vaut mieux les mener ſéparément paître ſur les collines, elles aiment mieux les lieux élevés & les montagnes, même les plus eſcarpées; elles trouvent autant de nourriture qu'il leur en faut, dans les bruyères, dans les friches, dans les terreins incultes & dans les terres ſtériles: il faut les éloigner des endroits cultivés, les empêcher d'entrer dans les blés, dans les vignes, dans les bois; elles font un grand dégât dans les taillis; les arbres dont elles broutent avec avidité les jeunes pouſſes & les écorces tendres, périſſent preſque tous; elles craignent les lieux humides, les prairies maréca-geuſes, les pâturages gras: on en élève rarement dans les pays de plaines; elles s'y portent mal, & leur chair eſt de mauvaiſe qualité. Dans la pluſpart des climats chauds, l'on nourrit des chèvres

en grande quantité, & on ne leur donne point d'étable : en France, elles périroient si on ne les mettoit pas à l'abri pendant l'hiver. On peut se dispenser de leur donner de la litière en été, mais il leur en faut pendant l'hiver ; & comme toute humidité les incommode beaucoup, on ne les laisse pas coucher sur leur fumier, & on leur donne souvent de la litière fraîche. On les fait sortir de grand matin pour les mener aux champs ; l'herbe chargée de rosée, qui n'est pas bonne pour les moutons, fait grand bien aux chèvres. Comme elles sont indociles & vagabondes, un homme, quelque robuste & quelque agile qu'il soit, n'en peut guère conduire que cinquante. On ne les laisse pas sortir pendant les neiges & les frimats ; on les nourrit à l'étable, d'herbes & de petites branches d'arbres cueillies en automne, ou de choux, de navets & d'autres légumes. Plus elles mangent, plus la quantité de leur lait augmente ; & pour entretenir ou augmenter encore cette abondance de lait, on les fait beaucoup boire, & on leur donne quelquefois du

ſalpêtre ou de l'eau ſalée. On peut commencer à les traire quinze jours après qu'elles ont mis bas; elles donnent du lait en quantité pendant quatre à cinq mois, & elles en donnent ſoir & matin.

La chèvre ne produit ordinairement qu'un chevreau, quelquefois deux, très-rarement trois, & jamais plus de quatre; elle ne produit que depuis l'âge d'un an ou dix-huit mois, juſqu'à ſept ans. Le bouc pourroit engendrer juſqu'à cet âge, & peut-être au delà, ſi on le ménageoit davantage; mais communément il ne ſert que juſqu'à l'âge de cinq ans. On le réforme alors pour l'engraiſſer avec les vieilles chèvres & les jeunes chevreaux mâles, que l'on coupe à l'âge de ſix mois, afin de rendre leur chair plus ſucculente & plus tendre. On les engraiſſe de la même manière que l'on engraiſſe les moutons; mais, quelque ſoin qu'on prenne, & quelque nourriture qu'on leur donne, leur chair n'eſt jamais auſſi bonne que celle du mouton, ſi ce n'eſt dans les climats très-chauds, où la chair du mouton eſt fade & de mauvais goût. L'odeur forte du bouc

ne vient pas de ſa chair, mais de ſa peau. On ne laiſſe pas vieillir ces animaux, qui pourroient peut-être vivre dix ou douze ans : on s'en défait dès qu'ils ceſſent de produire, & plus ils ſont vieux, plus leur chair eſt mauvaiſe. Communément les boucs & les chèvres ont des cornes; cependant il y a, quoiqu'en moindre nombre, des chèvres & des boucs ſans cornes. Ils varient auſſi beaucoup par la couleur du poil : on dit que les blanches & celles qui n'ont point de cornes, ſont celles qui donnent le plus de lait, & que les noires ſont les plus fortes & les plus robuſtes de toutes. Ces animaux, qui ne coûtent preſque rien à nourrir, ne laiſſent pas de faire un produit aſſez conſidérable; on en vend la chair, le ſuif, le poil & la peau. Leur lait eſt plus ſain & meilleur que celui de la brebis; il eſt d'uſage dans la médecine, il ſe caille aiſément, & l'on en fait de très-bons fromages : comme il ne contient que peu de parties butireuſes, l'on ne doit pas en ſéparer la crême. Les chèvres ſe laiſſent téter aiſément, même par les enfans, pour leſquels leur

lait eſt une très-bonne nourriture ; elles ſont, comme les vaches & les brebis, ſujettes à être tétées par la couleuvre, & encore par un oiſeau connu ſous le nom de *tète-chèvre* ou *crapaud-volant*, qui s'attache à leur mamelle pendant la nuit, & leur fait, dit-on, perdre leur lait.

Les chèvres n'ont point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure ; celles de la mâchoire inférieure tombent & ſe renouvellent dans le même temps & dans le même ordre que celles des brebis : les nœuds des cornes & les dents peuvent indiquer l'âge. Le nombre des dents n'eſt pas conſtant dans les chèvres ; elles en ont ordinairement moins que les boucs, qui ont auſſi le poil plus rude, la barbe & les cornes plus longues que les chèvres. Ces animaux, comme les bœufs & les moutons, ont quatre eſtomacs & ruminent : l'eſpèce en eſt plus répandue que celle de la brebis ; on trouve des chèvres ſemblables aux nôtres dans pluſieurs parties du monde ; elles ſont ſeulement plus petites en Guinée & dans les autres pays chauds ; elles ſont plus grandes en Moſcovie & dans les autres

climats froids. Les chèvres d'Angora ou de Syrie, à oreilles pendantes, ſont de la même eſpèce que les nôtres; elles ſe mêlent & produiſent enſemble, même dans nos climats: le mâle a les cornes à peu près auſſi longues que le bouc ordinaire, mais dirigées & contournées d'une manière différente; elles s'étendent horizontalement de chaque côté de la tête, & forment des ſpirales à peu près comme un tire-bourre. Les cornes de la femelle ſont courtes, & ſe recourbent en arrière, en bas & en avant; de ſorte qu'elles aboutiſſent auprès de l'œil, & il paroît que leur contour & leur direction varient. Le bouc & la chèvre d'Angora, que nous avons vûs à la Ménagerie du Roi, les avoient telles que nous venons de les décrire; & ces chèvres ont, comme preſque tous les autres animaux de Syrie, le poil très-long, très-fourni, & ſi fin qu'on en fait des étoffes auſſi belles & auſſi luſtrées que nos étoffes de ſoie.

# DESCRIPTION DU BOUC.

QUOIQUE le bouc soit à peu près de la même grosseur que le bélier, & qu'il lui ressemble presque dans tous les détails des parties intérieures, cependant il en diffère beaucoup à l'extérieur; & il n'y a peut-être, exception faite de la grandeur, guère plus de ressemblance, pour la figure, entre le bouc & le bélier, qu'entre le bélier & le taureau. Ces trois animaux ont pour caractères communs les organes de la rumination, les cornes, le pied fourchu, &c. Il y a autant de rapports entre eux, dans les parties molles de l'intérieur, qu'entre le cheval & l'âne, mais il y a bien plus de différence dans la figure extérieure du corps & dans celle des os.

Le bouc diffère du bélier par la forme de la tête, la longueur & la direction des cornes, la grosseur des jambes, la qualité du poil & la variété de sa longueur; car le bouc a une sorte de barbe sous la mâchoire inférieure, & une crinière le long du col & du dos jusqu'à la queue. Toutes ces différences méritent d'être exposées dans une table de dimensions des parties extérieures du bouc; mais il seroit inutile de faire une description détaillée des parties molles de l'intérieur, parce qu'elles ressemblent presque

en

en entier à celle du bélier : il faut, au contraire, donner la description en entier du squelette du bouc, pour faire voir les différences qui se trouvent dans les os de cet animal, comparés à ceux du bélier & du taureau, d'autant plus que les différences de la forme extérieure du corps dépendent de la figure des os.

Les couleurs les plus ordinaires du bouc & de la chèvre, sont le blanc & le noir; il y en a de blancs & de noirs en entier, d'autres, en plus grand nombre, sont en partie blancs & en partie noirs; il s'en trouve aussi beaucoup qui ont du brun & du fauve. Le poil est de longueur inégale sur différentes parties du corps; par-tout il est plus ferme que le poil du cheval, mais moins dur que son crin. J'ai vû un bouc qui étoit en partie noir & en partie blanc, & qui avoit de la laine de couleur blancheâtre, mêlée avec le poil, sur le dos & sur le haut des côtés du corps, & disposée par flocons qui descendoient aussi bas que le poil, & même plus bas.

Le poil du bouc qui est représenté *(pl. VIII)* nous a paru plus dur, plus ferme que celui de l'âne : il étoit de longueur très-inégale; celui de la barbe avoit jusqu'à neuf pouces; cette barbe formoit un bouquet qui étoit placé au delà du menton sous les coins de la bouche, & qui s'étendoit sur la longueur de trois pouces du côté de la gorge *(voyez la pl. VIII)*. Le poil du front, du cou, du poitrail, des

côtés du corps, de la face extérieure des bras & des cuisses, avoit environ trois pouces de longueur; celui de la tête, à l'exception du front & de la barbe, celui des oreilles, du dessous du ventre, de la face intérieure des bras & des cuisses, & du bas des quatre pieds, depuis les genoux, & depuis les jarrets jusqu'au boulet, étoit fort court; mais sur le paturon, & principalement sur la couronne, il se trouvoit un peu plus long. Ce bouc avoit une crinière composée de crins comme celle du cheval, ces crins tomboient de chaque côté du cou, leur longueur étoit d'un demi-pied près du garrot. Il y avoit aussi une sorte de crinière tout le long du dos & de la croupe, & même jusqu'au bout de la queue; elle se partageoit en deux parties latérales, dont les poils s'étendoient en arrière & un peu en dehors, & diminuoient peu à peu de longueur depuis le garrot jusqu'au bout de la queue, où ils étoient à peu près de même longueur que les poils de la face extérieure des cuisses; mais il se trouvoit encore une sorte de continuation de crinière le long de la partie postérieure de chaque cuisse, jusqu'à quelque distance du jarret: cette crinière étoit formée par un poil de moyenne longueur; il y en avoit aussi de pareil sur le front, en manière de toupet.

Ce bouc avoit du noir, du blanc & du fauve sur les côtés de la tête; la face extérieure des oreilles & les côtés du cou étoient en partie blancs & en partie fauves, de même

que les côtés du corps, les hanches & la face extérieure des cuisses; mais le blanc dominoit sur les côtés du corps & sur les épaules, & le fauve paroissoit plus que le blanc sur les hanches & les cuisses jusqu'au jarret, tout le reste du corps étoit noir : il y avoit des poils blancs dans la crinière sur le milieu du cou, des poils fauves mêlés avec les poils noirs sur le dos & sur la croupe jusqu'à la queue; près de l'origine de cette partie, on voyoit une bande transversale blanche & fauve, qui paroissoit séparer l'extrémité de la crinière & le commencement de la queue. Au reste, les couleurs des animaux de cette espèce varient dans les différens individus : je ne décris les couleurs de celui-ci en particulier, que parce qu'il est représenté *pl. VIII.*

Il avoit les cornes de couleur brune-grisâtre, elles étoient un peu aplaties, & cependant arrondies sur chaque face & sur le bord postérieur & extérieur; mais le bord antérieur étoit tranchant, inégal, & terminé en différens endroits par des tubercules plus ou moins gros. Il y avoit sur chaque corne un grand nombre de petites cannelures un peu ondoyantes, qui l'entouroient, & qui étoient fort près les unes des autres. Les cornes, au sortir de la tête, s'éloignoient peu à peu l'une de l'autre; ensuite elles se recourboient en arrière & en dehors, se prolongeoient horizontalement de chaque côté de l'animal, & enfin se replioient un peu en bas & en avant. Les cornes des

boucs sont plus ou moins longues, & différemment contournées (*voyez* les cornes du squelette de bouc, *pl. XIII*; elles diffèrent de celles du bouc, *pl. VIII*). La plusparт des chèvres ont aussi des cornes; elles sont moins longues que celles des boucs, mais elles ont la même position & la même direction.

Il y a différentes races dans l'espèce du bouc comme dans celle du cheval, mais elles ne sont pas si nombreuses; nous ne connoissons guère en France que celle des boucs & des chèvres que l'on a apportés d'Angora, & dont la race se croise avec celle qui est naturelle à notre climat : elle paroît en différer à l'extérieur, en ce que le bouc d'Angora (*planche X*) & la chèvre (*planche XI*) ont le poil ondoyant, très-long, très-fin, & luisant comme la soie; les oreilles pendantes, & les cornes contournées en spirale, comme il a été dit dans l'histoire de la chèvre, *page 71*.

Les grandes cornes qui surmontent la tête du bouc, & la longue barbe qui est suspendue à son menton, lui donnent un air bizarre & équivoque; mais pour reconnoître les caractères de sa physionomie, il faudroit ne considérer que sa face, sans faire attention aux cornes ni à la barbe. On verroit alors qu'il auroit une apparence de finesse, parce que la partie de la face qui s'étend depuis les yeux jusqu'au bout des lèvres, est alongée & effilée; le bout du museau bien arrondi, le menton bien formé, les deux lèvres bien séparées par

la fente de la bouche, la lèvre supérieure bien terminée par les ouvertures des narines, qui s'approchent de très-près par leur extrémité intérieure, & qui forment une fente parallèle à celle de la bouche, tous ces traits sont expressifs, animent la physionomie du bouc, & lui donnent un air de vivacité & de douceur. L'éloignement des yeux, quoique grand dans cet animal, ne rend point sa physionomie stupide, parce que le front est fort étroit, & presque entièrement occupé par le toupet (*voyez* la chèvre, *pl. IX*). D'ailleurs, les yeux sont très-vifs, très-grands & très-apparens, quoique posés un peu sur les côtés de la tête; ils donnent encore plus de vivacité au bouc que la forme du bout de son museau & que les oreilles, qui sont bien proportionnées, bien posées & bien soûtenues. Les yeux sont le trait le plus animé par la belle couleur jaune de l'iris, & sur-tout par la figure singulière de la prunelle; c'est un quarré long, dont les côtés sont irrégulièrement terminés, &, pour ainsi dire, frangés, & dont les angles sont arrondis. Ce quarré est le plus souvent situé de façon que l'angle inférieur de devant est à peu près à la hauteur de l'angle antérieur de l'œil, & l'angle supérieur de derrière à la hauteur de l'angle postérieur de l'œil.

Considérons à présent le bouc avec ses cornes & sa barbe, à l'instant la face va paroître partagée transversalement par le milieu,

&, pour ainſi dire, double; la phyſionomie aura l'air équivoque, parce que les apparences de fineſſe & de vivacité vont ſe changer en un air peſant & ſtupide, comme nous allons l'expliquer. L'étendue du chanfrein, depuis les yeux juſqu'aux narines, étant nue & dénuée de traits, les yeux ſemblent appartenir à la partie ſupérieure de la face qui ſert de baſe aux cornes, & former avec le front, les oreilles & les cornes, un grouppe éloigné, &, pour ainſi dire, ſéparé de la partie inférieure de la face, qui, réunie avec la barbe, fait un autre grouppe compoſé des narines, des lèvres, de la bouche, du menton & de la barbe. Suppoſons que l'on couvre cette partie de la face, & qu'on ne voie que la partie ſupérieure, les cornes ſont ſi groſſes & ſi grandes, qu'elles font diſparoître, pour ainſi dire, les proportions des oreilles, la vivacité des yeux & la petiteſſe du front : ces trois parties qui, priſes ſéparément des cornes, préſentoient l'apparence de la légèreté & de la vivacité, ne font plus aucun effet lorſqu'elles ſont ſurmontées par les cornes, ne donnent plus aucune idée de légèreté ni de fineſſe, & l'enſemble formé par cette réunion n'eſt que lourd & peſant. Voyons à préſent quel changement il arrive dans la partie inférieure de la face du bouc, lorſqu'on la conſidère ſéparément de la partie ſupérieure & des cornes, alors les traits des narines & de la bouche, qui ſont fortement exprimés, formant ſeuls

un ensemble avec la barbe, & n'étant plus adoucis & animés par les yeux & par les autres traits de la partie supérieure de la face, ne présentent plus que l'apparence de la rudesse & de la stupidité, au lieu de l'air de docilité & de finesse qu'a le museau du bouc étant réuni avec le reste de la face, & pris séparément de la barbe. Voilà pourquoi, en réunissant la face entière avec les cornes & la barbe, comme dans son état naturel, on ne voit dans le bouc qu'une physionomie équivoque & bizarre, qui paroît morne lorsque la tête est vûe de profil, & que l'on voit le museau avancé au dessus & au devant de la barbe.

En général, le corps du bouc paroît ou trop petit par rapport à ses cornes, ou trop gros par rapport à la hauteur des jambes qui sont fort courtes, principalement celles de devant, de sorte que le garrot est plus bas que les hanches. L'encolure foible & la tête petite & basse paroissent surchargées par les cornes, dont l'étendue est trop grande à proportion du corps. Le bouc est encore difforme par une autre disproportion; c'est que les reins, les hanches, la croupe, les fesses & les cuisses, en un mot toute la partie postérieure du corps, paroissent trop gros, & les jambes de derrière trop longues en comparaison du reste du corps. D'ailleurs les genoux sont tournés en dedans, & les jambes si courtes qu'elles paroissent nouées; & les pieds de devant sont plus gros

que ceux de derrière. Cependant le bouc présente ses cornes avec grace, & il les tourne de côté & d'autre avec beaucoup de facilité; l'attitude qu'il prend pour les présenter en baissant la tête, lui sied bien : il lève les jambes de devant avec aisance, & fait paroître dans tous ses mouvemens beaucoup de souplesse & d'agilité.

Il y a dans la plupart des chèvres, & dans quelques boucs, au devant du cou, deux prolongemens de la peau auxquels on a donné le nom de *glands (A, pl. IX)*; ceux de la chèvre qui est représentée dans cette planche, étoient placés à deux pouces au dessous de la mâchoire inférieure, & à un pouce & demi de distance l'un de l'autre; ils avoient deux pouces de longueur & environ un pouce de circonférence; ils étoient couverts de poil comme le reste du corps : le gland du côté droit tenoit à un petit corps globuleux qui avoit un demi-pouce de diamètre; mais l'autre gland, & tous ceux que j'ai touchés dans d'autres chèvres, sortoient uniment de la peau, & leur longueur étoit de deux à trois pouces.

La grandeur des boucs varie à peu près comme celle des béliers; le bouc qui est représenté, *planche VIII*, étoit de taille médiocre; les parties extérieures du corps avoient les dimensions suivantes.

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du | | | |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| museau jusqu'à l'anus . . . . . | 4. | 0. | 1. |
| Hauteur du train de devant . . . . | 2. | 2. | 0. |
| Hauteur du train de derrière . . . | 2. | 3. | 0. |
| Longueur de la tête depuis le bout du museau jusque derrière les cornes . . . . . | 0. | 9. | 0. |
| Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux . . . . | 0. | 9. | 0. |
| Contour de la bouche . . . . . | 0. | 5. | 6. |
| Distance entre les angles de la mâchoire inférieure . . . . . | 0. | 2. | 6. |
| Distance entre les naseaux en haut. | 0. | 0. | 3. |
| Distance en bas . . . . . | 0. | 1. | 3. |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre . . . . . | 0. | 1. | 2. |
| Distance entre les deux paupières, lorsqu'elles sont ouvertes . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres . . . . . | 0. | 5. | 6. |
| Distance entre l'angle postérieur & l'oreille. . . . . | 0. | 2. | 0. |
| Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite. | 0. | 4. | 0. |
| Distance en suivant la courbure du chanfrein . . . . . | 0. | 5. | 3. |
| Circonférence de la tête, prise au devant des cornes & des oreilles. | 1. | 4. | 0. |
| Longueur des oreilles . . . . . | 0. | 5. | 0. |
| Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure . . . . . | 0. | 3. | 0. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Distance entre les deux oreilles, prise au bas | 0. | 4. | 0. |
| Longueur du cou | 0. | 11. | 0. |
| Circonférence près de la tête | 1. | 2. | 0. |
| Circonférence près des épaules | 1. | 7. | 0. |
| Hauteur | 0. | 6. | 0. |
| Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant | 2. | 8. | 0. |
| Circonférence à l'endroit le plus gros | 3. | 0. | 0. |
| Circonférence devant les jambes de derrière | 2. | 9. | 0. |
| Longueur du tronçon de la queue. | 0. | 6. | 0. |
| Largeur à son origine | 0. | 1. | 6. |
| Longueur du bras, depuis le coude jusqu'au genou | 0. | 9. | 0. |
| Circonférence à l'endroit le plus gros | 0. | 7. | 0. |
| Circonférence du genou | 0. | 5. | 6. |
| Longueur du canon | 0. | 4. | 0. |
| Circonférence à l'endroit le plus mince | 0. | 3. | 6. |
| Circonférence du boulet | 0. | 4. | 0. |
| Longueur du paturon | 0. | 1. | 8. |
| Circonférence du paturon | 0. | 4. | 6. |
| Circonférence de la couronne. | 0. | 6. | 0. |
| Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou | 0. | 8. | 0. |

Distance depuis le coude jusqu'au

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| garrot . . . . . | 0. | 10. | 0. |
| Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied . . . . . | 0. | 5. | 0. |
| Longueur de la cuisse, depuis la rotule jusqu'au jarret . . . . . | 0. | 11. | 0. |
| Circonférence près du ventre . . . | 0. | 11. | 0. |
| Longueur du canon, depuis le jarret jusqu'au boulet . . . . . | 0. | 8. | 0. |
| Circonférence . . . . . | 0. | 4. | 0. |
| Longueur des ergots . . . . . | 0. | 0. | 9. |
| Hauteur des sabots . . . . . | 0. | 1. | 4. |
| Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant. | 0. | 2. | 3. |
| Longueur dans les pieds de derrière. | 0. | 2. | 3. |
| Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant. | 0. | 1. | 9. |
| Largeur dans les pieds de derrière. | 0. | 1. | 5. |
| Distance entre les deux sabots . . . | 0. | 0. | 9. |
| Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant. | 0. | 6. | 6. |
| Circonférence sur les pieds de derrière . . . . . | 0. | 6. | 3. |

Ayant trouvé, en disséquant le bouc & la chèvre, une ressemblance presque entière entre les parties molles de l'intérieur du corps de ces deux animaux & celles du bélier & de la brebis, je renonçai à faire une description détaillée de ces parties vûes dans le bouc &

dans la chèvre, & je me proposai de les comparer avec celles du bélier & de la brebis, pour juger plus sûrement des ressemblances, & pour reconnoître les différences qui pourroient s'y trouver : dans cette vûe, je fis tuer en même temps un bouc & un bélier, à peu près de même grandeur.

Ces deux animaux ayant été ouverts, & posés l'un à côté de l'autre, je n'ai vû aucune différence qui méritât d'être rapportée, soit pour l'étendue & la situation de l'épiploon, la figure & la position des quatre estomacs, soit pour les papilles de la panse, le réseau du bonnet, les feuillets du troisième estomac & les replis de la caillette.

Le foie, la véscule du fiel & la rate du bouc étoient à très-peu-près semblables à ces mêmes viscères examinés dans le bélier, par rapport à la situation, à la figure, à la couleur, au poids, &c. Il y avoit aussi dans le foie du bouc des vers pareils à ceux qui se trouvent dans les foies des béliers, des moutons & des brebis, & que j'ai découverts dans le foie d'une ânesse ; mais le nombre de ces vers n'étoit pas aussi grand dans le bouc qu'il l'est ordinairement dans les moutons, & je n'en ai pas vû dans tous les boucs que j'ai disséqués, ni dans toutes les chèvres.

Le pancréas, les reins, le diaphragme, les poumons, le cœur, l'aorte, la langue, le palais, l'entrée du larynx, le cerveau & le cervelet du bouc, n'ont pas paru différens

de ces mêmes parties obſervées dans le bélier.

Les mamelons du bouc avoient la même ſituation que ceux du bélier, & leur nombre varie dans les animaux de l'eſpèce du bouc, comme dans ceux de l'eſpèce du bélier : il n'y en a qu'un de chaque côté dans la pluſpart des individus, & dans les autres il s'en trouve deux d'un côté & un de l'autre, ou deux de chaque côté; mais toutes les fois que j'ai vû deux mamelons de chaque côté, il y en avoit un qui étoit moins gros que l'autre. C'eſt dans les femelles, & ſur-tout dans celles qui ont du lait, qu'il faut rechercher les différences qui ſe trouvent entre les mamelons & celles qui ſont entre les mamelles. Toutes les chèvres n'ont que deux mamelles, & il n'y a dans la pluſpart qu'un mamelon à chaque mamelle : cependant j'en ai diſſéqué une qui avoit deux mamelons bien formés ſur chacune des mamelles. Les deux mamelles *(A, B, fig. 1, pl. XII)* étoient ſéparées l'une de l'autre par un eſpace *(C)* garni de poil; elles avoient chacune neuf pouces de longueur & dix pouces de circonférence. On voit ſur la mamelle droite *(A)* les deux mamelons *(D E)* bien apparens. La mamelle gauche *(B)* a été diviſée par une coupe longitudinale qui paſſe ſur le mamelon antérieur *(F)*, & qui laiſſe le mamelon poſtérieur *(G)* dans ſon entier : au moyen de cette coupe, on découvre l'intérieur de cette mamelle, & on aperçoit que le

conduit du mamelon *(F)* communique, comme celui des mamelons de la vache, dans une cavité *(H H)* qui s'étend d'un côté à l'autre de la mamelle, & qui sert de réservoir pour le lait; elle avoit environ trois pouces de longueur, & elle étoit terminée en haut par la substance glanduleuse de la mamelle, dans laquelle il y avoit plusieurs inégalités *(I I I)*. Après avoir retourné cette même mamelle, on a fait une incision longitudinale sur l'autre côté, depuis l'extrémité du mamelon postérieur *(G, fig. 1, & K, fig. 2)* jusqu'à l'extrémité supérieure *(L)* de la mamelle, & on a ouvert une cavité *(M)* avec laquelle l'orifice du mamelon *(K)* avoit communication. Cette cavité, qui étoit beaucoup moins étendue que l'autre cavité *(H H, fig. 1)*, paroissoit être une portion de la mamelle qui n'avoit pas pris autant d'accroissement que l'autre, parce que le lait n'y étoit pas tombé en aussi grande quantité. On a rendu encore plus sensible *(fig. 3)* la différence de grandeur qui étoit entre ces deux cavités, on voit la même mamelle divisée de nouveau par une coupe longitudinale qui passe au milieu de l'un & de l'autre des deux mamelons *(N O)*; l'un des mamelons *(N)* communique avec la grande cavité *(P)*, la même que celle qui est désignée par la lettre *H, fig. 1*; & l'autre mamelon *(O, fig. 3)* a communication avec la petite cavité *(Q)*, la même qui est marquée par la lettre *M, fig. 2*. On peut voir aussi

la cloison (*R, fig. 3*) qui sépare ces deux cavités.

Cette différence dans la grandeur des deux cavités de chacune des mamelles de la chèvre dont il s'agit, prouve que si les mamelles de cet animal avoient crû également dans toutes leurs parties, chaque mamelle auroit été composée, comme celles de la vache, de deux portions glanduleuses à peu près de même volume, & qu'il se seroit trouvé deux cavités à peu près de même étendue, une au dessus de chaque mamelon, & une au dessous de chacune des portions glanduleuses : mais l'une des portions glanduleuses ayant pris plus d'accroissement que l'autre, le lait s'y est formé en plus grande quantité & a dilaté l'un des côtés de la mamelle, tandis que l'autre est resté sans s'accroître. En supposant qu'il y ait une différence d'accroissement encore plus grande entre les deux portions glanduleuses d'une mamelle, l'une des portions glanduleuses sera presque entièrement oblitérée ; & si cela arrive lorsque le corps de l'animal commence à se développer, il peut se faire que cette partie de la mamelle soit nulle, & que la mamelle n'ait qu'une cavité & qu'un mamelon : aussi les mamelles de la plupart des chèvres sont-elles conformées de cette manière, & je pense que c'est par cette raison. Je n'ai point vû de brebis qui eussent plus d'un mamelon à chaque mamelle ; mais je crois qu'il pourroit se trouver quelques-uns

de ces animaux qui auroient deux mamelons à chacune des mamelles, comme dans la chèvre dont je viens de faire mention, parce que j'ai vû quatre mamelons sur un bélier, deux de chaque côté *.

Dans la comparaison que j'ai faite des parties de la génération du bouc & de la chèvre, avec celles du bélier & de la brebis, je n'ai point aperçû de différences assez considérables pour mériter une description particulière : il s'est trouvé sur le gland du bouc un tubercule charnu comme sur celui du bélier, & l'urètre débordoit au delà du gland, & formoit un petit tuyau mou & flexible, replié & collé sur le gland dans le temps qu'il n'y avoit aucune érection ; mais lorsque la verge sortoit au dehors, on voyoit que l'extrémité de l'urètre se soûtenoit presque en ligne droite au dehors du gland.

Au milieu du mois d'avril, le même jour que je fis ouvrir une brebis pleine, dont j'ai fait mention dans la description du bélier, je fis aussi l'ouverture d'une chèvre pleine & près de son terme, comme la brebis, afin d'observer, dans ces deux animaux en même temps, ce qui avoit rapport à leurs fœtus. Le chorion du fœtus de la chèvre tient à la matrice par des cotyledons, comme celui du fœtus de la brebis ; la figure de l'allantoïde est aussi à très-peu-près la même dans ces deux animaux, & la liqueur de l'allantoïde dépose

* *Voyez* la description du bélier, *page 46.*

un sédiment de même nature dans l'un & dans l'autre. Le cordon ombilical du fœtus de la chèvre avoit deux pouces & demi de longueur; le diamètre de l'allantoïde étoit d'environ quatre pouces à l'endroit le plus gros, & chacune de ses cornes avoit un pied de long. Il en sortit une masse de sédiment de couleur jaunâtre, tirant sur l'olive; elle avoit un pouce deux lignes de longueur, huit lignes à l'endroit le plus large, & deux ou trois lignes d'épaisseur : sa substance étoit semblable à celle des sédimens de l'allantoïde du cheval, du taureau, &c *. J'ai compté cent dix cotyledons; la plupart avoient sept ou huit lignes de diamètre; il s'en trouvoit de plus grands & de plus petits : ils étoient en plus grand nombre dans les cornes de la matrice que par-tout ailleurs.

Il s'est trouvé dans une autre chèvre, deux fœtus, un dans chaque corne de la matrice, & des sédimens dans chaque allantoïde; ils étoient de couleur blancheâtre, fort petits & grumeleux. L'un des fœtus étoit mâle & avoit quatre mamelons; les deux postérieurs étoient beaucoup plus gros que les antérieurs. Il y avoit sur le sommet de la tête deux tubercules bien apparens, qui désignoient la naissance des cornes : après avoir enlevé la peau, j'ai trouvé que le péricrâne étoit gonflé à l'endroit de ces tubercules, & non pas l'os; les tégu-

* *Voyez* les Mém. de l'Académie Royale des Sciences, *années 1751 & 1752.*

mens étoient aussi plus épais & plus durs sur ces tubercules. L'autre fœtus étoit femelle, il n'avoit que deux mamelons, un de chaque côté, & on ne voyoit aucune apparence de tubercules sur la tête.

Le squelette du bouc *(pl. XIII)* ne diffère de celui du bélier que par la figure de quelques parties, les plus grandes différences se trouvent dans la tête, & sur-tout dans les cornes. Celles du bouc sont posées plus en avant que celles du bélier; leur base s'étend jusqu'à l'endroit du front qui correspond à la partie supérieure des orbites, tandis que celles du bélier sont à huit lignes au dessus des orbites. Les cornes du bouc ont beaucoup moins de courbure que celles du bélier, & leur couleur est plus brune. Le bord antérieur & intérieur est plus tranchant, & le bord postérieur & extérieur plus arrondi.

Le front *(A)* du bouc est relevé en bosse, tandis que celui du bélier est plat; les orbites *(b)* sont rondes; les os du nez *(C)* sont presque droits, de même que ceux de la mâchoire supérieure *(D)*; au contraire, les os du nez du bélier sont arqués, c'est-à-dire, convexes en dehors sur leur longueur : la mâchoire supérieure est plus large à proportion, & ses os ont une courbure plus concave sur les bords de l'ouverture du nez que ceux du bélier. Les angles *(E)* que forment les deux branches de la mâchoire inférieure, sont plus mousses dans le bouc que dans le bélier, & l'occiput *(F)* plus convexe.

Les apophyſes épineuſes *(G)* des dernières vertèbres cervicales ſont plus inclinées en avant dans le bouc que dans le bélier ; mais le nombre des vertèbres & des côtes eſt le même dans les ſquelettes de ces deux animaux. L'os ſacrum du bouc eſt plus étroit à ſa partie poſtérieure que celui du bélier : les fauſſes vertèbres de la queue ſont au nombre de dix ; le baſſin eſt plus haut, à proportion de ſa largeur, que dans le bélier ; l'échancrure de la partie poſtérieure de la gouttière eſt moins profonde. Il y a une différence ſenſible entre la longueur relative des os des jambes de devant & de derrière, conſidérée ſéparément dans les jambes de devant & dans celles de derrière, & comparée à celle des os des jambes du bélier. L'humérus *(H)* du bouc eſt plus long en comparaiſon de l'os du radius *(I)*, & le radius plus long à proportion de l'os du canon *(K)* ; le tibia *(L)* eſt auſſi plus long relativement à l'os du canon *(M)*. Au reſte, le ſquelette du bouc a paru reſſemblant à celui du bélier, à l'exception des petites différences qui ſont rapportées dans la table ſuivante.

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'entre-deux des cornes . . . . . | 0. | 6. | 0. |
| Largeur du muſeau . . . . . | 0. | 0. | 9$\frac{1}{2}$. |
| Largeur de la tête, priſe à l'endroit des orbites . . . . . | 0. | 3. | 8. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la mâchoire inférieure depuis l'extrémité des dents incisives jusqu'au contour de ses branches | 0. | 7. | 0. |
| Hauteur de la face postérieure de la tête | 0. | 5. | 8. |
| Largeur | 0. | 3. | 0. |
| Largeur de la mâchoire inférieure au delà des dents incisives | 0. | 1. | 3. |
| Largeur à l'endroit des barres | 0. | 0. | 10. |
| Hauteur des branches de la mâchoire inférieure jusqu'à l'apophyse condyloïde | 0. | 2. | 6. |
| Hauteur jusqu'à l'apophyse coronoïde | 0. | 3. | 6. |
| Largeur à l'endroit du contour des branches | 0. | 1. | 10. |
| Largeur des branches au dessous de la grande échancrure | 0. | 1. | 2. |
| Distance mesurée de dehors en dehors entre les contours des branches. | 0. | 3. | 0. |
| Distance entre les apophyses condyloïdes | 0. | 3. | 0. |
| Epaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure | 0. | 0. | 1. |
| Largeur de cette mâchoire à l'endroit des barres | 0. | 0. | 10. |
| Longueur du côté supérieur | 0. | 4. | 0. |
| Distance entre les orbites & l'ouverture des narines | 0. | 2. | 2. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur de cette ouverture . . . . | 0. | 2. | 10. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 11. |
| Longueur des os propres du nez . . | 0. | 2. | 11. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Largeur des orbites . . . . . | 0. | 1. | 6. |
| Hauteur . . . . . | 0. | 1. | 6. |
| Longueur des cornes . . . . . | 1. | 6. | 6. |
| Circonférence à la base . . . . . | 0. | 6. | 6. |
| Longueur des plus longues dents incisives au dehors de l'os . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Largeur à l'extrémité . . . . . | 0. | 0. | 3. |
| Distance entre les dents incisives & les mâchelières . . . . . | 0. | 1. | 8. |
| Longueur de la partie de la mâchoire supérieure, qui est au devant des dents mâchelières . . . . | 0. | 2. | 3. |
| Longueur des plus grosses de ces dents au dehors de l'os . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Epaisseur . . . . . | 0. | 0. | 5. |
| Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde . . . . . | 0. | 2. | 4. |
| Largeur de l'endroit le plus étroit. | 0. | 0. | 2 1/2. |
| Longueur des seconds os . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 3. |
| Longueur des troisièmes os . . . . . | 0. | 0. | 9. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 1 1/2. |
| Longueur de l'os du milieu . . . . . | 0. | 0. | 3. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Largeur dans le milieu . . . . . | 0. | 0. | 2. |
| Longueur des branches de la fourchette . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| Largeur à l'endroit le plus gros . . . | 0. | 0. | 3. |
| Longueur du cou . . . . . | 0. | 9. | 0. |
| Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Longueur d'un côté à l'autre . . . . | 0. | 1. | 0. |
| Longueur des apophyſes tranſverſes de devant en arrière . . . . . | 0. | 2. | 6. |
| Largeur de la partie antérieure de la vertèbre . . . . . | 0. | 2. | 6. |
| Largeur de la partie poſtérieure . . | 0. | 2. | 9. |
| Longueur de la face ſupérieure . . . | 0. | 1. | 1. |
| Longueur de la face inférieure . . . | 0. | 1. | 1. |
| Longueur du corps de la ſeconde vertèbre . . . . . | 0. | 1. | 10. |
| Hauteur de l'apophyſe épineuſe . . | 0. | 1. | 0. |
| Largeur . . . . . | 0. | 2. | 1. |
| Longueur de la vertèbre la plus courte, qui eſt la ſixième . . . . | 0. | 1. | 1. |
| Hauteur de la plus longue apophyſe épineuſe, qui eſt celle de la ſeptième vertèbre . . . . . | 0. | 1. | 6. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| La plus grande épaiſſeur . . . . . | 0. | 0. | 3. |
| Hauteur de l'apophyſe la plus courte, qui eſt celle de la quatrième vertèbre . . . . . | 0. | 0. | 9. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Circonférence du cou prise sur la septième vertèbre, qui est l'endroit le plus gros | 0. | 7. | 6. |
| Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales | 1. | 1. | 0. |
| Hauteur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre | 0. | 2. | 0. |
| Hauteur de celle de la quatrième, qui est la plus longue | 0. | 4. | 0. |
| Hauteur de celle de la dernière, qui est la plus courte | 0. | 0. | 10. |
| Largeur de celle de la dernière, qui est la plus large | 0. | 0. | 10. |
| Largeur de celle de la dixième, qui est la plus étroite | 0. | 0. | 3. |
| Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. | 0. | 1. | 2. |
| Longueur du corps de la première vertèbre, qui est la plus courte. | 0. | 0. | 9. |
| Longueur des premières côtes | 0. | 4. | 6. |
| Hauteur du triangle qu'elles forment. | 0. | 3. | 2. |
| Largeur à l'endroit le plus large | 0. | 1. | 5. |
| Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue | 0. | 9. | 4. |
| Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte | 0. | 6. | 0. |
| Largeur de la côte la plus large | 0. | 0. | 8. |
| Largeur de la plus étroite | 0. | 0. | 2. |
| Longueur du sternum | 0. | 10. | 0. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Largeur du sixième os, qui est le plus large | 0. | 1. | 6. |
| Largeur du premier os, qui est le plus étroit | 0. | 0. | 5. |
| Epaisseur du troisième os, qui est le plus épais | 0. | 0. | 6. |
| Epaisseur du septième os, qui est le plus mince | 0. | 0. | 2. |
| Hauteur des apophyses épineuses des vertèbres lombaires | 0. | 0. | 11. |
| Largeur de celle de la quatrième, qui est la plus large | 0. | 1. | 4. |
| Largeur de celle de la dernière, qui est la plus étroite | 0. | 1. | 0. |
| Longueur de l'apophyse transverse de la quatrième vertèbre, qui est la plus longue | 0. | 1. | 6. |
| Longueur du corps des vertèbres lombaires | 0. | 1. | 5. |
| Longueur de l'os sacrum | 0. | 4. | 7. |
| Largeur de la partie antérieure | 0. | 3. | 0. |
| Largeur de la partie postérieure | 0. | 0. | 11. |
| Hauteur de l'apophyse épineuse de la première fausse vertèbre, qui est la plus longue | 0. | 0. | 9. |
| Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue | 0. | 0. | 9. |
| Longueur de la dernière, qui est la plus courte | 0. | 0. | 5. |

Diamètre

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Diamètre | 0. | 0. | 1. |
| Longueur du côté supérieur de l'os de la hanche | 0. | 2. | 9. |
| Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au milieu du côté supérieur | 0. | 4. | 10. |
| Largeur au dessus de la cavité cotyloïde | 0. | 0. | 9. |
| Diamètre de cette cavité | 0. | 1. | 0. |
| Largeur de la branche de l'ischion, qui représente le corps de l'os | 0. | 0. | 8. |
| Epaisseur | 0. | 0. | 3. |
| Largeur des vraies branches prises ensemble | 0. | 0. | 10. |
| Longueur de la gouttière | 0. | 2. | 10. |
| Largeur dans le milieu | 0. | 1. | 10. |
| Profondeur de la gouttière | 0. | 1. | 1. |
| Profondeur de l'échancrure de l'extrémité postérieure | 0. | 0. | 11. |
| Distance entre les deux extrémités de l'échancrure, prise de dehors en dehors | 0. | 1. | 8. |
| Longueur des trous ovalaires | 0. | 1. | 8. |
| Largeur | 0. | 0. | 10. |
| Largeur du bassin | 0. | 2. | 8. |
| Hauteur | 0. | 3. | 10. |
| Longueur de l'omoplate | 0. | 6. | 4. |
| Longueur de sa base | 0. | 3. | 8. |
| Longueur du côté postérieur | 0. | 6. | 3. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur du côté antérieur . . . . | o. | 6. | 5. |
| Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit . . . . . | o. | o. | 10. |
| Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé . . . . . | o. | o. | 10. |
| Diamètre de la cavité glénoïde . . . | o. | 1. | o. |
| Longueur de l'humerus . . . . . | o. | 7. | o. |
| Circonférence à l'endroit le plus petit. | o. | 2. | 6. |
| Diamètre de la tête . . . . . | o. | 1. | 3. |
| Largeur de la partie supérieure . . | o. | 1. | 10. |
| Epaisseur . . . . . | o. | 2. | 3. |
| Largeur de la partie inférieure . . | o. | 1. | 3. |
| Epaisseur . . . . . | o. | 1. | 1. |
| Longueur de l'os du coude . . . . | o. | 8. | 7. |
| Epaisseur à l'endroit le plus épais. | o. | o. | 3. |
| Hauteur de l'olécrane . . . . . | o. | 1. | 9. |
| Largeur à l'extrémité . . . . . | o. | o. | 11. |
| Epaisseur à l'endroit le plus mince. | o. | o. | 4. |
| Longueur de l'os du rayon . . . . . | o. | 6. | 8. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | o. | 1. | 3. |
| Epaisseur sur le côté intérieur . . . | o. | o. | 8. |
| Epaisseur sur le côté extérieur . . . | o. | o. | 6. |
| Largeur du milieu de l'os . . . . . | o. | o. | 9. |
| Epaisseur . . . . . | o. | o. | 5. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | o. | 1. | 4. |
| Epaisseur . . . . . | o. | o. | 11. |
| Longueur du fémur . . . . . | o. | 7. | 7. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Diamètre de la tête | 0. | 0. | 10. |
| Diamètre du milieu de l'os | 0. | 0. | 9. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 1. | 8. |
| Epaiſſeur | 0. | 1. | 11. |
| Longueur des rotules | 0. | 1. | 3. |
| Largeur | 0. | 0. | 10. |
| Epaiſſeur | 0. | 0. | 7. |
| Longueur du tibia | 0. | 9. | 0. |
| Largeur de la tête | 0. | 1. | 9. |
| Epaiſſeur | 0. | 1. | 9. |
| Circonférence du milieu de l'os | 0. | 2. | 0. |
| Largeur de l'extrémité inférieure à l'endroit des malléoles | 0. | 1. | 2. |
| Epaiſſeur | 0. | 0. | 9. |
| Hauteur du carpe | 0. | 0. | 11. |
| Longueur du calcaneum | 0. | 2. | 6. |
| Largeur | 0. | 0. | 10. |
| Epaiſſeur à l'endroit le plus mince. | 0. | 0. | 4. |
| Hauteur de l'os cunéiforme & du ſcaphoïde, pris enſemble | 0. | 0. | 6. |
| Longueur des canons des jambes de devant | 0. | 4. | 9. |
| Largeur de l'extrémité ſupérieure. | 0. | 1. | 3. |
| Epaiſſeur | 0. | 0. | 9. |
| Largeur du milieu de l'os | 0. | 0. | 8. |
| Epaiſſeur | 0. | 0. | 6. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 1. | 2. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Epaisseur | 0. | 0. | 8. |
| Longueur des canons des jambes de derrière | 0. | 5. | 1. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | 0. | 0. | 10. |
| Epaisseur | 0. | 0. | 10. |
| Largeur du milieu de l'os | 0. | 0. | 6. |
| Epaisseur | 0. | 0. | 6. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 1. | 0. |
| Epaisseur | 0. | 0. | 8. |
| Longueur des os des premières phalanges | 0. | 1. | 6. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | 0. | 0. | 7. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 0. | 6. |
| Epaisseur à l'endroit le plus mince. | 0. | 0. | 5. |
| Longueur des os des secondes phalanges | 0. | 0. | 10. |
| Largeur à l'endroit le plus étroit | 0. | 0. | 3. |
| Epaisseur à l'endroit le plus mince. | 0. | 0. | 4. |
| Longueur des os des troisièmes phalanges | 0. | 1. | 6. |
| Largeur | 0. | 1. | 0. |
| Epaisseur | 0. | 0. | 6. |

De Seve delin. C. Baquoy sculp.

LE BOUC

De seve del. Chevilet sculp.

LA CHEVRE

De Seve del. LE BOUC D'ANGORA. Motte Sculp

De Seve del. LA CHEVRE D'ANGORA Moitte Sculp.

Fig. 1.

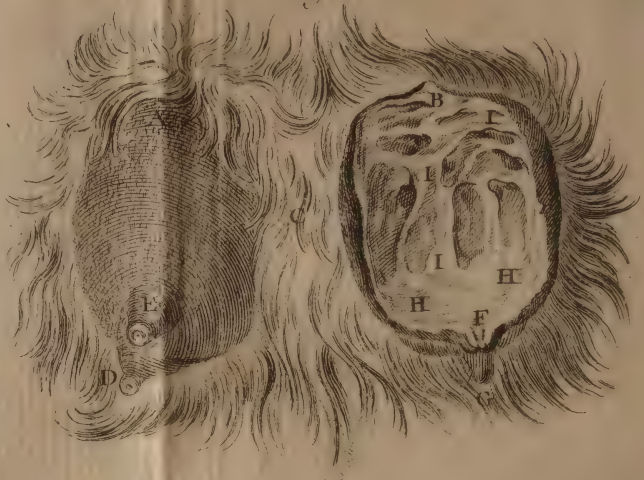


Fig. 3.

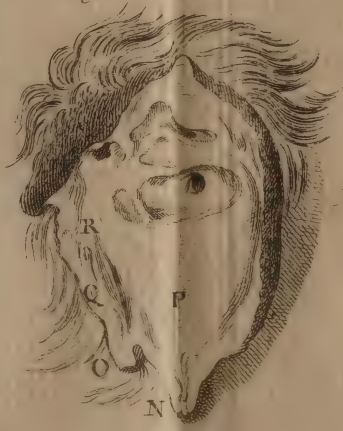


Fig. 2.

De Seve Del. De Fehrt Sculp.

Buwe Lamerig. delin.

P. F. Tardieu Sculp.

# DESCRIPTION

## *DE LA PARTIE DU CABINET*

## *qui a rapport à l'Hiſtoire Naturelle*

## DU BOUC.

### N.° CDLXXVIII.

*Sédiment de la liqueur de l'allantoïde du bouc.*

CE ſédiment eſt en une petite maſſe plate & oblongue; on le conſerve dans l'eſprit de vin, comme celui de l'allantoïde du bélier.

### N.° CDLXXIX.

*Fœtus de bouc.*

On peut voir ſur ce fœtus ce qui a été obſervé dans la deſcription du bouc, ſur-tout par rapport aux tubercules qui ſont au ſommet de la tête du fœtus de cet animal, à l'endroit de la naiſſance des cornes.

### N.° CDLXXX.

*Les quatre eſtomacs d'un fœtus de bouc.*

Ils ſont diſpoſés & conſervés comme ceux

du fœtus de bélier, rapportés au numéro CDLXVIII; on y distingue le volume & la figure de chacun de ces estomacs.

## N.° CDLXXXI.

### *Le squelette d'un bouc.*

C'est le squelette qui a servi pour la description des os du bouc; la tête a un pied trois pouces & demi de circonférence, prise au devant des cornes & sur les angles de la mâchoire inférieure; la circonférence du coffre est de deux pieds deux pouces : le train de devant a deux pieds quatre pouces de hauteur, depuis terre jusqu'au dessus de l'apophyse épineuse, la plus élevée de toutes celles des vertèbres; & le train de derrière deux pieds cinq pouces & demi depuis terre jusqu'au dessus de l'os de la hanche.

## N.° CDLXXXII.

### *Tête de bouc sans cornes.*

La longueur, depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput, est de neuf pouces & demi, & la circonférence d'un pied cinq pouces neuf lignes, prise sur les angles de la mâchoire inférieure, sur la partie postérieure des orbites, & sur deux grosses éminences placées à l'endroit où se trouvent les cornes des boucs qui en ont : ces éminences sont à un pouce de distance l'une de l'autre, la longueur de chacune est

d'un pouce & demi, & la largeur d'un pouce; leur surface est inégale, & leur substance très-poreuse; elles sont creuses en dedans, & leur cavité est divisée, par des cloisons osseuses, en plusieurs cellules qui sont une continuation des sinus frontaux. On a ouvert le crâne derrière ces éminences, & par le moyen de cette coupe on a vû que l'os frontal avoit un pouce & demi d'épaisseur, depuis sa face intérieure jusqu'au dessus des éminences.

## N.° CDLXXXIII.

### *Tête de chèvre avec des cornes.*

Cette tête a huit pouces trois lignes de longueur depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput, & un pied trois pouces & demi de circonférence prise au devant des cornes, sur la partie postérieure des orbites & sur les angles de la mâchoire inférieure. La longueur de la corne droite est de dix pouces, & celle de la corne gauche seulement de neuf pouces & demi; elles sont toutes les deux de la même grosseur; leur circonférence est de trois pouces & demi à la base; il y a quatre pouces & demi entre les extrémités des deux cornes.

## N.° CDLXXXIV.

### *Coupes des cornes d'une chèvre.*

Ces cornes ont sept pouces & demi de longueur, & trois pouces & demi de circonférence à la base; elles tiennent a une portion

de l'os frontal. La corne droite a été sciée transversalement, à deux doigts au dessus de sa base; au moyen de cette coupe, on voit que les parois de la corne ont moins d'une ligne d'épaisseur dans certains endroits. La corne a trois pouces quatre lignes de circonférence à l'endroit de la coupe, & l'os de la corne deux pouces huit lignes au même endroit : il y a au dedans de cet os une cavité qui est une continuation des sinus frontaux, elle s'étend presque jusqu'à l'extrémité de l'os, elle a un pouce neuf lignes de tour, & elle est divisée en deux loges par une cloison osseuse & longitudinale. L'autre corne a été sciée de façon à faire voir que l'os qu'elle renferme est aussi long que la cavité de la corne : ces os ont quatre pouces neuf lignes de longueur, & trois pouces deux lignes de circonférence à la base. Leur substance est plus compacte que celle des os des cornes du bélier.

## N.° CDLXXXV.

### *Tête de chèvre sans cornes.*

La longueur de cette tête est de huit pouces neuf lignes, depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput; elle a un pied quatre pouces de circonférence, prise sur la partie postérieure des orbites des yeux, & sur les angles de la mâchoire inférieure. Il y a sur le front deux tubercules placés à l'endroit des cornes, à peu près comme sur la tête de bouc sans cornes, rapportée au N.° CDLXXXII.

## N.° CDLXXXVI.

### *L'os hyoïde d'un bouc.*

Les dimenſions de cette pièce ſe trouvent dans la table qui contient celle des os du bouc; tous ceux dont elle eſt compoſée ſont dans leur ſituation naturelle.

## N.° CDLXXXVII.

### *La peau d'une chèvre d'Angora.*

Le poil de cette peau a été teint en cramoiſi, à l'exception de celui du bas des jambes qui eſt reſté de couleur naturelle; il eſt blanc & mêlé d'une teinte jaunâtre dans quelques endroits. Les oreilles tiennent à la peau & ont environ quatre pouces de longueur; elles ſont couvertes d'un poil fort court, & teintes en cramoiſi comme le reſte de la peau. Le poil du corps a juſqu'à huit pouces de longueur; il eſt raſſemblé par flocons ondoyans & plus fins que des cheveux.

## N.° CDLXXXVIII.

### *Le ſquelette d'une chèvre d'Angora.*

Il eſt un peu plus grand que celui qui a ſervi de ſujet pour la deſcription des os du bouc; au reſte, je n'ai remarqué entre ces deux ſquelettes, aucune différence qui méritât une deſcription particulière.

# LE COCHON,

# LE COCHON DE SIAM,

*ET*

# LE SANGLIER.

NOUS mettons enſemble le cochon, le cochon de Siam & le ſanglier, parce que tous trois ne ſont qu'une ſeule & même eſpèce; l'un eſt l'animal ſauvage, les deux autres ſont l'animal domeſtique : & quoiqu'ils diffèrent par quelques marques extérieures, peut-être auſſi par quelques habitudes, comme ces différences ne ſont pas eſſentielles, qu'elles ſont ſeulement relatives à leur condition, que leur naturel n'eſt pas même fort altéré par l'état de domeſticité, qu'enfin ils produiſent enſemble des individus qui peuvent en produire d'autres, caractère qui conſtitue l'unité & la conſtance de l'eſpèce, nous n'avons pas dû les ſéparer.

Ces animaux ſont ſinguliers; l'eſpèce en eſt, pour ainſi dire, unique; elle eſt iſolée, elle ſemble exiſter plus ſolitairement qu'aucune autre, elle n'eſt voiſine d'aucune eſpèce qu'on puiſſe regarder comme principale ni comme acceſſoire, telle que l'eſpèce du cheval relativement à celle de l'âne, ou l'eſpèce de la chèvre relativement à la brebis; elle n'eſt pas ſujette à une grande variété de races comme celle du chien, elle participe de pluſieurs eſpèces, & cependant elle diffère eſſentiellement de toutes. Que ceux qui veulent réduire la Nature à de petits ſyſtèmes, qui veulent renfermer ſon immenſité dans les bornes d'une formule, conſidèrent avec nous cet animal, & voient s'il n'échappe pas à toutes leurs méthodes. Par les extrémités il ne reſſemble point à ceux qu'ils ont appelés *ſolipèdes*, puiſqu'il a le pied diviſé; il ne reſſemble point à ceux qu'ils ont appelés *pieds fourchus*, puiſqu'il a réellement quatre doigts au dedans, quoiqu'il n'en paroiſſe que deux à l'extérieur; il ne reſſemble point à ceux qu'ils ont appelés *fiſſipèdes*, puiſqu'il ne marche que ſur deux doigts,

& que les deux autres ne ſont ni développés, ni poſés comme ceux des fiſſipèdes, ni même aſſez alongés pour qu'il puiſſe s'en ſervir. Il a donc des caractères équivoques, des caractères ambigus, dont les uns ſont apparens & les autres obſcurs. Dira-t-on que c'eſt une erreur de la Nature, que ces phalanges, ces doigts, qui ne ſont pas aſſez développés à l'extérieur, ne doivent point être comptés? Mais cette erreur eſt conſtante, d'ailleurs cet animal ne reſſemble point aux *pieds fourchus* par les autres os du pied, & il en diffère encore par les caractères les plus frappans; car ceux-ci ont des cornes & manquent de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; ils ont quatre eſtomacs, ils ruminent, &c. Le cochon n'a point de cornes, il a des dents en haut comme en bas, il n'a qu'un eſtomac, il ne rumine point; il eſt donc évident qu'il n'eſt ni du genre des *ſolipèdes*, ni de celui des *pieds fourchus;* il n'eſt pas non plus de celui des *fiſſipèdes*, puiſqu'il diffère de ces animaux non ſeulement par l'extrémité du pied, mais encore par les dents, par l'eſtomac, par les

intestins, par les parties intérieures de la génération, &c. Tout ce que l'on pourroit dire, c'est qu'il fait la nuance, à certains égards, entre les *solipèdes* & les *pieds fourchus*, & à d'autres égards entre les *pieds fourchus* & les *fissipèdes;* car il diffère moins des *solipèdes* que des autres, par l'ordre & le nombre des dents; il leur ressemble encore par l'alongement des mâchoires, il n'a, comme eux, qu'un estomac, qui seulement est beaucoup plus grand; mais par une appendice qui y tient, aussi-bien que par la position des intestins, il semble se rapprocher des *pieds fourchus* ou *ruminans;* il leur ressemble encore par les parties extérieures de la génération, & en même temps il ressemble aux *fissipèdes* par la forme des jambes, par l'habitude du corps, par le produit nombreux de la génération. Aristote est le premier * qui ait divisé

* *Quadrupedum autem, quæ sanguine constant, eadem quæ animal generant, alia multifida sunt; quales hominis manus pedesque habentur. Sunt enim quæ multiplici pedum fissurâ digitentur, ut canis, leo, panthera. Alia bisulca sunt, quæ forcipem pro ungula habeant, ut oves, capræ, cervi, equi fluviatiles. Alia infisso sunt pede, ut quæ solipedes nominantur, ut equus, mulus.*

les animaux quadrupèdes en *ſolipèdes*, *pieds fourchus* & *fiſſipèdes*, & il convient que le cochon eſt d'un genre ambigu ; mais la ſeule raiſon qu'il en donne, c'eſt que dans l'Illyrie, la Pœonie & dans quelques autres lieux, il ſe trouve des cochons ſolipèdes. Cet animal eſt encore une eſpèce d'exception à deux règles générales de la Nature, c'eſt que plus les animaux ſont gros, moins ils produiſent, & que les fiſſipèdes ſont de tous les animaux ceux qui produiſent le plus ; le cochon, quoique d'une taille fort au deſſus de la médiocre, produit plus qu'aucun des animaux fiſſipèdes ou autres ; par cette fécondité, auſſi-bien que par la conformation des teſticules ou ovaires de la truie, il ſemble même faire l'extrémité des eſpèces vivipares, & s'approcher des eſpèces ovipares. Enfin il eſt en tout d'une nature équivoque, ambigue, ou, pour mieux dire, il paroîtra tel à ceux qui croient que l'ordre

*Genus ſanè ſuillum ambiguum eſt ; nam & in terra Illyriorum, & in Pœonia, & nonnullis aliis locis, ſues ſolipedes gignuntur.* Ariſtot de hiſt. animal. lib. II. cap. 1.

hypothétique de leurs idées fait l'ordre réel des choſes, & qui ne voient, dans la chaîne infinie des êtres, que quelques points apparens auxquels ils veulent tout rapporter.

Ce n'eſt point en reſſerrant la ſphère de la Nature & en la renfermant dans un cercle étroit, qu'on pourra la connoître ; ce n'eſt point en la faiſant agir par des vûes particulières qu'on ſaura la juger, ni qu'on pourra la deviner ; ce n'eſt point en lui prêtant nos idées qu'on approfondira les deſſeins de ſon Auteur : au lieu de reſſerrer les limites de ſa puiſſance, il faut les reculer, les étendre juſque dans l'immenſité ; il faut ne rien voir d'impoſſible, s'attendre à tout, & ſuppoſer que tout ce qui peut être, eſt. Les eſpèces ambigues, les productions irrégulières, les êtres anomaux ceſſeront dès-lors de nous étonner, & ſe trouveront auſſi néceſſairement que les autres, dans l'ordre infini des choſes ; ils rempliſſent les intervalles de la chaîne, ils en forment les nœuds, les points intermédiaires, ils en marquent auſſi les extrémités : ces êtres ſont pour l'eſprit humain

des exemplaires précieux, uniques, où la Nature paroiſſant moins conforme à elle-même, ſe montre plus à découvert; où nous pouvons reconnoître des caractères ſinguliers, & des traits fugitifs qui nous indiquent que ſes fins ſont bien plus générales que nos vûes, & que ſi elle ne fait rien en vain, elle ne fait rien non plus dans les deſſeins que nous lui ſuppoſons.

En effet, ne doit-on pas faire des réflexions ſur ce que nous venons d'expoſer! ne doit-on pas tirer des inductions de cette ſingulière conformation du cochon! il ne paroît pas avoir été formé ſur un plan original, particulier & parfait, puiſqu'il eſt un compoſé des autres animaux; il a évidemment des parties inutiles, ou pluſtôt des parties dont il ne peut faire uſage, des doigts dont tous les os ſont parfaitement formés, & qui cependant ne lui ſervent à rien. La Nature eſt donc bien éloignée de s'aſſujétir à des cauſes finales dans la compoſition des êtres; pourquoi n'y mettroit-elle pas quelquefois des parties ſurabondantes, puiſqu'elle manque ſi

ſouvent d'y mettre des parties eſſentielles! combien n'y a-t-il pas d'animaux privés de ſens & de membres! pourquoi veut-on que dans chaque individu toute partie ſoit utile aux autres & néceſſaire au tout! ne ſuffit-il pas, pour qu'elles ſe trouvent enſemble, qu'elles ne ſe nuiſent pas, qu'elles puiſſent croître ſans obſtacle & ſe développer ſans s'oblitérer mutuellement! Tout ce qui ne ſe nuit point aſſez pour ſe détruire, tout ce qui peut ſubſiſter enſemble, ſubſiſte; & peut-être y a-t-il, dans la pluſpart des êtres, moins de parties relatives, utiles ou néceſſaires, que de parties indifférentes, inutiles ou ſurabondantes. Mais comme nous voulons toûjours tout rapporter à un certain but, lorſque les parties n'ont pas des uſages apparens, nous leur ſuppoſons des uſages cachés, nous imaginons des rapports qui n'ont aucun fondement, qui n'exiſtent point dans la nature des choſes, & qui ne ſervent qu'à l'obſcurcir : nous ne faiſons pas attention que nous altérons la philoſophie, que nous en dénaturons l'objet, qui eſt de connoître le *comment* des choſes, la manière dont la Nature

agit ; & que nous ſubſtituons à cet objet réel une idée vaine, en cherchant à deviner le *pourquoi* des faits, la fin qu'elle ſe propoſe en agiſſant.

C'eſt pour cela qu'il faut recueillir avec ſoin les exemples qui s'oppoſent à cette prétention, qu'il faut inſiſter ſur les faits capables de détruire un préjugé général auquel nous nous livrons par goût, une erreur de méthode que nous adoptons par choix, quoiqu'elle ne tende qu'à voiler notre ignorance, & qu'elle ſoit inutile, & même oppoſée à la recherche & à la découverte des effets de la Nature. Nous pouvons, ſans ſortir de notre ſujet, donner d'autres exemples par leſquels ces fins que nous ſuppoſons ſi vainement à la Nature, ſont évidemment démenties.

Les phalanges ne ſont faites, dit-on, que pour former des doigts; cependant il y a dans le cochon des phalanges inutiles, puiſqu'elles ne forment pas des doigts dont il puiſſe ſe ſervir; & dans les animaux à pied fourchu, il y a de petits os * qui ne forment pas même

* M. Daubenton eſt le premier qui ait fait cette découverte.

des phalanges. Si c'eſt-là le but de la Nature, n'eſt-il pas évident que dans le cochon elle n'a exécuté que la moitié de ſon projet, & que dans les autres à peine l'a-t-elle commencé ?

L'allantoïde eſt une membrane qui ſe trouve dans le produit de la génération de la truie, de la jument, de la vache & de pluſieurs autres animaux ; cette membrane tient au fond de la veſſie du fœtus ; elle eſt faite, dit-on, pour recevoir l'urine qu'il rend pendant ſon ſéjour dans le ventre de la mère : & en effet on trouve à l'inſtant de la naiſſance de l'animal, une certaine quantité de liqueur dans cette membrane, mais cette quantité n'eſt pas conſidérable ; dans la vache, où elle eſt peut-être plus abondante que dans tout autre animal, elle ſe réduit à quelques pintes, & la capacité de l'allantoïde eſt ſi grande, qu'il n'y a aucune proportion entre ces deux objets. Cette membrane, lorſqu'on la remplit d'air, forme une eſpèce de double poche en forme de croiſſant, longue de treize à quatorze pieds ſur neuf dix, onze, & même douze pouces de diamètre. Faut-il,

pour ne recevoir que trois ou quatre pintes de liqueur, un vaiſſeau dont la capacité contient pluſieurs pieds cubes! La veſſie ſeule du fœtus, ſi elle n'eût pas été percée par le fond, ſuffiſoit pour contenir cette petite quantité de liqueur; comme elle ſuffit en effet dans l'homme, & dans les eſpèces d'animaux où l'on n'a pas encore découvert l'allantoïde. Cette membrane n'eſt donc pas faite dans la vûe de recevoir l'urine du fœtus, ni même dans aucune autre de nos vûes; car cette grande capacité eſt non ſeulement inutile pour cet objet, mais auſſi pour tout autre, puiſqu'on ne peut pas même ſuppoſer qu'il ſoit poſſible qu'elle ſe rempliſſe, & que ſi cette membrane étoit pleine, elle formeroit un volume preſque auſſi gros que le corps de l'animal qui la contient, & ne pourroit par conſéquent y être contenue: & comme elle ſe déchire au moment de la naiſſance, & qu'on la jette avec les autres membranes qui ſervoient d'enveloppe au fœtus, il eſt évident qu'elle eſt encore plus inutile alors qu'elle ne l'étoit auparavant.

Le nombre de mamelles eſt, dit-on, relatif, dans chaque eſpèce d'animal, au nombre de petits que la femelle doit produire & allaiter: mais pourquoi le mâle, qui ne doit rien produire, a-t-il ordinairement le même nombre de mamelles! & pourquoi dans la truie, qui ſouvent produit dix-huit, & même vingt petits, n'y a-t-il que douze mamelles, ſouvent moins, & jamais plus! ceci ne prouve-t-il pas que ce n'eſt point par des cauſes finales que nous pouvons juger des ouvrages de la Nature, que nous ne devons pas lui prêter d'auſſi petites vûes, la faire agir par des convenances morales; mais examiner comment elle agit en effet, & employer pour la connoître, tous les rapports phyſiques que nous préſente l'immenſe variété de ſes productions! J'avoue que cette méthode, la ſeule qui puiſſe nous conduire à quelques connoiſſances réelles, eſt incomparablement plus difficile que l'autre, & qu'il y a une infinité de faits dans la Nature, auxquels, comme aux exemples précédens, il ne paroît guère poſſible de l'appliquer avec ſuccès: cependant,

au lieu de chercher à quoi ſert la grande capacité de l'allantoïde, & de trouver qu'elle ne ſert & ne peut ſervir à rien, il eſt clair qu'on ne doit s'appliquer qu'à rechercher les rapports phyſiques qui peuvent nous indiquer quel en peut être l'origine. En obſervant, par exemple, que, dans le produit de la génération des animaux qui n'ont pas une grande capacité d'eſtomac & d'inteſtins, l'allantoïde eſt ou très-petite, ou nulle; que par conſéquent la production de cette membrane a quelque rapport avec cette grande capacité d'inteſtins, &c. de même en conſidérant que le nombre des mamelles n'eſt point égal au nombre des petits, & en convenant ſeulement que les animaux qui produiſent le plus, ſont auſſi ceux qui ont des mamelles en plus grand nombre, on pourra penſer que cette production nombreuſe dépend de la conformation des parties intérieures de la génération; & que les mamelles étant auſſi des dépendances extérieures de ces mêmes parties de la génération, il y a entre le nombre ou l'ordre de ces parties & celui des mamelles, un rapport

phyſique qu'il faut tâcher de découvrir.

Mais je ne fais ici qu'indiquer la vraie route, & ce n'eſt pas le lieu de la ſuivre plus loin; cependant je ne puis m'empêcher d'obſerver en paſſant, que j'ai quelque raiſon de ſuppoſer que la production nombreuſe dépend pluſtôt de la conformation des parties intérieures de la génération que d'aucune autre cauſe : car ce n'eſt point de la quantité plus abondante des liqueurs ſéminales que dépend le grand nombre dans la production, puiſque le cheval, le cerf, le bélier, le bouc & les autres animaux qui ont une très-grande abondance de liqueur ſéminale, ne produiſent qu'en petit nombre; tandis que le chien, le chat & d'autres animaux, qui n'ont qu'une moindre quantité de liqueur ſéminale, relativement à leur volume, produiſent en grand nombre. Ce n'eſt pas non plus de la fréquence des accouplemens que ce nombre dépend; car l'on eſt aſſuré que le cochon & le chien n'ont beſoin que d'un ſeul accouplement pour produire, & produire en grand nombre. La longue durée de l'accouplement, ou, pour

mieux dire, du temps de l'émiſſion de la liqueur ſéminale, ne paroît pas non plus être la cauſe à laquelle on doive rapporter cet effet; car le chien ne demeure accouplé long-temps que parce qu'il eſt retenu par un obſtacle qui naît de la conformation même des parties *(voyez ci-après la deſcription du chien)*; & quoique le cochon n'ait point cet obſtacle, & qu'il demeure accouplé plus long-temps que la pluſpart des autres animaux, on ne peut en rien conclurre pour la nombreuſe production, puiſqu'on voit qu'il ne faut au coq qu'un inſtant pour féconder tous les œufs qu'une poule peut produire en un mois. J'aurai occaſion de développer davantage les idées que j'accumule ici, dans la ſeule vûe de faire ſentir qu'une ſimple probabilité, un ſoupçon, pourvû qu'il ſoit fondé ſur des rapports phyſiques, répand plus de lumière & produit plus de fruit que toutes les cauſes finales réünies.

Aux ſingularités que nous avons déjà rapportées, nous devons en ajoûter une autre; c'eſt que la graiſſe du cochon

eſt

est différente de celle de presque tous les autres animaux quadrupèdes, non seulement par sa consistance & sa qualité, mais aussi par sa position dans le corps de l'animal. La graisse de l'homme & des animaux qui n'ont point de suif, comme le chien, le cheval, &c. est mêlée avec la chair assez également; le suif dans le bélier, le bouc, le cerf, &c. ne se trouve qu'aux extrémités de la chair: mais le lard du cochon n'est ni mêlé avec la chair, ni ramassé aux extrémités de la chair; il la recouvre par-tout, & forme une couche épaisse, distincte & continue entre la chair & la peau. Le cochon a cela de commun avec la baleine & les autres animaux cétacés, dont la graisse n'est qu'une espèce de lard à peu près de la même consistance, mais plus huileux que celui du cochon: ce lard, dans les animaux cétacés, forme aussi sous la peau une couche de plusieurs pouces d'épaisseur, qui enveloppe la chair.

Encore une singularité, même plus grande que les autres, c'est que le cochon ne perd aucune de ses premières dents:

les autres animaux, comme le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le chien, & même l'homme, perdent tous leurs premières dents inciſives; ces dents de lait tombent avant la puberté, & ſont bien-tôt remplacées par d'autres: dans le cochon, au contraire, les dents de lait ne tombent jamais, elles croiſſent même pendant toute la vie. Il a ſix dents au devant de la mâchoire inférieure, qui ſont inciſives & tranchantes; il a auſſi à la mâchoire ſupérieure ſix dents correſpondantes; mais par une imperfection qui n'a pas d'exemple dans la Nature, ces ſix dents de la mâchoire ſupérieure ſont d'une forme très-différente de celle des dents de la mâchoire inférieure: au lieu d'être inciſives & tranchantes, elles ſont longues, cylindriques & émouſſées à la pointe; en ſorte qu'elles forment un angle preſque droit avec celles de la mâchoire inférieure, & qu'elles ne s'appliquent que très-obliquement les unes contre les autres par leurs extrémités.

Il n'y a que le cochon & deux ou trois autres eſpèces d'animaux qui aient des défenſes ou des dents canines très-

allongées; elles diffèrent des autres dents en ce qu'elles sortent au dehors & qu'elles croissent pendant toute la vie. Dans l'éléphant & la vache marine elles sont cylindriques & longues de quelques pieds; dans le sanglier & le cochon mâle, elles se courbent en portion de cercle, elles sont plates & tranchantes, & j'en ai vû de neuf à dix pouces de longueur: elles sont enfoncées très-profondément dans l'alvéole, & elles ont aussi, comme celles de l'éléphant, une cavité à leur extrémité supérieure; mais l'éléphant & la vache marine n'ont des défenses qu'à la mâchoire supérieure, ils manquent même de dents canines à la mâchoire inférieure; au lieu que le cochon mâle & le sanglier en ont aux deux mâchoires, & celles de la mâchoire inférieure sont plus utiles à l'animal; elles sont aussi plus dangereuses, car c'est avec les défenses d'en bas que le sanglier blesse.

La truie, la laie & le cochon coupé ont aussi ces quatre dents canines à la mâchoire inférieure; mais elles croissent beaucoup moins que celles du mâle, & ne sortent presque point au dehors,

Outre ces seize dents, savoir, douze incisives & quatre canines, ils ont encore vingt-huit dents mâchelières, ce qui fait en tout quarante-quatre dents. Le sanglier a les défenses plus grandes, le boutoir plus fort & la hure plus longue que le cochon domestique; il a aussi les pieds plus gros, les pinces plus séparées & le poil toûjours noir.

De tous les quadrupèdes, le cochon paroît être l'animal le plus brut; les imperfections de la forme semblent influer sur le naturel, toutes ses habitudes sont grossières, tous ses goûts sont immondes, toutes ses sensations se réduisent à une luxure furieuse & à une gourmandise brutale, qui lui fait dévorer indistinctement tout ce qui se présente, & même sa progéniture au moment qu'elle vient de naître. Sa voracité dépend apparemment du besoin continuel qu'il a de remplir la grande capacité de son estomac; & la grossièreté de ses appétits, de l'hébétation du sens du goût & du toucher. La rudesse du poil, la dureté de la peau, l'épaisseur de la graisse, rendent ces animaux peu sensibles aux

coups : l'on a vû des souris se loger sur leur dos, & leur manger le lard & la peau sans qu'ils parussent le sentir. Ils ont donc le toucher fort obtus, & le goût aussi grossier que le toucher : leurs autres sens sont bons ; les chasseurs n'ignorent pas que les sangliers voient, entendent & sentent de fort loin, puisqu'ils sont obligés, pour les surprendre, de les attendre en silence pendant la nuit, & de se placer au dessous du vent, pour dérober à leur odorat les émanations qui les frappent de loin, & toûjours assez vivement pour leur faire sur le champ rebrousser chemin.

Cette imperfection dans les sens du goût & du toucher, est encore augmentée par une maladie qui les rend ladres, c'est-à-dire, presque absolument insensibles, & de laquelle il faut peut-être moins chercher la première origine dans la texture de la chair ou de la peau de cet animal, que dans sa malpropreté naturelle, & dans la corruption qui doit résulter des nourritures infectes dont il se remplit quelquefois ; car le sanglier, qui n'a point de pareilles ordures à dé-

vorer, & qui vit ordinairement de grain, de fruits, de gland & de racines, n'eſt point ſujet à cette maladie, non plus que le jeune cochon pendant qu'il tette: on ne la prévient même qu'en tenant le cochon domeſtique dans une étable propre, & en lui donnant abondamment des nourritures ſaines. Sa chair deviendra même excellente au goût, & le lard ferme & caſſant, ſi, comme je l'ai vû pratiquer, on le tient pendant quinze jours ou trois ſemaines, avant de le tuer, dans une étable payée & toûjours propre, ſans litière, en ne lui donnant alors pour toute nourriture que du grain de froment pur & ſec, & ne le laiſſant boire que très-peu. On choiſit pour cela un jeune cochon d'un an, en bonne chair & à moitié gras.

La manière ordinaire de les engraiſſer, eſt de leur donner abondamment de l'orge, du gland, des choux, des légumes cuits & beaucoup d'eau mêlée de ſon: en deux mois ils ſont gras, le lard eſt abondant & épais, mais ſans être bien ferme ni bien blanc; & la chair, quoique bonne, eſt toûjours un peu

fade. On peut encore les engraiſſer avec moins de dépenſe dans les campagnes où il y a beaucoup de glands, en les menant dans les forêts pendant l'automne, lorſque les glands tombent, & que la châtaigne & la faine quittent leurs enveloppes : ils mangent également de tous les fruits ſauvages, & ils engraiſſent en peu de temps, ſur-tout ſi le ſoir, à leur retour, on leur donne de l'eau tiède mêlée d'un peu de ſon & de farine d'ivroie ; cette boiſſon les fait dormir & augmente tellement leur embonpoint, qu'on en a vû ne pouvoir plus marcher, ni preſque ſe remuer. Ils engraiſſent auſſi beaucoup plus promptement en automne dans le temps des premiers froids, tant à cauſe de l'abondance des nourritures, que parce qu'alors la tranſpiration eſt moindre qu'en été.

On n'attend pas, comme pour le reſte du bétail, que le cochon ſoit âgé pour l'engraiſſer : plus il vieillit, plus cela eſt difficile, & moins ſa chair eſt bonne. La caſtration, qui doit toûjours précéder l'engrais, ſe fait ordinairement à l'âge de ſix mois, au printemps ou en

automne, & jamais dans le temps des grandes chaleurs ou des grands froids, qui rendroient également la plaie dangereuſe ou difficile à guérir; car c'eſt ordinairement par inciſion que ſe fait cette opération, quoiqu'on la faſſe auſſi quelquefois par une ſimple ligature, comme nous l'avons dit au ſujet des moutons. Si la caſtration a été faite au printemps, on les met à l'engrais dès l'automne ſuivante, & il eſt aſſez rare qu'on les laiſſe vivre deux ans; cependant ils croiſſent encore beaucoup pendant la ſeconde, & ils continueroient de croître pendant la troiſième, la quatrième, la cinquième, &c. année. Ceux que l'on remarque parmi les autres par la grandeur & la groſſeur de leur corpulence, ne ſont que des cochons plus âgés, que l'on a mis pluſieurs fois à la glandée. Il paroît que la durée de leur accroiſſement ne ſe borne pas à quatre ou cinq ans: les *verrats* ou *cochons mâles* que l'on garde pour la propagation de l'eſpèce, groſſiſſent encore à cinq ou ſix ans; & plus un ſanglier eſt vieux, plus il eſt gros, dur & peſant.

La durée de la vie du sanglier peut s'étendre jusqu'à vingt-cinq ou trente ans *. Aristote dit vingt ans pour les cochons en général, & il ajoûte que les mâles engendrent & que les femelles produisent jusqu'à quinze. Ils peuvent s'accoupler dès l'âge de neuf mois ou d'un an; mais il vaut mieux attendre qu'ils aient dix-huit mois ou deux ans. La première portée de la truie n'est pas nombreuse, les petits sont foibles, & même imparfaits, quand elle n'a pas un an. Elle est en chaleur, pour ainsi dire, en tout temps; elle recherche les approches du mâle, quoiqu'elle soit pleine; ce qui peut passer pour un excès parmi les animaux, dont la femelle, dans presque toutes les espèces, refuse le mâle aussi-tôt qu'elle a conçû. Cette chaleur de la truie, qui est presque continuelle, se marque cependant par des accès & aussi par des mouvemens immodérés, qui finissent toûjours par se vautrer dans la boue; elle répand dans ce temps une liqueur blancheâtre assez épaisse & assez

* Voyez la vénerie de du Fouilloux. *Paris, 1614, page 57.*

abondante; elle porte quatre mois, met bas au commencement du cinquième, & bien-tôt elle recherche le mâle, devient pleine une ſeconde fois, & produit par conſéquent deux fois l'année. La laie, qui reſſemble à tous autres égards à la truie, ne porte qu'une fois l'an, apparemment par la diſette de nourriture, & par la néceſſité où elle ſe trouve d'allaiter & de nourrir pendant long temps tous les petits qu'elle a produits; au lieu qu'on ne ſouffre pas que la truie domeſtique nourriſſe tous ſes petits pendant plus de quinze jours ou trois ſemaines: on ne lui en laiſſe alors que huit ou neuf à nourrir, on vend les autres; à quinze jours ils ſont bons à manger: & comme l'on n'a pas beſoin de beaucoup de femelles, & que ce ſont les cochons coupés qui rapportent le plus de profit, & dont la chair eſt la meilleure, on ſe défait des cochons de lait femelles, & on ne laiſſe à la mère que deux femelles avec ſept ou huit mâles.

Le mâle qu'on choiſit pour propager l'eſpèce, doit avoir le corps court, ramaſſé, & pluſtôt quarré que long, la tête

groſſe, le groin court & camus, les oreilles grandes & pendantes, les yeux petits & ardens, le cou grand & épais, le ventre avalé, les feſſes larges, les jambes courtes & groſſes, les ſoies épaiſſes & noires : les cochons blancs ne ſont jamais auſſi forts que les noirs. La truie doit avoir le corps long, le ventre ample & large, les mamelles longues : il faut qu'elle ſoit auſſi d'un naturel tranquille & d'une race féconde. Dès qu'elle eſt pleine, on la ſépare du mâle, qui pourroit la bleſſer ; & lorſqu'elle met bas, on la nourrit largement, on la veille pour l'empêcher de dévorer quelques-uns de ſes petits, & l'on a grand ſoin d'en éloigner le père, qui les ménageroit encore moins. On la fait couvrir au commencement du printemps, afin que les petits naiſſant en été, aient le temps de grandir, de ſe fortifier, & d'engraiſſer avant l'hiver : mais lorſque l'on veût la faire porter deux fois par an, on lui donne le mâle au mois de novembre, afin qu'elle mette bas au mois de mars, & on la fait couvrir une ſeconde fois au commencement de mai. Il y a même des truies qui

produiſent régulièrement tous les cinq mois. La laie, qui, comme nous l'avons dit, ne produit qu'une fois par an, reçoit le mâle aux mois de janvier ou de février, & met bas en mai ou juin; elle allaite ſes petits pendant trois ou quatre mois, elle les conduit, elle les ſuit, & les empêche de ſe ſéparer ou de s'écarter, juſqu'à ce qu'ils aient deux ou trois ans; & il n'eſt pas rare de voir des laies accompagnées en même temps de leurs petits de l'année & de ceux de l'année précédente. On ne ſouffre pas que la truie domeſtique allaite ſes petits pendant plus de deux mois; on commence même, au bout de trois ſemaines, à les mener aux champs avec la mère, pour les accoûtumer peu à peu à ſe nourrir comme elle: on les ſevre cinq ſemaines après, & on leur donne ſoir & matin du petit lait mêlé de ſon, ou ſeulement de l'eau tiède avec des légumes bouillis.

Ces animaux aiment beaucoup les vers de terre & certaines racines, comme celles de la carotte ſauvage, c'eſt pour trouver ces vers & pour couper ces racines, qu'ils fouillent la terre avec leur bou-

toir. Le sanglier, dont la hure est plus longue & plus forte que celle du cochon, fouille plus profondément; il fouille aussi presque toûjours en ligne droite dans le même sillon, au lieu que le cochon fouille çà & là, & plus légèrement. Comme il fait beaucoup de dégât, il faut l'éloigner des terreins cultivés, & ne le mener que dans les bois & sur les terres qu'on laisse reposer.

On appelle en terme de chasse, *bêtes de compagnie*, les sangliers qui n'ont pas passé trois ans, parce que jusqu'à cet âge ils ne se séparent pas les uns des autres, & qu'ils suivent tous leur mère commune; ils ne vont seuls que quand ils sont assez forts pour ne plus craindre les loups. Ces animaux forment donc d'eux-mêmes des espèces de troupes, & c'est de-là que dépend leur sûreté: lorsqu'ils sont attaqués, ils résistent par le nombre, ils se secourent, se défendent; les plus gros font face en se pressant en rond les uns contre les autres, & en mettant les plus petits au centre. Les cochons domestiques se défendent aussi de la même manière, & l'on n'a pas

beſoin de chiens pour les garder; mais comme ils ſont indociles & durs, un homme agile & robuſte n'en peut guère conduire que cinquante. En automne & en hiver, on les mène dans les forêts où les fruits ſauvages ſont abondans; l'été, on les conduit dans les lieux humides & marécageux, où ils trouvent des vers & des racines en quantité; & au printemps, on les laiſſe aller dans les champs & ſur les terres en friche: on les fait ſortir deux fois par jour, depuis le mois de mars juſqu'au mois d'octobre; on les laiſſe paître depuis le matin, après que la roſée eſt diſſipée, juſqu'à dix heures, & depuis deux heures après midi juſqu'au ſoir. En hiver, on ne les mène qu'une fois par jour dans les beaux temps: la roſée, la neige & la pluie leur ſont contraires. Lorſqu'il ſurvient un orage ou ſeulement une pluie fort abondante, il eſt aſſez ordinaire de les voir déſerter le troupeau les uns après les autres, & s'enfuir en courant & toûjours criant juſqu'à la porte de leur étable: les plus jeunes ſont ceux qui crient le plus, & le plus haut; ce cri eſt différent

de leur grognement ordinaire, c'eſt un cri de douleur ſemblable aux premiers cris qu'ils jettent lorſqu'on les garotte pour les égorger. Le mâle crie moins que la femelle. Il eſt rare d'entendre le ſanglier jeter un cri, ſi ce n'eſt lorſqu'il ſe bat & qu'un autre le bleſſe; la laie crie plus ſouvent: & quand ils ſont ſurpris & effrayés ſubitement, ils ſoufflent avec tant de violence, qu'on les entend à une grande diſtance.

Quoique ces animaux ſoient fort gourmands, ils n'attaquent ni ne dévorent pas, comme les loups, les autres animaux; cependant ils mangent quelquefois de la chair corrompue: on a vû des ſangliers manger de la chair de cheval, & nous avons trouvé dans leur eſtomac de la peau de chevreuil & des pattes d'oiſeaux; mais c'eſt peut-être pluſtôt néceſſité qu'inſtinct. Cependant on ne peut nier qu'ils ne ſoient avides de ſang & de chair ſanguinolente & fraîche, puiſque les cochons mangent leurs petits, & même des enfans au berceau: dès qu'ils trouvent quelque choſe de ſucculent, d'humide, de gras & d'onctueux, ils le lèchent &

finissent bien-tôt par l'avaler. J'ai vû plusieurs fois un troupeau entier de ces animaux s'arrêter, à leur retour des champs, autour d'un monceau de terre glaise nouvellement tirée; tous léchoient cette terre, qui n'étoit que très-légèrement onctueuse, & quelques-uns en avaloient une assez grande quantité. Leur gourmandise est, comme l'on voit, aussi grossière que leur naturel est brutal; ils n'ont aucun sentiment bien distinct; les petits reconnoissent à peine leur mère, ou du moins sont fort sujets à se méprendre, & à téter la première truie qui leur laisse saisir ses mamelles. La crainte & la nécessité donnent apparemment un peu plus de sentiment & d'instinct aux cochons sauvages; il semble que les petits soient fidèlement attachés à leur mère, qui paroît être aussi plus attentive à leurs besoins que ne l'est la truie domestique. Dans le temps du rut, le mâle cherche, suit la femelle, & demeure ordinairement trente jours avec elle dans les bois les plus épais, les plus solitaires & les plus reculés. Il est alors plus farouche que jamais, & il devient même furieux lors-

qu'un autre mâle veut occuper sa place ; ils se battent, se blessent, & se tuent quelquefois. Pour la laie, elle ne devient furieuse que quand on attaque ses petits ; & en général, dans presque tous les animaux sauvages, le mâle devient plus ou moins féroce lorsqu'il cherche à s'accoupler, & la femelle lorsqu'elle a mis bas.

On chasse le sanglier à force ouverte, avec des chiens, ou bien on le tue par surprise pendant la nuit au clair de la lune : comme il ne fuit que lentement ; qu'il laisse une odeur très-forte, qu'il se défend contre les chiens & les blesse toûjours dangereusement, il ne faut pas le chasser avec les bons chiens courans destinés pour le cerf & le chevreuil ; cette chasse leur gâteroit le nez, & les accoûtumeroit à aller lentement : des mâtins un peu dressés suffisent pour la chasse du sanglier. Il ne faut attaquer que les plus vieux, on les connoît aisément aux traces : un jeune sanglier de trois ans est difficile à forcer, parce qu'il court très-loin sans s'arrêter, au lieu qu'un sanglier plus âgé ne fuit pas loin, se laisse chasser

de près, n'a pas grand peur des chiens, & s'arrête ſouvent pour leur faire tête. Le jour, il reſte ordinairement dans ſa bauge, au plus épais & dans le plus fort du bois; le ſoir, à la nuit, il en ſort pour chercher ſa nourriture : en été, lorſque les grains ſont mûrs, il eſt aſſez facile de le ſurprendre dans les blés & dans les avoines où il fréquente toutes les nuits. Dès qu'il eſt tué, les chaſſeurs ont grand ſoin de lui couper les *ſuites*, c'eſt-à-dire, les teſticules, dont l'odeur eſt ſi forte que ſi l'on paſſe ſeulement cinq ou ſix heures ſans les ôter, toute la chair en eſt infectée. Au reſte, il n'y a que la hure qui ſoit bonne dans un vieux ſanglier; au lieu que toute la chair du marcaſſin, & celle du jeune ſanglier qui n'a pas encore un an, eſt délicate, & même aſſez fine. Celle du verrat, ou cochon domeſtique mâle, eſt encore plus mauvaiſe que celle du ſanglier; ce n'eſt que par la caſtration & l'engrais qu'on la rend bonne à manger. Les Anciens * étoient dans l'uſage de faire la caſtration aux jeunes marcaſſins qu'on

* *Vide Ariſt. hiſt. animal. lib. VI, cap. XXVIII.*

pouvoit enlever à leur mère, après quoi on les reportoit dans les bois: ces sangliers coupés grossissent beaucoup plus que les autres, & leur chair est meilleure que celle des cochons domestiques.

Pour peu qu'on ait habité la campagne, on n'ignore pas les profits qu'on tire du cochon; sa chair se vend à peu près autant que celle du bœuf, le lard se vend au double, & même au triple; le sang, les boyaux, les viscères, les pieds, la langue, se préparent & se mangent: le fumier du cochon est plus froid que celui des autres animaux, & l'on ne doit s'en servir que pour les terres trop chaudes & trop sèches. La graisse des intestins & de l'épiploon, qui est différente du lard, fait le sain-doux & le vieux-oing. La peau a ses usages, on en fait des cribles, comme l'on fait aussi des vergettes, des brosses, des pinceaux avec les soies. La chair de cet animal prend mieux le sel, le salpêtre, & se conserve salée plus long-temps qu'aucune autre.

Cette espèce, quoiqu'abondante & fort répandue en Europe, en Afrique

& en Aſie, ne s'eſt point trouvée dans le continent du nouveau monde ; elle y a été tranſportée par les Eſpagnols, qui ont jeté des cochons noirs dans le continent, & dans preſque toutes les grandes iſles de l'Amérique ; ils ſe ſont multipliés, & ſont devenus ſauvages en beaucoup d'endroits ; ils reſſemblent à nos ſangliers, ils ont le corps plus court, la hure plus groſſe, & la peau plus épaiſſe * que les cochons domeſtiques, qui, dans les climats chauds, ſont tous noirs comme les ſangliers.

Par un de ces préjugés ridicules que la ſeule ſuperſtition peut faire ſubſiſter, les Mahométans ſont privés de cet animal utile : on leur a dit qu'il étoit immonde, ils n'oſent donc ni le toucher, ni s'en nourrir. Les Chinois, au contraire, ont beaucoup de goût pour la chair du cochon ; ils en élèvent de nombreux troupeaux, c'eſt leur nourriture la plus ordinaire, & c'eſt ce qui les a empêchés, dit-on, de recevoir la loi de Mahomet. Ces cochons de la Chine, qui ſont auſſi

* Voyez l'hiſt. gén. des Antilles, par le P. du Tertre. *Paris, 1667. tome II, page 295.*

ceux de Siam & de l'Inde, ſont un peu différens de ceux de l'Europe*; ils ſont plus petits, ils ont les jambes beaucoup plus courtes; leur chair eſt plus blanche & plus délicate: on les connoît en France, & quelques perſonnes en élèvent; ils ſe mêlent & produiſent avec les cochons de la race commune. Les Nègres élèvent auſſi une grande quantité de cochons, & quoiqu'il y en ait peu chez les Maures, & dans tous les pays habités par les Mahométans, on trouve en Afrique & en Aſie des ſangliers auſſi abondamment qu'en Europe.

Ces animaux n'affectent donc point de climat particulier, ſeulement il paroît que dans les pays froids le ſanglier, en devenant animal domeſtique, a plus dégénéré que dans les pays chauds: un degré de température de plus ſuffit pour changer leur couleur; les cochons ſont communément blancs dans nos provinces ſeptentrionales de France, & même en Vivarais, tandis que dans la province du Dauphiné, qui en eſt très-voiſine, ils ſont tous noirs; ceux de Languedoc,

* Voyez ci-après la deſcription du cochon.

de Provence, d'Eſpagne, d'Italie, des Indes, de la Chine & de l'Amérique, ſont auſſi de la même couleur : le cochon de Siam reſſemble plus que le cochon de France au ſanglier. Un des ſignes les plus évidens de la dégénération, ſont les oreilles ; elles deviennent d'autant plus ſouples, d'autant plus molles, plus inclinées & plus pendantes, que l'animal eſt plus altéré, ou, ſi l'on veut, plus adouci par l'éducation & par l'état de domeſticité ; & en effet, le cochon domeſtique a les oreilles beaucoup moins roides, beaucoup plus longues & plus inclinées que le ſanglier, qu'on doit regarder comme le modèle de l'eſpèce.

# DESCRIPTION DU COCHON.

LE sanglier, le cochon de Siam & le cochon ordinaire sont trois races de la même espèce; car tous ces animaux se mêlent dans l'accouplement, & leur produit est fécond. Plus on les observe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, plus on est convaincu qu'ils se ressemblent par tous les caractères de leur espèce commune; on n'y trouve que des différences légères qui distinguent ces trois races. Les sangliers sont de la race originaire qui a produit les autres: quoique ces animaux soient sauvages, leur histoire & leur description ne doivent pas être séparées de l'histoire & de la description des cochons ordinaires & des cochons de Siam, qui sont des animaux domestiques. C'est pourquoi nous sommes obligés, dans cet article, de nous écarter du plan de division des quadrupèdes en animaux domestiques, animaux sauvages, &c. puisqu'il est nécessaire de traiter d'un animal sauvage en traitant des animaux domestiques. Tant il est vrai que toute division arbitraire, quelque simple qu'elle soit, ne peut être parfaitement d'accord avec la Nature!

Le sanglier *(pl. XIV)* qui est de la race originaire dont les autres races sont dérivées,

porte les caractères de l'espèce sans aucune altération ; & au contraire le cochon de Siam *(pl. XV)* & le cochon ordinaire *(pl. XVI)* ayant éprouvé quelques changemens dans l'état de domesticité, il semble que la description de ces trois races d'animaux devroit se trouver dans notre ouvrage parmi les animaux sauvages, sous le nom du sanglier. Mais comme nous nous sommes proposés de commencer par les animaux qu'il nous importe le plus de connoître, parce qu'ils nous sont les plus utiles, & comme c'est par cette raison que nous avons divisé les quadrupèdes en animaux domestiques, animaux sauvages & animaux étrangers, nous devons rapporter les sangliers aux cochons domestiques, parce que nous tirons plus d'utilité de ceux-ci que des autres. Par la même considération, il paroît convenable de désigner l'espèce commune aux trois races des sangliers, des cochons ordinaires & des cochons de Siam, par la dénomination du cochon, & non par celle du sanglier : ce ne sera pas même une nouveauté dans la langue ; car en Bourgogne les gens de la campagne donnent souvent au sanglier le nom de cochon-sanglier, ce qui signifie cochon sauvage, selon l'étymologie Italienne du mot sanglier * : ainsi dans la suite de cet ouvrage, nous comprendrons sous le nom de cochon toutes les races de son espèce ; & cette dénomination

* En latin le nom de *sus agrestis* est synonyme avec celui d'*aper*.

nous

nous donnera la facilité de les indiquer toutes en un seul mot, lorsque nous comparerons l'espèce des cochons avec d'autres espèces d'animaux.

Le cochon a été mis au rang des animaux à pied fourchu, parce qu'il n'a que deux doigts à chaque pied qui touchent la terre, que la dernière phalange de chacun des doigts est enveloppée dans une substance de corne, & que si l'on n'observe les pieds du cochon qu'à l'extérieur, ils paroissent très-ressemblans à ceux du taureau, du bélier, du bouc, &c. mais dès qu'on a enlevé la peau, on les trouve très-différens; car il y a quatre os dans le métacarpe & dans le métatarse, & quatre doigts dont chacun est composé de trois phalanges bien formées. Les deux doigts du milieu sont plus longs que les autres, & ont chacun un sabot qui porte sur la terre: les deux autres sont beaucoup plus courts, & leur dernière phalange est revêtue d'une corne pareille à celle des sabots, mais elle se trouve placée plus haut à l'endroit où sont les ergots des animaux de l'espèce du taureau, & de celles du bélier, du bouc, &c. J'ai fait mention dans la description du taureau *(vol. VIII, page 215)* de deux osselets qui sont sous les ergots, mais j'en ai trouvé trois sous les ergots du cerf; & il paroît qu'ils avoient rapport aux trois phalanges des doigts: ainsi on peut dire que plusieurs animaux ruminans, à pied fourchu, ont quatre doigts comme le cochon, quoiqu'il y en ait deux qui soient plus imparfaits que les autres; mais

le cochon a de plus que ces animaux, deux os dans le carpe, un dans le tarse, trois os dans le métacarpe & dans le métatarse; il a aussi de plus le péroné; l'os du coude est mieux formé que dans le taureau, le bélier, le bouc, le cerf, &c. Aussi les jambes du cochon diffèrent-elles autant de celles de ces animaux par la figure extérieure, que par la conformation intérieure. Le talon, que l'on appelle vulgairement le *jarret*, est placé beaucoup plus bas dans le cochon, parce qu'il a les os du métacarpe & du métatarse beaucoup plus courts, à proportion, que les canons du taureau, du bélier, du bouc, &c.

Le cochon diffère aussi de ces animaux en ce qu'il n'a point de cornes; qu'il ne manque ni de dents incisives dans la mâchoire du dessus, ni de dents canines dans les deux mâchoires; qu'il n'a qu'un estomac, car le prolongement en forme de capuchon qui se trouve au fond du grand cul-de-sac, ne peut pas être regardé comme un second estomac; que le canal intestinal est beaucoup plus court, & qu'il a deux côtes & au moins six mamelles de plus. On verra grand nombre d'autres différences essentielles dans le détail de la description de cet animal; mais on y trouvera aussi des ressemblances singulières, telles que les circonvolutions concentriques du colon, la longueur & la petitesse de la verge, &c.

Les cochons sont couverts de grosses soies, droites & pliantes, leur consistance est plus dure

que celle du poil ou de la laine, leur substance paroît cartilagineuse, & même analogue à celle de la corne; elles se divisent à l'extrémité en plusieurs filets, qui sont quelquefois au nombre de sept ou huit, & peut-être plus, & qui ont jusqu'à six ou huit lignes de longueur; en écartant ces filets, on peut diviser chaque soie d'un bout à l'autre. Les soies les plus grosses & les plus longues forment une sorte de crinière sur le sommet de la tête, le long du cou, sur le garrot & le corps jusqu'à la croupe. Les sangliers ont entre les soies un poil plus court, très-souple, & de couleur jaunâtre, cendrée ou noirâtre, sur différentes parties du corps de l'animal, ou dans ses différens âges; ce poil est doux, & frisé à peu-près comme de la laine; il manque entièrement aux cochons ordinaires & aux cochons de Siam. Les couleurs des soies sont le blanc, le blanc sale, le jaunâtre, le fauve, le brun & le noir.

Le marcassin *(pl. XVII, fig. I)*, c'est-à-dire, le sanglier qui est dans le plus bas âge, a des couleurs qu'il perd dans la suite, c'est ce que l'on appelle la *livrée;* elle est marquée sur le fœtus *(D, pl. XXI)* dès qu'il commence à avoir du poil: cette livrée forme des bandes qui s'étendent tout le long du corps, depuis la tête jusqu'à la queue; ces bandes sont alternativement de couleur fauve claire, & de couleur mêlée de fauve & de brun; celle qui passe sur le garrot, & qui se prolonge le long du dos, est noirâtre:

le reſte de l'animal eſt de couleur mêlée de blanc, de fauve & de brun.

Lorſque les jeunes ſangliers ont quitté la livrée, la tête eſt ordinairement de couleur mêlée de gris, de roux & de noir; les plus longues ſoies ſont ſur le cou, & ont environ quatre pouces de longueur; la plus grande partie de chaque ſoie eſt noire, au deſſus du noir il y a du gris, & plus haut du roux, qui s'étend juſqu'à l'extrémité de la ſoie; ces trois couleurs paroiſſent mêlées lorſque les ſoies ſont placées les unes contre les autres. Le corps eſt de couleur fauve avec des taches brunes ou noirâtres, parce que chaque ſoie eſt en partie fauve & en partie noire; la queue a une couleur fauve, excepté l'extrémité qui eſt noire, & le bas des jambes a cette même couleur.

Un ſanglier qui peſoit deux cens cinquante-ſept livres, & dont la longueur, meſurée en ligne droite depuis le boutoir juſqu'à l'origine de la queue, étoit de cinq pieds huit pouces, & la circonférence, priſe ſur le milieu du corps à l'endroit le plus gros, de quatre pieds deux pouces, avoit le groin & les oreilles noirs, & le reſte de la tête de couleur mêlée de blanc, de jaune & de noir dans quelques endroits; la gorge étoit rouſſeâtre; il y avoit ſur le dos des ſoies longues de trois pouces & demi, & leur couleur étoit noire ſur la longueur de deux pouces depuis la racine, plus haut elles avoient du blanc ſale, & au bout une couleur brune-rouſſeâtre ſur la

longueur d'environ un demi-pouce. Ces soies étoient couchées en arrière & se couvroient les unes les autres, de façon qu'on ne voyoit que la couleur brune de leur extrémité. Les soies des côtés du corps & du ventre n'avoient qu'environ trois pouces de longueur, leurs couleurs étoient les mêmes que celles des soies du dos; mais quoiqu'elles fussent aussi couchées en arrière, leur couleur blanche paroissoit aussi-bien que le brun, parce qu'elles étoient plus rares & moins serrées les unes contre les autres que celles du dos. Les soies des aissellles & des aînes avoient une couleur roussêâtre; celles du ventre, de la face intérieure des cuisses & du scrotum, étoient peu touffues, elles paroissoient aussi de couleur roussêâtre; cependant la plusparт étoient blanches, & n'avoient que la pointe rousse; les autres étoient en partie noires, blanches & rousses. La tête, le bout de la queue & le bas des jambes, avoient une couleur noire. Les soies du bout de la queue d'une laie avoient jusqu'à sept pouces de longueur *.

Un cochon de Siam dont la longueur, mesurée en ligne droite depuis le boutoir

* Lorsqu'on veut décrire un animal dans le détail de toutes ses parties, l'observer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en différens temps & dans les deux sexes, & distinguer les variétés accidentelles & les caractères permanens des individus d'une même espèce, il faut avoir des sujets en tel nombre que je ne serois parvenu qu'avec beaucoup de temps & de difficulté à me les procurer, pour la description des animaux sauvages, si M. le

jusqu'à l'origine de la queue, étoit de trois pieds huit pouces & demi, avoit le long du cou & du dos des soies longues de six pouces; la longueur de celles du sommet de la tête & des fesses n'étoit que de deux ou trois pouces, & les autres n'avoient qu'un ou deux pouces. Les lèvres, les côtés de la tête, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, la face intérieure des jambes, &c. étoient peu garnis de soies, & entièrement nus dans quelques endroits. Toutes les soies avoient une couleur noire, mais il s'en trouvoit de blanches entre les yeux, & de jaunâtres, comme celles de la plupart des cochons domestiques, sur les lèvres, à l'extrémité de la queue & sur les pieds. Il y a lieu de croire que cette couleur jaunâtre venoit du mélange du cochon domestique dans l'accouplement qui avoit produit

Marquis de Courtanvaux n'avoit eu la bonté de donner des ordres à son Capitaine des chasses du comté de Tonnerre, pour me faire avoir toutes les bêtes sauvages dont j'aurois besoin. Cette facilité m'a mis en état de faire sur les bêtes fauves, toutes les observations qui ont rapport au plan de mes descriptions. Je dois ce témoignage public de ma reconnoissance pour l'intérêt que M. le Marquis de Courtanvaux a pris à mon travail. D'autres personnes ont encore concouru à me procurer des secours de cette espèce; j'aurois, par exemple, manqué de sanglier dans les circonstances les plus pressantes, tandis que je faisois la description du cochon, si M. le Baron d'Anstrude, qui est notre voisin en Bourgogne, n'avoit eu l'art d'en trouver aussi-tôt que j'en demandois, & la complaisance d'aller choisir & tuer de sa main, dans les bois de sa baronie d'Anstrude, des sangliers de différens âges, & des laies en différens états, pour me mettre à portée d'en faire une description complète.

cet individu ; car j'en ai disséqué un autre qui n'avoit ni jaune ni blanc. Le cochon de Siam n'a point de livrée, il naît avec sa couleur noire, qui reste toûjours la même.

La plûpart des cochons domestiques ont en naissant une couleur blanche, qui ne change dans la suite qu'en ce que les soies prennent à leur extrémité une teinte jaunâtre, qui paroît plus foncée qu'elle ne l'est naturellement, parce que l'animal se vautre souvent dans la poussière & dans l'ordure. Comme les soies sont couchées les unes sur les autres, il ne reste à découvert que leur extrémité jaunâtre ; c'est pourquoi ces cochons semblent avoir plus de couleur jaunâtre que de blanc : il y en a beaucoup qui sont bruns, ou noirs, ou tachés de ces couleurs, qu'ils apportent en naissant. Les plus longues soies des cochons domestiques ont quatre à cinq pouces, le bout du groin, les côtés de la tête, les environs des oreilles, la gorge, le ventre, le tronçon de la queue, &c. ont très-peu de soies, & sont presque nus.

La partie du groin du cochon, à laquelle on donne communément le nom de boutoir, est formée par un cartilage plat & rond, qui renferme dans le milieu un petit os dont il sera fait mention dans la suite. Ce cartilage est percé par les deux ouvertures des narines, il est placé au devant de l'extrémité de la mâchoire supérieure, & il déborde par les côtés, & sur-tout par le haut, sur la peau

qui recouvre le bout de cette mâchoire; de sorte que la circonférence du boutoir prise sur un gros sanglier, étoit de neuf pouces sept lignes; le cartilage s'élevoit de dix lignes au dessus de la peau du chanfrein, & le bout du groin n'avoit que huit pouces neuf lignes de circonférence prise auprès du boutoir. L'extrémité de la mâchoire inférieure se trouve au dessous de celle de la mâchoire du dessus, derrière la partie inférieure du boutoir.

Le cochon a la tête longue, le bout du groin mince à proportion de la grosseur de la tête, & la partie postérieure du crâne fort élevée, les yeux petits, les oreilles larges, le cou gros & court, le corps épais, la croupe avalée, la queue mince & de longueur moyenne, & les jambes courtes & droites, principalement celles de devant.

Le sanglier a la tête plus longue, la partie inférieure du chanfrein plus arquée, & les défenses plus grandes & plus tranchantes que les autres cochons; la queue est courte & droite. Le cochon de Siam a la tête plus longue, le museau plus gros, les yeux moins petits, les oreilles moins grandes, le cou & les jambes de devant plus courts, les pieds plus gros & la queue plus longue que le cochon domestique, & sans aucune courbure; le front est relevé & le dos enfellé à peu-près comme dans le sanglier. Le cochon domestique a les oreilles dirigées en avant, & non pas en haut comme celles du cochon de Siam

& du sanglier; cette différence est déjà bien apparente entre le marcassin *(pl. XVII, fig. 1)* & le jeune cochon que la mère allaite, & que l'on appelle communément cochon de lait *(fig. 2)*; à cet âge la tête paroît déjà moins grosse, le corps moins épais, & la queue a plus de longueur dans le cochon domestique que dans le cochon de Siam & le sanglier; mais elle n'est pas encore recoquillée à l'origine dans le cochon de lait, avant qu'il ait environ six semaines; à peu-près dans ce temps, elle se contourne en haut au sortir du corps; elle forme ordinairement un petit arc dirigé à droite ou à gauche, elle se prolonge en bas, & elle a quelques petites sinuosités dans le reste de sa longueur. Le cochon domestique a le corps plus long que le sanglier & le cochon de Siam. Parmi les cochons domestiques, ceux qui sont entiers, & que l'on appelle verrats, ont la tête plus longue & le bas du front moins enfoncé que ceux qui ont été coupés. Telles sont les différences les plus sensibles qui se trouvent dans les trois races de cochons dont il s'agit ici. On verra dans les tables suivantes le détail exact des proportions du corps de ces animaux comparés les uns aux autres, & on jugera de leur figure par les planches XIV, XV & XVI, où ils sont gravés.

La tête grosse & le groin long & épais du cochon, lui donnent un air d'imbécillité que la direction des oreilles rend encore plus

apparent dans le cochon domestique, qui les laisse tomber en avant, que dans le cochon de Siam & le sanglier qui les tiennent droites. Les yeux sont si petits & la face si dénuée de traits, que la physionomie n'auroit aucune expression, s'il ne sortoit de longues défenses à côté de sa bouche; elles font remonter la lèvre supérieure en se recourbant en haut, & semblent être un indice de la férocité du cochon, comme elles sont les armes les plus redoutables qu'il puisse employer dans sa fureur. Le corps est aussi informe que la physionomie paroît stupide; le cou est si gros & si court, que la tête touche presque les épaules; cet animal la porte toûjours très-basse, & de façon qu'il ne montre point de poitrail. Les jambes de devant ont si peu de hauteur, qu'il semble que le cochon soit forcé de baisser la tête pour s'appuyer sur ses pieds, & que tout son corps aille tomber en avant. Aussi cet animal ne fait paroître aucune aisance dans ses mouvemens; il n'y a point de souplesse dans ses jambes, à peine les plie-t-il pour les porter en avant, & son allure n'est jamais prompte sans être contrainte. Le cochon, dans sa plus grande fureur, a toûjours l'air morne & l'attitude gênée; il frappe, il perce, il déchire avec ses défenses, mais toûjours sans adresse & sans agilité, sans pouvoir élever la tête, & sans avoir la facilité de se replier sur lui-même comme la plûpart des autres animaux.

| DIMENSIONS DU SANGLIER, DU COCHON DE SIAM & du COCHON DOMESTIQUE. | SANGLIER *Pl. XIV.* | | | COCHON de SIAM *Pl. XV.* | | | VERRAT *Pl. XVI.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. |
| Longueur du corps entier mesuré en ligne droite depuis le boutoir jusqu'à l'anus ... | 5. | 9. | 0 | 3. | 8. | 6 | 4. | 7. | 0 |
| Hauteur du train de devant .. | 2. | 3. | 6 | 1. | 9. | 6 | 2. | 3. | 4 |
| Hauteur du train de derrière. | 2. | 6. | 3 | 1. | 9. | 0 | 2. | 5. | 8 |
| Longueur de la tête, depuis le boutoir jusqu'à l'entre-deux des oreilles ..... | 1. | 4. | 0 | 0. | 11. | 0 | 1. | 1. | 0 |
| Circonférence du bout du groin, prise sur le boutoir. | 0. | 9. | 0 | 0. | 6. | 6 | 0. | 8. | 0 |
| Circonférence du groin, prise derrière le boutoir, à l'endroit le plus mince .... | 0. | 7. | 6 | 0. | 6. | 0 | 0. | 7. | 0 |
| Circonférence prise sur les coins de la bouche .... | 1. | 3. | 6 | 1. | 0. | 8 | 1. | 1. | 2 |
| Circonférence prise au dessous des yeux ..... | 2. | 0. | 0 | 1. | 6. | 0 | 1. | 2. | 0 |
| Contour de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre .... | 1. | 1. | 0 | 0. | 10. | 0 | 1. | 0. | 0 |
| Distance entre les deux naseaux ..... | 0. | 1. | 0 | 0. | 0. | $8\frac{1}{2}$ | 0. | 0. | 10 |
| Distance entre le boutoir & l'angle antérieur de l'œil .. | 0. | 10. | 6 | 0. | 6. | 6 | 0. | 9. | 6 |
| Distance entre l'angle postérieur & l'oreille ..... | 0. | 3. | 0 | 0. | 2. | 0 | 0. | 2. | 0 |

| DIMENSIONS DU SANGLIER, du Cochon de Siam & du Cochon domestique. | SANGLIER *Pl. XIV.* | | | COCHON de Siam. *Pl. XV.* | | | VERRAT. *Pl. XVI.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre | 0. | 1. | 3 | 0. | 1. | 1 | 0. | 0. | 11 |
| Ouverture de l'œil | 0. | 0. | 6 | 0. | 0. | 5 | 0. | 0. | 4 |
| Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein | 0. | 5. | 0 | 0. | 3. | 0 | 0. | 4. | 3 |
| La même distance mesurée en ligne droite | 0. | 4. | 0 | 0. | 2. | 9 | 0. | 3. | 6 |
| Circonférence de la tête, prise entre les yeux & les oreilles. | 2. | 6. | 0 | 1. | 9. | 6 | 2. | 1. | 0 |
| Longueur des oreilles | 0. | 5. | 0 | 0. | 4. | 0 | 0. | 6. | 0 |
| Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. | 0. | 5. | 0 | 0. | 4. | 0 | 0. | 5. | 6 |
| Distance entre les 2 oreilles, prise au bas | 0. | 4. | 6 | 0. | 2. | 10 | 0. | 4. | 6 |
| Longueur du cou | 0. | 6. | 0 | 0. | 3. | 0 | 0. | 6. | 0 |
| Circonférence prise derrière les oreilles | 2. | 7. | 0 | 1. | 11. | 0 | 2. | 3. | 0 |
| Circonférence devant les épaules | 3. | 1. | 0 | 2. | 3. | 0 | 2. | 9. | 0 |
| Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant | 3. | 6. | 6 | 2. | 10. | 0 | 3. | 6. | 0 |
| Circonférence à l'endroit le plus gros | 4. | 1. | 0 | 3. | 0. | 8 | 3. | 9. | 0 |

| DIMENSIONS DU SANGLIER, DU COCHON DE SIAM & du COCHON DOMESTIQUE. | SANGLIER *Pl. XIV.* | COCHON de SIAM. *Pl. XV.* | VERRAT. *Pl. XVI.* |
|---|---|---|---|
| | pieds. pouc. lign. | pieds. pouc. lign. | pieds. pouc. lign. |
| Circonférence devant les jambes de derrière . . . . . | 3. 3. 0 | 2. 7. 8 | 3. 0. 0 |
| Hauteur du bas du ventre au dessus de terre sous les flancs. | 1. 7. 3 | 0. 9. 0 | 1. 2. 6 |
| La même hauteur sous la poitrine . . . . . | 1. 3. 4 | 0. 7. 8 | 1. 1. 0 |
| Longueur du tronçon de la queue . . . . . | 0. 10. 4 | 0. 10. 0 | 1. 1. 0 |
| Circonférence de la queue à l'origine du tronçon . . . . | 0. 4. 3 | 0. 2. 6 | 0. 3. 3 |
| Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet . . . . . | 0. 9. 6 | 0. 6. 10 | 0. 9. 0 |
| Circonférence à l'endroit le plus gros . . . . . | 1. 0. 6 | 0. 9. 0 | 1. 0. 0 |
| Largeur de l'avant-bras au coude . . . . . | 0. 5. 6 | 0. 4. 0 | 0. 5. 0 |
| Epaisseur au même endroit. | 0. 3. 0 | 0. 1. 10 | 0. 2. 4 |
| Circonférence du poignet . . . | 0. 6. 8 | 0. 5. 8 | 0. 7. 0 |
| Circonférence du métacarpe. | 0. 6. 0 | 0. 5. 0 | 0. 6. 0 |
| Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des sabots . . . | 0. 7. 0 | 0. 6. 6 | 0. 7. 0 |
| Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon . . . | 0. 10. 4 | 0. 9. 6 | 0. 11. 0 |
| Circonférence près du ventre. | 1. 8. 0 | 0. 10. 4 | 1. 4. 6 |
| Largeur à l'endroit du talon. | 0. 3. 0 | 0. 2. 8 | 0. 3. 2 |

| DIMENSIONS DU SANGLIER, DU COCHON DE SIAM & du COCHON DOMESTIQUE. | SANGLIER *Pl. XIV.* | | | COCHON de SIAM. *Pl. XV.* | | | VERRAT. *Pl XVI.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. |
| Circonférence du métatarse. | 0. | 6. | 0 | 0. | 6. | 0 | 0. | 6. | 0 |
| Longueur depuis le talon jusqu'au bout des sabots. . . . | 1. | 0. | 0 | 0. | 8. | 6 | 0. | 11. | 0 |
| Longueur des ergots . . . . . | 0. | 1. | 3 | 0. | 1. | 0 | 0. | 1. | 2 |
| Hauteur des sabots . . . . . | 0. | 2. | 2 | 0. | 1. | 5 | 0. | 1. | 6 |
| Longueur depuis la pince jusqu'au derrière de la corne, dans les pieds de devant . . . | 0. | 2. | 3 | 0. | 1. | 7 | 0. | 1. | 10 |
| Longueur dans les pieds de derrière . . . . . | 0. | 2. | 0 | 0. | 1. | 10 | 0. | 1. | 8 |
| Longueur depuis la pince jusqu'au derrière du pied . . . | 0. | 2. | 8 | 0. | 1. | 11 | 0. | 2. | 2 |
| Largeur de deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant . . . . . | 0. | 2. | 3 | 0. | 1. | 8 | 0. | 1. | 10 |
| Largeur dans les pieds de derrière . . . . . | 0. | 2. | 0 | 0. | 1. | 10 | 0. | 1. | 8 |
| Distance entre les deux sabots. | 0. | 0. | 7 | 0. | 0. | 5 | 0. | 0. | 6 |
| Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant . . . . . | 0. | 7. | 0 | 0. | 5. | 8 | 0. | 6. | 6 |
| Circonférence sur les pieds de derrière . . . . . | 0. | 7. | 0 | 0. | 5. | 8 | 0. | 6. | 0 |
| Circonférence de la couronne dans les pieds de devant . . . | 0. | 6. | 6 | 0. | 5. | 6 | 0. | 6. | 0 |
| Circonférence dans les pieds de derrière . . . . . | 0. | 5. | 6 | 0. | 4. | 10 | 0. | 5. | 4 |

La description des parties molles intérieures des cochons des trois races a été faite principalement sur le sanglier & le cochon de Siam *, dont les dimensions extérieures ont été rapportées dans la table précédente : le sanglier pesoit deux cens dix livres, & le cochon de Siam quatre-vingt-quatorze livres. Le verrat qui a servi de sujet pour les dimensions des parties molles de l'intérieur, avoit quatre pieds un pouce de longueur depuis le boutoir jusqu'à l'origine de la queue ; la longueur de la tête depuis le boutoir jusque derrière les oreilles, étoit d'un pied un pouce, & la circonférence prise au dessus des yeux, d'un pied onze pouces : le cou avoit cinq pouces de longueur, & deux pieds & demi de circonférence dans le milieu. La hauteur de ce verrat étoit de deux pieds un pouce depuis terre jusqu'au garrot, & de deux pieds deux pouces & demi depuis le bas du pied jusqu'au

* Les cochons de Siam ne sont pas rares en France, mais la plupart des gens qui en ont les regardent comme une sorte de curiosité, & ne veulent pas se défaire de ceux qui sont en âge d'en produire d'autres : au moins il n'étoit pas facile d'en trouver en Bourgogne, où j'ai disséqué cet animal, pour le comparer au sanglier ; & j'aurois sans doute été retardé, faute de sujets convenables, si M. de la Marche, premier Président au Parlement de Bourgogne, n'avoit eu la bonté de m'en donner un. C'étoit le seul qui fût dans son beau parc de Montmufart, auprès de Dijon : après l'avoir disséqué j'en ai fait faire un squelette, qui est au Cabinet. M. de la Marche y avoit déjà mis un très-gros & très-beau bloc de cristal de roche en aiguilles, dont on verra la description dans la suite de cet ouvrage.

dessus de l'os de la hanche : le corps avoit deux pieds dix pouces de circonférence prise derrière les jambes de devant, trois pieds cinq pouces au milieu du corps à l'endroit le plus gros, & deux pieds onze pouces devant les jambes de derrière; il pesoit cent cinquante-trois livres.

L'épiploon du cochon, c'est-à-dire, du sanglier, du cochon de Siam & du cochon domestique, est replié derrière l'estomac; mais en le développant il se trouve assez grand pour couvrir la moitié de l'abdomen dans quelques sujets, & dans d'autres on peut l'étendre jusqu'au pubis.

Le duodenum fait quelques petites sinuosités dans le côté droit, il se replie en dedans derrière le rein du même côté, & il passe à gauche. Les circonvolutions du jejunum sont dans la région ombilicale & dans le côté droit; celles de l'ileum se trouvent dans la région iliaque droite & dans la région hypogastrique. L'endroit où cet intestin se joint au cœcum n'est pas toûjours le même, parce que la position du cœcum varie dans la plûpart des individus; il s'étend de droite à gauche dans le côté droit & dans la région hypogastrique, ou obliquement de haut en bas & de devant en arrière dans le flanc gauche, ou de droite à gauche & de devant en arrière dans la région hypogastrique, & il m'a paru que ces positions sont encore sujettes à d'autres variétés, parce que cet intestin peut changer de place, & qu'il est en

effet déplacé par différentes causes, sur-tout par le volume de la vessie, qui, occupant une grande partie de la région hypogastrique, lorsqu'elle est pleine, écarte le cœcum à droite ou à gauche. Le colon s'étend en avant au sortir du cœcum, & forme des circonvolutions presque ovales, dont la plus part sont concentriques dans différens plans, à peu-près comme celles du colon des animaux ruminans, tels que le taureau, le bélier, le bouc, le cerf, le daim, le chevreuil, &c. mais dans le cochon, la portion du colon qui forme ces circonvolutions est à proportion beaucoup plus grosse, & les circonvolutions ont une situation différente, elles sont placées sous les intestins grêles, & unies les unes aux autres par un tissu cellulaire; la masse qu'elles forment est flottante, elle paroît à l'ouverture de l'abdomen, & on la trouve dans différentes positions. Le colon après avoir formé ces circonvolutions concentriques, passe à droite derrière l'estomac, se replie en bas, ensuite en dedans, & se joint enfin au rectum.

Les intestins grêles avoient presque la même grosseur dans toute leur étendue, le cœcum étoit plus gros que le colon, celui-ci diminuoit de grosseur à mesure qu'il approchoit du rectum.

Dans le sanglier & le cochon domestique, l'estomac occupoit la partie antérieure de l'abdomen, & s'étendoit presque autant à gauche qu'à droite; mais dans le cochon de Siam il

étoit beaucoup plus à gauche : dans tous, la grande courbure de l'estomac est en bas. Il n'y a qu'une très-petite distance entre l'œsophage *(A, fig. 1, pl. XVIII)* & l'angle *(B)* que forme la partie droite *(C)* de l'estomac en se recourbant en haut ; & la partie *(D)* qui est à gauche de l'œsophage, a presque autant d'étendue que celle qui se trouve à droite ; ainsi le grand cul-de-sac est fort ample, de plus il se prolonge en haut par un enfoncement qui est terminé en pointe recourbée en devant, & qui a en quelque sorte la forme d'un capuchon *(E)*. Cet appendice avoit dans le sanglier un pied un pouce de circonférence à la base, & la longueur du côté convexe étoit de huit pouces depuis la base jusqu'à la pointe ; il avoit à proportion les mêmes dimensions dans le cochon de Siam & dans le verrat. L'estomac ayant été ouvert, j'ai remarqué une membrane, *(F, fig. 2)* qui, au sortir de l'œsophage, se prolonge à quelque distance dans un espace quarré ; elle est ridée & plissée, ses bords sont marqués par une sorte d'empreinte ou de trait ; & lorsque l'estomac a été macéré, elle s'est enlevée d'elle-même. On a représenté dans la figure les endroits *(G H)* où ses bords s'étoient détachés. A l'entrée du pylore il y avoit une éminence *(I)* en forme de mamelon, de quinze lignes de longueur, d'environ sept lignes de largeur, & de quatre à cinq lignes d'épaisseur dans des sujets adultes. Quoiqu'on

étendît l'eſtomac autant qu'il étoit poſſible, il reſtoit un pli fort apparent *(K)* qui le traverſoit à ſa partie ſupérieure entre l'œſophage & le pylore. Toute la partie droite étoit revêtue d'un velouté bien ſenſible, qui ne s'étendoit pas ſur la partie gauche ni ſur la membrane quarrée, au milieu de laquelle ſe trouvoit l'orifice de l'œſophage. Il y avoit auſſi un repli conſidérable qui formoit le bord *(L)* du prolongement du grand cul-de-ſac du côté de l'orifice de l'œſophage. La ſurface intérieure de ce prolongement étoit liſſe, & ſes membranes avoient peu d'épaiſſeur. J'ai trouvé dans l'eſtomac d'un ſanglier des plumes & des pattes d'oiſeau, & dans celui d'une laie beaucoup de poil de chevreuil avec quelques lambeaux de la peau de cet animal.

Le foie s'étendoit preſqu'autant à gauche qu'à droite dans la pluſpart des ſujets que j'ai obſervés; dans d'autres il ne ſe prolongeoit que très-peu à gauche. Il étoit compoſé de quatre lobes, trois à droite & un à gauche, en entier ou en partie; il y avoit de plus une portion du lobe ſupérieur droit, & une portion du lobe moyen du même côté, que l'on auroit pû prendre pour deux petits lobes s'ils avoient été plus détachés. La véſicule du fiel étoit placée dans une échancrure du lobe moyen, qui ſéparoit la petite portion de ce lobe dont il vient d'être fait mention; mais cette échancrure n'eſt pas conſtante; lorſqu'elle manque, la véſicule eſt incruſtée

dans le lobe : il y a auſſi d'autres variétés dans les foies de cochon, ſoit pour leur figure, ſoit pour celle des lobes & pour leurs grandeurs reſpectives. Le foie du ſanglier peſoit trois livres ſix onces, il étoit de couleur brune au dedans & livide au dehors, ſans doute parce que l'animal n'avoit été ouvert que long-temps après ſa mort. La véſicule du fiel avoit une figure oblongue, & contenoit ſix gros & demi de liqueur, dont la couleur étoit orangée & mêlée d'une teinte verdâtre. Le foie du cochon de Siam peſoit deux livres & demie, il étoit de couleur rougeâtre tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ; il ne s'eſt point trouvé de fiel dans la véſicule, dont la cavité étoit ſéparée en deux loges par deux kiſtes blancs qui contenoient une liqueur laiteuſe & inſipide ; le canal ciſtique étoit obſtrué ; il y avoit auſſi dans le lobe droit inférieur & dans le ſupérieur, de ſemblables tumeurs enkiſtées qui avoient des pédicules, & qui auroient pû faire croire que celle du lobe moyen auroit été de même nature, ſi elle ne s'étoit trouvée préciſément à l'endroit où devoit être la véſicule du fiel. Cette véſicule étoit bien ſaine dans un foie de truie de Siam, que je diſſéquois en même temps que le cochon ; elle étoit incruſtée dans le milieu du lobe moyen, ſans échancrure. Ce foie ne peſoit qu'une livre & quatorze onces : la véſicule avoit la même figure que celle du ſanglier ; ſes dimenſions ſeront rapportées avec celles des

parties molles intérieures du cochon de Siam ; elle ne contenoit qu'un gros de liqueur limpide, de belle couleur orangée. Le foie du verrat pesoit deux livres onze onces un gros & demi ; il avoit une couleur livide, tant au dehors qu'au dedans. La vésicule du fiel étoit oblongue, elle contenoit six gros de liqueur jaunâtre.

La rate est fort longue, & posée dans le côté droit transversalement de haut en bas, & de devant en arrière ; dans quelques individus elle s'étend jusqu'au milieu de l'estomac : j'ai vû une laie dont la rate se prolongeoit jusque dans le côté droit, aussi avoit-elle vingt-deux pouces de longueur. La rate de tous les animaux de l'espèce du cochon a ordinairement la même largeur, sur plus de la moitié de sa longueur ; la partie inférieure est un peu plus étroite & plus mince, le plus souvent les deux bouts sont arrondis, & quelquefois l'extrémité supérieure est terminée en pointe. Outre ces variétés, il y en a encore dans la largeur : j'ai trouvé une rate de sanglier, qui étoit beaucoup plus large dans sa partie moyenne supérieure qu'en tout autre endroit. Ce viscère a trois faces longitudinales, une sur le côté extérieur, & deux plus étroites sur l'intérieur. La rate du sanglier étoit d'un rouge noirâtre, tant au dehors qu'au dedans, elle pesoit neuf onces trois gros ; celle du cochon de Siam avoit aussi une couleur rouge-noirâtre, son poids étoit de trois

onces un gros & dix-huit grains; enfin celle du verrat avoit une couleur brune-rougeâtre, elle pesoit trois onces cinq gros.

Le pancreas est composé de trois branches qui se réunissent auprès du pylore; la branche la plus longue s'étend jusqu'au rein gauche, la plus courte est le long du duodenum, la troisième se trouve entre les deux premières, & est la plus grosse de toutes à l'extrémité.

La position respective des reins varie; quelquefois ils sont tous les deux sur la même ligne, d'autres fois le droit est plus avancé que le gauche, & je l'ai trouvé plus reculé dans le cochon de Siam: mais ce rein étoit moins long & moins gros que le gauche, qui avoit quatre pouces huit lignes de longueur, deux pouces cinq lignes de largeur, & un pouce & demi d'épaisseur; on verra les dimensions du rein droit dans la table où celles des autres parties molles intérieures seront rapportées. Les rëins des cochons des trois races sont oblongs & plats, l'enfoncement est petit, le bassinet large, & les mamelons sont gros & distincts.

Le centre nerveux du diaphragme a deux branches qui s'étendent en arrière; celle du côté droit est ordinairement la plus longue. J'ai remarqué que le centre nerveux étoit plus épais dans le sanglier que dans les autres cochons, & j'ai trouvé que la partie charnue avoit jusqu'à quatre lignes d'épaisseur.

Le poumon droit, dans le sanglier & le

verrat, a quatre lobes rangés comme dans le taureau, le troisième lobe supérieur est le plus grand de tous, à gauche il n'y a que deux lobes; mais dans le cochon de Siam les poumons n'avoient que cinq lobes, trois à droite & deux à gauche; la plupart n'étoient pas séparés les uns des autres jusqu'à leur racine, de sorte que le second lobe du côté droit, qui manquoit, pouvoit bien être confondu avec le premier & le troisième, relativement à ceux du verrat & du sanglier: on voyoit même la pointe de ce second lobe droit dans le cochon de Siam; mais il n'en paroissoit aucun vestige dans la femelle.

Le cœur est posé obliquement de haut en bas, & de devant en arrière: il varie, pour la figure, dans différens sujets; car il paroît plus court ou plus alongé, & plus ou moins pointu; il y a deux branches qui sortent de la crosse de l'aorte.

La langue est parsemée de très-petits grains blancs & proéminens; il y a sur la partie postérieure deux glandes plates de deux ou trois lignes de longueur, & d'environ une ligne & demie de largeur, l'une à côté de l'autre, à environ un demi-pouce de distance: il se trouve entre ces glandes & l'épiglotte un espace de deux pouces, qui est couvert de papilles coniques & pointues, assez grosses, couchées & dirigées en arrière.

Le palais est traversé par environ vingt-deux sillons larges & profonds; les arêtes des

treize premiers sillons sont terminées à leur sommet, &, pour ainsi dire, bordées par un filet arrondi. Toutes les arêtes sont interrompues dans le milieu de leur longueur par un autre sillon qui s'étend d'un bout à l'autre du palais dans le milieu; ce sillon est plus étroit que ceux dont la direction est transversale: les arêtes de ceux-ci ne sont pas toutes posées sur une même ligne, dans la partie droite & dans la partie gauche de la langue, de chaque côté du sillon longitudinal; il s'en trouve beaucoup dont l'extrémité intérieure aboutit vis-à-vis le milieu du sillon de l'autre côté.

L'épiglotte étoit épaisse, & au lieu d'être terminée en pointe, il y avoit, dans le milieu de ses bords, une petite échancrure, à laquelle aboutissoit une gouttière peu profonde.

Le cerveau du sanglier pesoit quatre onces & quatre gros, & le cervelet cinq gros, le cerveau du verrat trois onces deux gros & demi, & le cervelet cinq gros, & enfin le cerveau du cochon de Siam, deux onces cinq gros & quarante-huit grains, & le cervelet cinq gros.

La plupart des cochons, soit mâles, soit femelles, ont dix mamelons sur le ventre, cinq de chaque côté; j'en ai vû un qui en avoit six d'un côté & cinq de l'autre, & j'ai compté sur des fœtus six mamelons de chaque côté, qui étoient très-apparens.

Le gland du sanglier *(A, pl. XIX)* étoit fort

fort long, & à peu-près cylindrique, excepté à l'extrémité *(B)* où il avoit une figure prismatique; il étoit terminé en pointe & recourbé en forme de crosse. La verge *(C)* n'avoit qu'un corps caverneux, & formoit au dessus des testicules, à quatre pouces de distance de l'insertion *(D)* du prépuce *(E)* deux plis *(FG)* éloignés l'un de l'autre d'environ un pouce, de sorte que la verge se trouvoit, dans cet endroit, repliée en trois portions; elle étoit aplatie sur la plus grande partie de sa longueur, mais elle s'arrondissoit & diminuoit de grosseur du côté du gland. Les testicules *(HH)* étoient fort gros, & l'épididyme formoit à leur bout postérieur un tubercule oblong *(II)* qui avoit environ un pouce & demi de longueur sur un pouce d'épaisseur au milieu dans un sens, & un pouce & demi dans l'autre sens. Les vésicules séminales *(KL)* étoient fort étendues, & placées près de la vessie *(M)* & de l'extrémité des canaux déférens *(NO)*. Les prostates *(PQ)* s'étendoient le long de l'urètre *(R)* depuis les vésicules séminales jusqu'aux muscles accélérateurs *(S)*; mais dans cette figure les prostates sont détachées de l'urètre, & retournées de façon que l'extrémité *(TV)* qui étoit du côté de la vessie, se trouve du côté du gland. Elles communiquoient dans l'urètre à l'endroit des muscles accélérateurs, par un canal placé à leur extrémité *(XY)*; elles étoient revêtues sur

leur côté extérieur par un muscle qui avoit une ou deux lignes d'épaisseur: la prostate droite *(P)* a été ouverte, elle est représentée dans cet état; elles contenoient toutes les deux une matière blanche & très-visqueuse; il y avoit dans les vésicules séminales une liqueur fluide & laiteuse. La substance intérieure des testicules étoit de couleur cendrée, mêlée d'un rouge pâle; ils avoient un noyau comme ceux du taureau. Les cordons *(ZZ)* de la verge étoient ronds à l'endroit du pli, & plats sous le périné; ils passoient près de l'anus, un de chaque côté, entroient dans le bassin & aboutissoient au sacrum. Les parties de la génération du verrat étoient semblables à celles du sanglier; & je n'ai remarqué aucune différence essentielle dans celles du cochon de Siam, quoique les vésicules séminales & les prostates eussent pris peu d'accroissement dans cet animal, parce qu'il avoit été coupé; cependant il restoit un testicule dans l'abdomen, il étoit fort petit, comme on le verra dans la table des dimensions des parties molles intérieures.

La laie qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération, & pour les dimensions de ces parties, qui sont rapportées dans la table suivante, pesoit cent quarante-une livres; elle avoit quatre pieds & demi de longueur depuis le boutoir jusqu'à l'anus, la circonférence du corps étoit de trois pieds deux pouces derrière les jambes de devant,

de trois pieds & demi au milieu du corps, à l'endroit le plus gros, & de deux pieds dix pouces devant les jambes de derrière.

L'extrémité inférieure de la vulve avoit la forme d'un bec pointu & avancé. Le gland du clitoris étoit recourbé & terminé en pointe, il reſſembloit en petit au gland de la verge du ſanglier. Les parois du vagin formoient pluſieurs rides ſur la longueur de deux ou trois pouces du côté de l'orifice de la matrice; la capacité de cette partie du vagin ſe trouvoit bien plus étroite que celle qui étoit auprès de la vulve. La veſſie avoit la figure d'une poire. L'orifice de la matrice n'étoit marqué que par un petit rebord peu apparent: les cornes avoient une grande longueur, & faiſoient des circonvolutions comme les inteſtins; la corne gauche étoit un peu plus longue que la droite. Le pavillon des trompes ne tenoit que par un ſeul endroit aux teſticules, le reſte étoit flottant. Les teſticules avoient à peu-près la figure d'un rein, les vaiſſeaux ſpermatiques aboutiſſoient à l'endroit de l'enfoncement; la ſurface extérieure de chaque teſticule étoit parſemée de points noirs ſur un fond couleur de chair pâle.

La femelle du cochon de Siam, ſur laquelle j'ai fait la deſcription des parties de la génération, & pris les dimenſions de ces parties, étoit à peu-près de même taille que le mâle qui a ſervi de ſujet pour décrire le corps entier. Je n'ai trouvé dans les parties de la

génération de la femelle comparées, à celles de la laie, que des différences très-légères. Le gland du clitoris étoit plus petit, & ne formoit qu'un tubercule; l'orifice de la matrice étoit moins apparent, il n'y avoit que des rides longitudinales qui s'étendoient d'un bout à l'autre du col de la matrice. Les testicules étoient composés de grains ronds, de grandeurs inégales, les plus gros étoient transparens & de couleur jaunâtre, ils avoient trois ou quatre lignes de diamètre, & ils étoient formés par une membrane qui renfermoit une liqueur très-fluide & fort limpide; il y avoit d'autres grains moins gros & de couleur noire, qui contenoient une liqueur rouge; enfin les plus petits grains paroissoient glanduleux & étoient de couleur jaune.

La truie dont j'ai décrit les parties de la génération, avoit quatre pieds de longueur depuis le boutoir jusqu'à l'origine de la queue. La circonférence du corps étoit de trois pieds deux pouces derrière les jambes de devant, & de trois pieds trois pouces à l'endroit des fausses côtes. Je n'ai remarqué sur les parties de la génération comparées à celles de la laie, que les différences suivantes. Le vagin avoit plus d'ampleur auprès de la matrice, dont l'orifice étoit marqué par un tubercule situé sur sa partie supérieure; il y avoit trois autres tubercules rangés de file avec le premier, le long du cou de la matrice; ces quatre tubercules occupoient un espace de la longueur de

trois pouces, & correſpondoient à des enfoncemens qui étoient au dehors. Le corps de la matrice formoit un arc en haut ſur ſa longueur, qui étoit auſſi de trois pouces; il y avoit dans l'intérieur, des plis tranſverſaux de la hauteur d'un pouce. Le pavillon étoit formé par une membrane fort mince, qui avoit deux ou trois pouces de hauteur; lorſqu'elle étoit étendue en rond, elle avoit en quelque façon la forme d'un entonnoir; les bords n'étoient point frangés, elle avoit quatre ou cinq pouces de circonférence. Les teſticules étoient de figure très-irrégulière, & compoſés de grains gros comme des pois, & arrondis comme ceux d'une grappe de raiſin. Pluſieurs de ces grains étoient tranſparens, lorſqu'on les perçoit il en jailliſſoit une liqueur limpide; les autres paroiſſoient glanduleux, ils étoient gris, jaunes ou rouges: cette truie avoit porté. Dans celles qui ont été cernées, c'eſt-à-dire, auxquelles on a enlevé les teſticules avant qu'elles aient jamais porté, le corps de la matrice n'eſt point arqué, & les parois de ce viſcère ſont inégales & tuberculeuſes depuis l'orifice juſqu'à la bifurcation des cornes; le cou eſt plus étroit, la membrane intérieure de la matrice & des cornes eſt plus ferme, & n'a pas des vaiſſeaux ſanguins auſſi apparens que dans les truies qui ont porté.

On peut voir les parties de la génération des femelles de l'eſpèce du cochon, & la ſituation des fœtus dans les cornes de la matrice, en

jetant les yeux sur la *planche XX*, qui représente les parties de la génération d'une truie pleine. *A (figure 1re)* l'anus, *B* le rectum, *C* la vulve, *D* le gland du clitoris, *E* l'urètre, *F* la vessie, *G* le vagin vû par dessous, *H* le vagin retourné & vû par dessus, *IK* la corne droite de la matrice ouverte pour faire voir le fœtus qu'elle renfermoit, *L* un fœtus vû à travers les enveloppes, *M* un fœtus vû à travers l'amnios seulement, *NNN* trois fœtus vûs à nu, *OOO* les enveloppes des fœtus qui étoient pleines de liqueur & qui rempliſſoient la corne de la matrice, *PP* la corne gauche de la matrice, *QQQ* les endroits de cette corne où il y avoit des fœtus au dedans, *RR* les trompes, *SS* les pavillons, *T* l'ovaire du côté droit, *V* l'ovaire du côté gauche, fendu & vû au dedans : *fig. 2*, un ovaire de la même matrice, repréſenté de grandeur naturelle : *fig. 3*, un ovaire de grandeur naturelle, pris sur une truie que l'on a assuré n'avoir pas encore porté.

Les huit fœtus qui se sont trouvés dans cette matrice étoient tous à peu-près de la même grandeur ; ils avoient environ deux pouces une ligne de longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue ; la longueur de la tête étoit de neuf lignes, depuis le boutoir jusqu'à l'occiput ; le boutoir avoit déjà sa figure complette ; le sommet de la tête étoit relevé en bosse ; la queue avoit sept lignes de longueur ; elle étoit par conséquent

beaucoup plus longue, à proportion que dans l'adulte. On pouvoit distinguer les deux sexes, quoiqu'ils parussent fort ressemblans; on voyoit dans les mâles la verge qui s'étendoit en avant, depuis l'anus, sur la longueur de trois lignes, & qui formoit déjà à son extrémité une petite crosse recourbée en arrière : dans la femelle on n'apercevoit que cette crosse placée fort près de l'anus, & recourbée en arrière comme dans le mâle, c'étoit le gland du clitoris; il y avoit cinq femelles & trois mâles.

Les enveloppes de ces fœtus, & leurs allantoïdes, n'avoient pas encore pris assez d'accroissement pour que l'on pût les séparer aisément les unes des autres, & reconnoître leur vraie figure. Dans cette vûe j'ai fait ouvrir une laie pleine, qui étoit près du terme de sa portée. En voyant la matrice, on pouvoit juger qu'elle renfermoit cinq fœtus, trois à droite & deux à gauche; ils étoient à quelque distance les uns des autres, & on reconnoissoit leurs membres par la forme qu'ils donnoient à la matrice. Ce viscère ayant été ouvert à l'extrémité de la corne gauche, on en a tiré le fœtus qui en étoit le plus près, il en est sorti avec toutes ses enveloppes, sans qu'on ait senti qu'il y eût aucune adhérence avec la matrice, qui fît résistance. Après avoir étendu sur une table la masse composée du fœtus, de ses liqueurs & de ses enveloppes, sans rien déchirer, on vit que le chorion avoit la forme d'un croissant; le fœtus étoit à l'endroit le

plus gros, le dos tourné du côté extérieur; les deux cornes du croissant diminuoient peu à peu de grosseur jusqu'à l'extrémité; là elles étoient divisées chacune en deux branches, qui avoient trois, quatre, ou cinq pouces de longueur, plus ou moins; l'une se trouvoit, pour l'ordinaire, plus courte que l'autre, & toûjours plus mince; la plus petite étoit formée par une membrane très-fine & de couleur jaunâtre, mêlée d'une légère teinte de verd. Cette membrane formoit une poche, après l'avoir ouverte on l'a soufflée; l'air l'a gonflée & est entré ensuite dans la corne du croissant, a passé dans l'autre corne, & est parvenu jusqu'à l'extrémité de la branche de cette corne qui correspondoit à celle dans laquelle on introduisoit l'air; quelquefois l'air entroit aussi dans l'autre branche de chacune des cornes, & la gonfloit en tout ou en partie: l'endroit du croissant où le fœtus étoit placé ne s'est point gonflé. On a déchiré le chorion *(AB, pl. XXI)*, & l'amnios *(C)* sur le dos du fœtus *(D)*, & on l'a tiré de ses enveloppes par cette ouverture, sans rompre le cordon ombilical *(E)*; alors l'air a passé plus librement d'une corne à l'autre, mais la portion *(F)* qui étoit entre deux, & qui se trouvoit à l'extrémité du cordon ombilical, n'a pris que le diamètre d'un pouce à un pouce & demi, sur la longueur d'environ deux pouces: de chaque côté les cornes formoient un gros engonflement *(GG)* qui avoit quatre pouces

de diamètre, enſuite elles s'étendoient de la longueur d'un pied & demi, en diminuant peu à peu de groſſeur juſqu'à l'extrémité, dont le diamètre n'étoit que de deux pouces & demi. Cette poche, qui avoit la forme d'un croiſſant, étoit l'allantoïde; car après avoir ouvert le fœtus, & introduit un ſtilet dans la veſſie, ce ſtilet a pénétré dans l'ouraque, a paſſé dans toute la longueur du cordon ombilical, & eſt entré dans la poche dont il s'agit. L'allantoïde qui eſt repréſentée, *pl. XXI*, avoit une figure particulière; à l'extrémité *(H)* de l'une des cornes il ne reſtoit qu'une petite portion *(I)* du chorion *(B)*, qui étoit remonté juſqu'à l'endroit *(K)* dans le temps que l'on avoit enflé l'allantoïde. On voit à l'extrémité de l'autre corne, la branche *(L)* formée par l'allantoïde; lorſqu'on a enflé cette branche, le chorion s'eſt déchiré, de ſorte qu'au lieu de la branche que forme le chorion, on ne voit dans la figure que les lambeaux *(MM)* qui viennent du déchirement.

Le chorion enveloppoit, comme dans les autres animaux, l'amnios, l'allantoïde & le fœtus; c'eſt pourquoi lorſque l'allantoïde avoit été ſoufflée, on n'avoit pas pû reconnoître exactement ſa forme, parce qu'elle touchoit au fœtus, & ce n'a été qu'après avoir ouvert le chorion & l'amnios, à l'endroit qui recouvroit le dos du fœtus, & l'avoir tiré de ces enveloppes, ſans couper le cordon,

que l'allantoïde a pris sa vraie forme. On a vû aussi, par ce moyen, que l'extrémité de chacune des cornes de l'allantoïde passoit à travers le chorion dans un orifice de quelques lignes de diamètre, qui est à la bifurcation des deux branches de l'extrémité de chaque corne du croissant formé par les enveloppes du fœtus : l'une de ces branches appartient donc à l'allantoïde, & l'autre au chorion. Les bords des orifices de cette membrane étoient froncés & tuberculeux ; ces plis & ces tubercules sont sans doute formés par les duplicatures de la membrane de l'allantoïde, qui est plissée à l'endroit de cet étranglement. Il arrive souvent que la corne de l'allantoïde, au lieu d'entrer par son extrémité dans l'orifice du chorion, s'y insinue par l'un de ses côtés : dans ce cas, lorsqu'on souffle la petite portion de l'allantoïde, qui est au dehors du chorion, les deux branches de la corne du croissant se gonflent en même temps, parce que le bout de la corne de l'allantoïde se trouve dans la branche formée par le chorion. La membrane de l'allantoïde est blanche, fort mince & transparente ; le chorion est un peu plus épais, il y a sur sa surface extérieure des grains rouges, de couleur plus foncée, de consistance assez molle ; lorsqu'on les incisoit, il en sortoit une liqueur rougeâtre, & le tubercule diminuoit beaucoup de volume. Je crois que ces tubercules servent de placenta, & sont des sortes de cotyledons.

Le fœtus étoit enveloppé immédiatement par une membrane fort mince & transparente, qui venoit de l'ombilic, qui étoit très-distincte de l'amnios & appliquée immédiatement sur la peau, & qui recouvroit tout le corps, la tête, les yeux, les oreilles, les quatre jambes jusqu'au bout des pieds & la queue. Le cordon ombilical passoit à travers cette membrane, qui étoit aussi interrompue à l'endroit de la bouche, de l'anus, de l'orifice du prépuce & de la vulve. On a enlevé cette membrane sur toute la partie antérieure du fœtus *D, planche XXI,* & on ne l'a laissée que sur la partie postérieure, afin de la faire voir distinctement à l'endroit de la coupe *N N.*

Le cordon ombilical avoit six pouces de longueur & environ deux lignes de diamètre à son origine. L'ouraque ayant été soufflé, le cordon s'est gonflé, & il avoit alors près d'un demi-pouce de diamètre dans quelques endroits. La longueur du fœtus, prise depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anus, étoit de neuf pouces, le corps avoit huit pouces de circonférence à l'endroit le plus gros, la longueur de la tête étoit de trois pouces huit lignes depuis l'entre-deux des oreilles jusqu'au boutoir, la queue avoit deux pouces de longueur, le rebord du boutoir étoit déjà fort saillant & les défenses paroissoient, les plus grandes avoient trois lignes de longueur, & deux lignes de largeur à la base. Les sillons du palais étoient bien formés & imprimés sur

la langue ; ce qu'il y a de plus singulier, c'eſt que la lèvre ſupérieure étoit échancrée de chaque côté de la profondeur de deux lignes, à l'endroit *(P)* où les défenſes devoient paſſer dans la ſuite. Les yeux étoient entièrement fermés, les oreilles renverſées en arrière & appliquées ſur le cou : les jambes & la queue étoient à demi étendues dans la poſition la moins contrainte ; les quatre ongles de chaque pied, c'eſt-à-dire, les deux ſabots & les deux ergots, étoient blancs, fort alongés & terminés par une pointe recoquillée en devant. Ce fœtus avoit du poil dans pluſieurs endroits du corps, ſur-tout au ſommet de la tête, le long du cou & du dos, mais il ne paroiſſoit qu'à peine ſur les oreilles, la gorge, le deſſous du cou, la poitrine, le ventre, &c. On voyoit la livrée bien marquée, principalement la raie noire qui eſt ſur le cou & ſur le dos. On reconnoiſſoit aiſément le ſexe, & les mamelons qui étoient au nombre de cinq de chaque côté : j'ai remarqué au dedans des fœtus que le prolongement du grand cul-de-ſac de l'eſtomac étoit déjà bien formé en manière de capuchon, & qu'il avoit acquis un volume proportionnel à celui qu'il a dans les adultes.

Une truie pleine ayant été ouverte, il s'eſt trouvé dix fœtus dans la matrice, cinq dans chaque corne : après avoir fendu les cornes, on a vû que le chorion de chaque embryon étoit, pour ainſi dire, colé contre les parois intérieures de la matrice, qui formoient des

plis transversaux assez profonds & fort minces. Les enveloppes du fœtus avoient une forme oblongue, & on sentoit le fœtus dans le milieu de leur longueur ; l'allantoïde s'étendoit au delà du chorion aux deux bouts *(AB, fig. 1, pl. XXII)* de la masse que formoient les enveloppes. Après avoir soufflé l'allantoïde par l'une de ses extrémités *(B)*, la masse oblongue s'est courbée & a pris la forme d'un arc de cercle, ou d'un croissant d'environ deux pieds de longueur, & de deux pouces de diamètre dans les endroits les plus gros : alors on a distingué bien clairement les portions *(AB)* de l'allantoïde, qui s'étendoient au delà du chorion, en ce que leur membrane étoit blanche, très-mince & fort transparente ; chacune de ces portions avoit trois ou quatre pouces de longueur, sur environ un pouce & demi de diamètre : à l'endroit *(C)* où l'allantoïde sortoit du chorion, il y avoit un étranglement d'un pouce de diamètre, formé par les bords de l'ouverture du chorion, qui étoient fort adhérens à l'allantoïde, dont le froncement formoit une sorte de ligament. L'allantoïde étoit fort étroite dans le milieu de sa longueur près du cordon ombilical *(D)* ; il n'avoit dans cet endroit qu'environ un pouce de diamètre. C'étoit dans ce même endroit que se trouvoient l'amnios *(EE)* & le fœtus *(F)*. Cette membrane étoit presque aussi mince que l'allantoïde, & formoit une poche *(GH, fig. 2)* qui n'avoit guère que trois pouces

& demi de longueur, un pouce & demi de largeur, & neuf lignes d'épaiſſeur; elle renfermoit une liqueur claire & jaunâtre, & le fœtus *(I)*; le chorion *(KL, fig. 1)* enveloppoit cette poche & la plus grande partie de l'allantoïde; il n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi mince que cette membrane, ni que l'amnios; on y voyoit des ramifications de vaiſſeaux ſanguins fort apparentes, il étoit parſemé d'une grande quantité de petits grains blancheâtres, il avoit une couleur rougeâtre à l'extérieur & blancheâtre à l'intérieur; mais cette couleur étoit interrompue par de petits eſpaces tranſparens, au centre deſquels ſe trouvoient les grains blancheâtres dont il a déjà été fait mention, & qui tenoient peut-être lieu de placenta.

Le cordon ombilical avoit un pouce de longueur, celle des fœtus étoit de trois pouces trois lignes depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'origine de la queue; le corps avoit deux pouces neuf lignes de circonférence, & la tête un pouce trois lignes de longueur depuis l'entre-deux des oreilles juſqu'au boutoir, & deux pouces huit lignes de circonférence priſe entre les yeux & les oreilles; la longueur de la queue étoit de neuf lignes. Ces fœtus avoient le boutoir bien formé. Le gland du clitoris des femelles étoit fort gros à proportion de celui des adultes, & plus ſaillant que la verge des fœtus mâles. Les ſabots & les ergots étoient déjà bien marqués, & leur

extrémité recourbée en avant : on voyoit les mamelons ; six de ces fœtus en avoient dix, cinq de chaque côté, & les deux autres fœtus douze mamelons, six de chaque côté. Le foie étoit très-grand en comparaison des autres viscères, & le prolongement en forme de capuchon étoit bien formé sur le grand cul-de-sac de l'estomac.

La liqueur de l'allantoïde des fœtus de la laie & de la truie laissoit, en s'évaporant, un résidu semblable à celui de la liqueur des allantoïdes dont nous avons déjà fait mention dans cet ouvrage.

| DIMENSIONS des PARTIES MOLLES INTÉRIEURES. | SANGLIER. | | | COCHON de SIAM. | | | VERRAT. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. |
| Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum . . . . | 51. | 6. | 0 | 42. | 6. | 0 | 46. | 0. | 0 |
| Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros . . . . . | 0. | 4. | 0 | 0. | 3. | 0 | 0. | 3. | 0 |
| Circonférence dans les endroits les plus minces. | 0. | 3. | 0 | 0. | 2. | 6 | 0. | 2. | 6 |
| Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros . . . . . | 0. | 3. | 3 | 0. | 3. | 0 | 0. | 3. | 0 |
| Circonférence dans les endroits les plus minces. | 0. | 2. | 6 | 0. | 2. | 9 | 0. | 2. | 0 |

| DIMENSIONS des PARTIES MOLLES INTÉRIEURES. | SANGLIER. | | | COCHON de SIAM. | | | VERRAT. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. |
| Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros . . . . . | 0. | 3. | 3 | 0. | 3. | 4 | 0. | 3. | 3 |
| Circonférence dans les endroits les plus minces. | 0. | 2. | 6 | 0. | 1. | 8 | 0. | 2. | 0 |
| Longueur du cœcum. . . | 0. | 8. | 0 | 0. | 5. | 0 | 0. | 7. | 0 |
| Circonférence à l'endroit le plus gros . . . . . | 1. | 0. | 0 | 0. | 1. | 6 | 1. | 0. | 0 |
| Circonférence à l'endroit le plus mince . . . . . | 0. | 5. | 0 | 0. | 8. | 6 | 0. | 9. | 0 |
| Circonférence du colon dans les endroits les plus gros . . . . . | 0. | 9. | 6 | 0. | 9. | 6 | 0. | 8. | 0 |
| Circonférence dans les endroits les plus minces. | 0. | 4. | 0 | 0. | 4. | 0 | 0. | 5. | 0 |
| Circonférence du rectum près du colon . . . . . | 0. | 5. | 0 | 0. | 4. | 0 | 0. | 5. | 0 |
| Circonférence du rectum près de l'anus . . . . . | 0. | 5. | 4 | 0. | 6. | 8 | 0. | 5. | 6 |
| Longueur du colon & du rectum pris enſemble. | 13. | 0. | 0 | 11. | 0. | 0 | 15. | 0. | 0 |
| Longueur du canal inteſtinal en entier, non compris le cœcum . . . | 64. | 0. | 0 | 53. | 6. | 0 | 61. | 0. | 0 |
| Grande circonférence de l'eſtomac . . . . . | 2. | 8. | 0 | 2. | 2. | 0 | 2. | 9. | 0 |

| DIMENSIONS des PARTIES MOLLES INTÉRIEURES. | SANGLIER | | | COCHON de SIAM. | | | VERRAT. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. |
| Petite circonférence. . . . . | 1. | 11. | 0 | 1. | 8. | 0 | 2. | 3. | 0 |
| Longueur de la petite courbure depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage . . . . . | 0. | 3. | 0 | 0. | 3. | 0 | 0. | 2. | 0 |
| Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac . . . . . | 0. | 5. | 0 | 0. | 3. | 9 | 0. | 5. | 6 |
| Circonférence du pylore . . . | 0. | 3. | 9 | 0. | 3. | 6 | 0. | 4. | 3 |
| Circonférence de l'œsophage. | 0. | 4. | 2 | 0. | 2. | 6 | 0. | 3. | 6 |
| Longueur du foie . . . . . | 1. | 1. | 0 | 0. | 11. | 9 | 0. | 11. | 0 |
| Largeur . . . . . | 1. | 0. | 0 | 0. | 9. | 9 | 0. | 11. | 0 |
| La plus grande épaisseur . . . | 0. | 1. | 10 | 0. | 1. | 7 | 0. | 1. | 7 |
| Longueur de la véſicule du fiel. | 0. | 3. | 8 | 0. | 2. | 0 | 0. | 4. | 0 |
| Son plus grand diamètre . . . | 0. | 1. | 8 | 0. | 0. | 10 | 0. | 1. | 6 |
| Longueur de la rate . . . . . | 1. | 3. | 6 | 0. | 9. | 6 | 1. | 0. | 0 |
| Largeur de l'extrémité inférieure. . . . . | 0. | 1. | 3 | 0. | 1. | 0 | 0. | 0. | 11 |
| Largeur de l'extrémité ſupérieure. . . . . | 0. | 1. | 6 | 0. | 1. | 6 | 0. | 1. | 7 |
| Largeur dans le milieu . . . . | 0. | 3. | 8 | 0. | 1. | 6 | 0. | 1. | 7 |
| Epaiſſeur . . . . . | 0. | 0. | 7 | 0. | 0. | 10 | 0. | 0. | 8 |
| Epaiſſeur du pancréas . . . . | 0. | 0. | 5 | 0. | 0. | 8 | 0. | 0. | 6 |
| Longueur des reins . . . . . | 0. | 5. | 7 | 0. | 4. | 0 | 0. | 4. | 3 |
| Largeur . . . . . | 0. | 2. | 9 | 0. | 2. | 0 | 0. | 3. | 4 |

| DIMENSIONS des PARTIES MOLLES INTÉRIEURES. | SANGLIER | | | COCHON de Siam. | | | VERRAT. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. |
| Epaisseur | 0. | 1. | 3 | 0. | 1. | 2 | 0. | 0. | 11 |
| Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe | 0. | 4. | 0 | 0. | 4. | 0 | 0. | 4. | 0 |
| Largeur | 0. | 6. | 6 | 0. | 7. | 0 | 0. | 4. | 9 |
| Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux & le sternum | 0. | 3. | 6 | 0. | 1. | 0 | 0. | 1. | 6 |
| Largeur de chaque côté du centre nerveux | 0. | 3. | 6 | 0. | 2. | 6 | 0. | 2. | 3 |
| Circonférence de la base du cœur | 1. | 0. | 0. | 0. | 7. | 9 | 0. | 8. | 4 |
| Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire | 0. | 5. | 6 | 0. | 3. | 9 | 0. | 4. | 0 |
| Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire | 0. | 3. | 10 | 0. | 2. | 10 | 0. | 3. | 0 |
| Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors | 0. | 0. | 9 | 0. | 0. | 6 | 0. | 0. | 8 |
| Longueur de la langue | 0. | 9. | 0 | 0. | 6. | 0 | 0. | 8. | 0 |
| Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité | 0. | 4. | 0 | 0. | 2. | 6 | 0. | 4. | 0 |
| Largeur de la langue | 0. | 1. | 3 | 0. | 1. | 2 | 0. | 1. | 2 |
| Largeur des sillons du palais. | 0. | 0. | 5 | 0. | 0. | 3 | 0. | 0. | 3 |
| Hauteur des bords | 0. | 0. | 3 | 0. | 0. | 2 | 0. | 0. | 2 |

| DIMENSIONS des PARTIES MOLLES INTÉRIEURES. | SANGLIER | | | COCHON de Siam. | | | VERRAT | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. |
| Longueur des bords de l'entrée du larinx | 0. | 1. | 1 | 0. | 0. | 9 | 0. | 0. | 10 |
| Largeur des mêmes bords | 0. | 0. | 1 | 0. | 0. | 1 | 0. | 0. | 1½ |
| Distance entre leurs extrémités inférieures | 0. | 0. | 5 | 0. | 0. | 5 | 0. | 0. | 4 |
| Longueur du cerveau | 0. | 3. | 5 | 0. | 2. | 8 | 0. | 3. | 0 |
| Largeur | 0. | 2. | 3 | 0. | 2. | 0 | 0. | 2. | 3 |
| Epaisseur | 0. | 1. | 2 | 0. | 1. | 4 | 0. | 1. | 2 |
| Longueur du cervelet | 0. | 1. | 0 | 0. | 1. | 2 | 0. | 1. | 0 |
| Largeur | 0. | 1. | 8 | 0. | 1. | 6 | 0. | 1. | 7 |
| Epaisseur | 0. | 0. | 8 | 0. | 1. | 0 | 0. | 1. | 0 |
| Distance entre l'anus & le scrotum | 0. | 1. | 6 | 0. | 0. | 0 | 0. | 0. | 9 |
| Hauteur du scrotum | 0. | 1. | 4 | 0. | 0. | 0 | 0. | 2. | 0 |
| Distance entre le scrotum & l'orifice du prépuce | 1. | 2. | 6 | 0. | 0. | 0 | 1. | 1. | 0 |
| Distance entre les bords du prépuce & l'extrémité du gland | 0. | 1. | 8 | 0. | 2. | 0 | 0. | 1. | 6 |
| Longueur du gland | 0. | 6. | 0 | 0. | 4. | 3 | 0. | 5. | 0 |
| Circonférence | 0. | 1. | 0 | 0. | 0. | 10 | 0. | 0. | 11 |
| Longueur de la verge depuis la bifurcation du corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce | 1. | 1. | 0 | 0. | 7. | 0 | 0. | 11. | 0 |

| DIMENSIONS des PARTIES MOLLES INTÉRIEURES. | SANGLIER | | | COCHON de Siam. | | | VERRAT. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. |
| Largeur de la verge | 0. | 0. | 4 | 0. | 0. | 3 | 0. | 0. | 4 |
| E'paiſſeur ou hauteur | 0. | 0. | 5 | 0. | 0. | 4 | 0. | 0. | 6 |
| Longueur des teſticules | 0. | 4. | 0 | 0. | 1. | 9 | 0. | 4. | 0 |
| Largeur | 0. | 2. | 6 | 0. | 1. | 1 | 0. | 2. | 4 |
| E'paiſſeur | 0. | 1. | 11 | 0. | 0. | 7 | 0. | 1. | 9 |
| Largeur de l'épididyme | 0. | 0. | 5 | 0. | 0. | 3 | 0. | 0. | 6 |
| E'paiſſeur | 0. | 0. | 2 | 0. | 0. | $1\frac{1}{2}$ | 0. | 0. | 3 |
| Longueur des canaux déférens. | 1. | 5. | 0 | 0. | 5. | 6 | 0. | 11. | 0 |
| Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue | 0. | 0. | 1 | 0. | 0. | $\frac{1}{2}$ | 0. | 0. | 1 |
| Longueur des cordons de la verge | 1. | 2. | 0 | 0. | 8. | 0 | 0. | 10. | 0 |
| Largeur | 0. | 0. | 2 | 0. | 0. | 2 | 0. | 0. | $2\frac{1}{2}$ |
| E'paiſſeur | 0. | 0. | 1 | 0. | 0. | 1 | 0. | 0. | 1 |
| Grande circonfér. de la veſſie. | 1. | 10. | 0 | 1. | 1. | 6 | 2. | 0. | 0 |
| Petite circonférence | 1. | 6. | 0 | 1. | 0. | 0 | 1. | 6. | 0 |
| Longueur de l'urètre | 0. | 7. | 0 | 0. | 4. | 6 | 0. | 6. | 0 |
| Circonférence de l'urètre | 0. | 2. | 0 | 0. | 1. | 10 | 0. | 2. | 0 |
| Long. des véſicules ſéminales. | 0. | 4. | 10 | 0. | 2. | 0 | 0. | 3. | 4 |
| Largeur | 0. | 2. | 3 | 0. | 0. | 7 | 0. | 1. | 11 |
| E'paiſſeur | 0. | 0. | 10 | 0. | 0. | 3 | 0. | 0. | 11 |
| Longueur des proſtates | 0. | 5. | 6 | 0. | 1. | 9 | 0. | 4. | 0 |
| Largeur | 0. | 1. | 4 | 0. | 0. | 5 | 0. | 0. | 10 |
| E'paiſſeur | 0. | 1. | 0 | 0. | 0. | 3 | 0. | 0. | 8 |

| DIMENSIONS des parties DE LA GÉNÉRATION DES FEMELLES. | LAIE. | | | TRUIE de SIAM. | | | TRUIE domestique. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. | pieds. | pouc. | lign. |
| Distance entre l'anus & la vulve | 0. | 1. | 0 | 0. | 0. | 11 | 0. | 0. | $4\frac{1}{2}$ |
| Longueur de la vulve | 0. | 1. | 0 | 0. | 0. | 11 | 0. | 1. | 6 |
| Longueur du gland du clitoris. | 0. | 0. | $2\frac{1}{2}$ | 0. | 0. | $\frac{1}{2}$ | 0. | 0. | 3 |
| Diamètre | 0. | 0. | 1 | 0. | 0. | $\frac{1}{2}$ | 0. | 0. | 1 |
| Longueur du vagin | 0. | 8. | 0 | 0. | 7. | 6 | 0. | 10. | 0 |
| Circonférence | 0. | 4. | 0 | 0. | 3. | 6 | 0. | 4. | 0 |
| Grande circonfér. de la vessie. | 1. | 5. | 6 | 1. | 9. | 0 | 1. | 1. | 6 |
| Petite circonférence | 1. | 2. | 0 | 1. | 3. | 6 | 0. | 10. | 6 |
| Longueur de l'urètre | 0. | 3. | 0 | 0. | 3. | 0 | 0. | 3. | 4 |
| Circonférence | 0. | 1. | 8 | 0. | 2. | 0 | 0. | 1. | 6 |
| Long. du corps de la matrice. | 0. | 4. | 0 | 0. | 4. | 6 | 0. | 6. | 0 |
| Circonférence | 0. | 1. | 3 | 0. | 3. | 6 | 0. | 4. | 3 |
| Long. des cornes de la matrice. | 2. | 0. | 0 | 2. | 0. | 0 | 5. | 0. | 0 |
| Circonférence dans les endroits les plus gros | 0. | 1. | 3 | 0. | 3. | 0 | 0. | 3. | 9 |
| Circonférence à l'extrémité de chaque corne | 0. | 0. | 9 | 0. | 1. | 6 | 0. | 2. | 8 |
| Distance en ligne droite entre les testicules & l'extrémité de la corne | 0. | 0. | 6 | 0. | 0. | 7 | 0. | 3. | 0 |
| Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe | 0. | 6. | 6 | 0. | 5. | 0 | 0. | 5. | 0 |
| Longueur des testicules | 0. | 0. | 9 | 0. | 0. | 10 | 0. | 1. | 3 |
| Largeur | 0. | 0. | 6 | 0. | 0. | 9 | 0. | 0. | 9 |
| Epaisseur | 0. | 0. | 3 | 0. | 0. | 9 | 0. | 0. | 4 |

La tête décharnée du cochon diffère moins, par sa figure, de la tête du cheval & de l'âne, que de celle du taureau, du bélier, du bouc, &c. quand même on supposeroit que ces animaux n'auroient point de cornes. L'occiput *(A, pl. XXIII)* est situé plus haut dans le cochon que dans le cheval, & les prolongemens de cette partie s'étendent en haut, & non pas en arrière. La tête est plus alongée & moins grosse que celle du cheval: la partie de la mâchoire supérieure qui contient les dents mâchelières, loin d'être plus large que la partie correspondante de la mâchoire inférieure, comme dans le cheval, le taureau, &c. est plus étroite.

La tête du cochon, vûe de côté, présente la figure d'un triangle, dont tous les côtés sont très-inégaux & presque en ligne droite, sur-tout dans le sanglier *(fig. 1, pl. XXIV)*. La face supérieure *(AB)* de la tête est presque droite, mais dans le cochon de Siam le chanfrein *(A, fig. 2)* est creux au dessous des orbites *(B)*, & le front *(C)* convexe; & dans le cochon domestique le sommet *(A, fig. 3)* est beaucoup plus élevé que dans le cochon de Siam & le sanglier, de façon que le front *(B)* semble rentrer en dedans: cette différence est moins apparente dans le verrat. La partie inférieure *(BC, pl. XXIII)* de la mâchoire du dessous, n'est point arquée sur la longueur dans le cochon, comme dans le taureau; elle n'a pas tant de

hauteur à l'endroit *(C, fig. 1, pl. XXIV)* qui est auprès des branches *(D)*, que celle du cheval ; & les branches ne s'élèvent pas aussi haut, & ne sont pas aussi verticales que dans le taureau & le cheval ; elles s'inclinent un peu en arrière, en supposant toûjours que le corps de la mâchoire porte sur un plan horizontal *(E F)*. La face supérieure de la tête est terminée en avant par les os propres du nez *(A)*, & en arrière par les prolongemens *(B)* de l'occiput. Les orbites *(G)* des yeux sont de figure irrégulière, & plus petites, à proportion, que dans le cheval, l'âne, le taureau, le bélier, le bouc : il y a entre l'os frontal *(H)* & l'os de la pomette *(I)* un espace vuide assez grand, qui interrompt les parois osseuses des orbites, de sorte que dans la tête décharnée elles sont ouvertes en arrière environ dans la sixième partie de leur circonférence. Les bords de chaque orbite, ainsi interrompus, ont deux extrémités ; celle du dessus est terminée par une apophyse de l'os frontal, celle du dessous est formé par l'os de la pomette, qui ne s'élève pas plus haut dans cet endroit que l'apophyse zygomatique de l'os temporal.

Il y a au dessus de l'extrémité de la mâchoire supérieure un petit os *(D, fig. 3)* qui s'élève au devant de l'ouverture du nez entre les deux narines ; cet os est au milieu du boutoir, & sert de base & de point d'appui dans cette partie, qui est très-forte.

Le cochon a six dents incisives, deux dents canines, & quatorze dents mâchelières, sept de chaque côté dans chacune des mâchoires; ce qui fait en tout quarante-quatre dents. Les deux dents incisives du milieu *(K, fig. 1)* de la mâchoire du dessus, ne se touchent que par leur extrémité, & sont fort éloignées l'une de l'autre à leur racine. Ces dents s'étendent d'arrière en avant dans chaque côté de la mâchoire, & se replient en bas au sortir de l'os pour se joindre l'une à l'autre par l'extrémité; elles forment, par cette réunion, un arc de cercle qui se trouve au devant des quatre dents incisives du milieu de la mâchoire du dessous. La seconde dent incisive *(L)* de chaque côté de la mâchoire du dessus, est placée à côté de celles du milieu, & est à peu-près aussi large, mais moins longue; son extrémité est tranchante, parce qu'elle ne touche jamais aux dents du dessous. La troisième & dernière dent incisive *(M)* de chaque côté de la mâchoire du dessus, est la plus petite; elle a pour l'ordinaire deux lobes inégaux, distingués par une canelure, comme celles dont nous ferons mention dans la description des dents du chien; le plus gros lobe est en avant & pointu, car cette dent n'approche jamais d'aucune autre par son extrémité: elle est aussi placée à quelque distance des secondes dents incisives, & encore plus loin des canines. Les dents incisives de la mâchoire du dessous sont les unes contre les

les autres, & s'étendent en avant & un peu en haut; les quatre du milieu ſont longues & étroites; la dernière de chaque côté n'eſt pas plus large, mais bien moins longue, elle ne touche à aucune dent par ſon extrémité, & elle eſt fort éloignée de la dent canine de la même mâchoire; celle du deſſous ſe trouve vis-à-vis l'eſpace qui reſte vuide. J'ai vû une tête de verrat où il n'y avoit aucun veſtige de la dernière dent inciſive du côté gauche, ni de ſon alvéole.

On donne aux quatre dents canines du ſanglier le nom de *défenſe*, & à celles des cochons de Siam & des cochons domeſtiques celui de *crochet*. La figure de toutes ces dents eſt la même, mais les défenſes du ſanglier ſont bien plus longues que les crochets des autres cochons. Dans une tête de ſanglier *(fig. 1, pl. XXIV)* qui avoit un pied quatre pouces & demi de longueur depuis l'extrémité antérieure des os propres du nez juſqu'au bout des prolongemens de l'occiput, la défenſe *(N)* de chaque côté de la mâchoire du deſſus s'étendoit obliquement de dedans en dehors, & d'arrière en avant, & ſe recourboit en haut par les deux bouts; la partie poſtérieure étoit logée dans une cavité, & formoit un renflement dans l'os, & il y avoit une crête oſſeuſe poſée tranſverſalement ſur l'endroit où chaque défenſe ſortoit de l'os. Celle du côté gauche étoit la plus longue; elle s'étendoit d'un pouce & demi au dehors de l'os, &

entroit au dedans de la longueur d'un pouce trois lignes. Je regarde cette partie comme la racine, elle étoit creuse & avoit des parois très-minces à l'extrémité. Cette défense étant arrachée formoit par sa courbure extérieure les deux tiers de la circonférence d'un cercle entier, qui auroit eu deux pouces huit lignes de diamètre. Ces défenses avoient une face plate & longitudinale sur le côté supérieur, cette face étoit partagée dans sa longueur par un sillon; elles avoient deux pouces & demi de circonférence au sortir de l'os, à l'endroit le plus gros. Une portion de la défense du côté droit avoit été cassée, l'animal étant vivant, car l'endroit de la fracture étoit poli par le frottement.

La défense *(O)* de chaque côté de la mâchoire du dessous s'étendoit de devant en arrière, & se recourboit en dehors & en haut par les deux bouts; elles étoient aussi longues l'une que l'autre; elles s'étendoient au dehors de l'os de la longueur de deux pouces & demi, & entroient au dedans de la longueur de quatre pouces; cette partie étoit creuse dans toute son étendue, & avoit des parois aussi minces à l'extrémité que celles des défenses au dessus. Les défenses du dessous étant arrachées, formoient chacune par leur courbure extérieure, les trois septièmes parties de la circonférence d'un cercle qui auroit eu cinq pouces & demi de diamètre; elles avoient trois faces longitudinales, la plus étroite étoit

en dehors & la plus large en dessous : celle-ci avoit dix lignes à l'endroit le plus large, & la circonférence de chacune des défenses étoit de deux pouces dix lignes à l'endroit le plus gros. La défense du dessous est placée plus en avant que celle du dessus, & touche, par la face postérieure, la face antérieure de l'autre défense. Les mouvemens de la mâchoire inférieure causent un frottement entre les deux défenses, qui les use en partie, & comme ce frottement se fait sur deux faces, dont l'une est concave & l'autre convexe, & que les défenses s'alongent à mesure que l'animal vieillit, si elles ne prennent pas toutes les deux à peu près la même courbure en s'alongeant, il doit arriver que l'une ou l'autre se casse, ou qu'elles ne peuvent plus glisser l'une contre l'autre, & dans ce cas la bouche ne se fermeroit plus en entier, & l'animal mourroit faute de pouvoir mâcher.

Les sept dents mâchelières de chaque côté de la mâchoire supérieure, sont placées au dessus des six dents de chaque côté de la mâchoire inférieure. Ces dents ont des pointes qui s'engrènent exactement, de part & d'autre, dans des cavités correspondantes. Il y a de plus dans la mâchoire inférieure deux autres dents, une de chaque côté, derrière les défenses & à une assez grande distance des autres mâchelières, elles sont les plus petites : l'une ou l'autre, & quelquefois toutes les deux, manquent dans différens sujets, sans qu'il y ait

aucun vestige de l'alvéole. De sept mâchoires, tant de sangliers, que de cochons de Siam & de cochons domestiques, mâles & femelles, quatre avoient ces deux dents, elles manquoient dans deux de ces mâchoires, & dans la septième il ne se trouvoit que la petite dent du côté droit.

L'os hyoïde du cochon m'a paru composé de sept os dans quelques sujets, & de neuf dans d'autres. Cette différence se trouvoit dans la fourchette, qui sembloit n'être formée que d'un seul os, ou de trois os réunis par des symphyses. Au reste, toutes les parties de l'os hyoïde du cochon correspondent par leur position, & à peu près par leur longueur, à celles de l'os hyoïde du cheval, de l'âne, du taureau, du bélier & du bouc; mais elles en diffèrent par la forme des os. Les deux principaux pour l'étendue sont fort minces, fort étroits, concaves en dedans sur leur longueur, & ont d'un bout à l'autre presque la même largeur & la même épaisseur dans le cochon. Les seconds os n'étoient pas encore formés; les troisièmes os avoient beaucoup plus de largeur que d'épaisseur, & tenoient à la fourchette qui est aussi plus large qu'épaisse, soit dans les branches, soit à l'endroit de leur réunion.

Le cou du squelette du cochon est beaucoup plus court à proportion que dans les squelettes du cheval, de l'âne, du taureau, du bélier & du bouc. Les vertèbres cervicales diffèrent

beaucoup, pour la plusſpart, de celles du cheval & de celles du taureau; l'apophyſe épineuſe *(D, pl. XXIII)* de la ſeconde eſt plus haute, moins large, & inclinée en arrière; il y a auſſi des différences marquées dans les trois vertèbres du milieu, mais la première, la ſixième & la ſeptième *(E)* ſont à peu près reſſemblantes à celles du taureau. La troiſième, la quatrième & la cinquième en diffèrent par les apophyſes épineuſes & la partie ſupérieure du milieu de la vertèbre, qui ſont plus minces, elles n'ont point d'apophyſes inférieures dans le milieu, mais il ſe trouve deux apophyſes latérales fort étendues, une de chaque côté, qui ſont partie des apophyſes tranſverſes, & qui reſſemblent à celles de la ſixième vertèbre du cheval, du taureau, & du cochon même.

Les vertèbres dorſales étoient au nombre de quatorze, de même que les côtes; nous n'avons reconnu aucune différence marquée entre ces parties & celles du taureau, excepté que les deux premières côtes, une de chaque côté, étoient fort larges à leur extrémité inférieure, & ſe touchoient preſque ſur un tiers de leur longueur; il y avoit ſept vraies côtes & ſept fauſſes. Le ſternum étoit compoſé de ſix os: les premières côtes aboutiſſoient au premier os, les ſecondes à l'articulation du premier os avec le ſecond, les troiſièmes à celle du ſecond & du troiſième os, les quatrièmes à l'articulation du troiſième os avec le quatrième, les cinquièmes à celle du quatrième & du

cinquième os, les sixièmes au cinquième os, & les septièmes à l'articulation du cinquième os avec le sixième.

Il y avoit six vertèbres lombaires assez ressemblantes à celles du taureau; mais le sacrum différoit en ce qu'il n'étoit composé que de quatre fausses vertèbres, qu'elles n'avoient point d'apophyses épineuses, & que les trois premières laissoient entre elles des espaces vuides assez grands sur la face supérieure du sacrum. La queue étoit composée de dix-sept fausses vertèbres: il y en avoit dix-huit dans le sanglier, & seulement quatorze dans le cochon de Siam. Les os des hanches n'étoient pas fort différens de ceux du taureau; mais le bassin avoit à proportion beaucoup plus de largeur, de même que la gouttière & les trous ovalaires.

L'omoplate *(F)* est convexe sur sa longueur, l'apophyse coracoïde est à peu-près ressemblante à celle du taureau, mais l'épine ne commence à paroître qu'à environ un pouce au dessus de la cavité glénoïde, & s'élève peu à peu jusqu'à environ les deux tiers de la longueur de l'omoplate; ensuite elle s'abaisse en s'approchant de la base, comme dans le cheval; elle est à demi couchée du côté du bord postérieur de l'omoplate, & posée de façon qu'elle ne laisse qu'environ un tiers de l'omoplate à son côté intérieur, & deux tiers à l'extérieur. Nous n'avons aperçû aucune différence dans la figure de l'humerus

*(G)*, ni dans celle du rayon *(H)*, si ce n'est que celui-ci est plus arrondi en avant que dans le taureau ; mais l'os du coude *(I)* est beaucoup plus gros en comparaison du radius.

Le fémur *(K)* ressemble beaucoup plus à celui du taureau qu'à celui du cheval, le cou de la tête de cet os est un peu mieux marqué que dans ces deux animaux, & le grand trochanter est surmonté dans le milieu par un tubercule fort apparent, qui lui donne beaucoup de ressemblance avec celui du cheval, mais les condyles de l'extrémité inférieure ne paroissent pas plus élevés l'un que l'autre. L'épine du tibia *(L)* est plus saillante, plus mince & plus recourbée en dehors que dans le taureau. Le péroné *(M)* s'étend tout le long du tibia, & forme à sa base une sorte de malléole, mais il n'a point de tête ; au contraire, la partie supérieure est aplatie des deux côtés, & très-mince, à l'exception des bords qui sont un peu plus épais, sur environ un tiers de la longueur de l'os.

Le carpe *(N)* est composé de huit os, quatre dans le premier rang, & quatre dans le second. Les os du premier rang ressemblent à peu-près à ceux du cheval & du taureau pour la position & la figure ; mais on ne peut pas comparer les os du second rang avec ceux du taureau ni du cheval, parce que le premier n'en a que deux, & l'autre que trois : on trouvera plus de rapport entre les os du second

rang du carpe du cochon & ceux de l'homme, parce que le ſquelette du cochon approche plus de celui de l'homme pour le nombre des doigts, que les ſquelettes du cheval & du taureau. D'ailleurs les dénominations, la figure & la poſition des os du carpe, du tarſe, &c. étant mieux connues dans l'homme que dans les quadrupèdes, on ne peut prendre un objet de comparaiſon qui ſoit plus ſûr. Quoique les quatre doigts du ſquelette du cochon diffèrent beaucoup de ceux de l'homme pour leur longueur & leur groſſeur relatives, il paroît cependant, par la poſition des quatre os du ſecond rang du carpe du cochon, comparés à ceux de l'homme, que les quatre doigts du cochon correſpondent au doigt indice, au long doigt, à l'annulaire & à l'auriculaire ou petit doigt, & que celui qui ſe trouve de plus dans le ſquelette de l'homme que dans le ſquelette du cochon eſt le pouce. Car l'os du ſecond rang du carpe du cochon, qui correſpond par ſa poſition, & un peu par ſa figure, à l'os unciforme de l'homme, s'articule auſſi, comme dans l'homme, avec les deux os du métacarpe *(O)* qui portent les deux doigts extérieurs : les deux autres os du métacarpe, qui ſont au deſſus des deux doigts intérieurs, ſont ſurmontés chacun par un os du carpe ; ces deux os ſemblent, par cette poſition, correſpondre au trapézoïde & au grand os du carpe de l'homme. En ſuivant cette comparaiſon, le premier os du ſecond rang du carpe

du cochon correſpond au trapèze de l'homme, & comme il ne ſe trouve point d'os du métacarpe au deſſous, c'eſt une preuve que le doigt qui ſe trouve de plus dans l'homme que dans le cochon, eſt le pouce : les deux os du milieu du métacarpe du cochon ſont à peu-près ſemblables, & beaucoup plus gros que l'os intérieur & que l'extérieur, qui diffèrent peu l'un de l'autre.

Le tarſe *(R)* eſt compoſé de ſept os, ceux qui correſpondent à l'aſtragale & au calcaneum de l'homme ſont bien reconnoiſſables : on peut auſſi diſtinguer parmi les cinq autres ceux qui ont rapport au ſcaphoïde & au cuboïde, par leur ſituation. Celui qui tient la place du cuboïde, eſt au deſſus des deux derniers os du métatarſe *(Q)*. Les deux premiers ſont ſurmontés par trois os que l'on peut rapporter aux trois os cunéiformes de l'homme ; car ils ſe trouvent placés comme eux au devant de celui que nous avons comparé au ſcaphoïde. Il n'y a au deſſous de ces trois os du tarſe que deux os du métatarſe, parce que le cochon n'a pas le cinquième qui correſpondroit au pouce. L'extrémité du quatrième os du métatarſe ſe trouve entre le ſecond & le troiſième os cunéiformes. Il y a un huitième os placé derrière la partie ſupérieure du métatarſe, qui reſſemble plus, par ſa poſition, à un os ſéſamoïde qu'à un os du tarſe. Les os du métatarſe ſont plus longs que ceux du métacarpe.

A chaque pied, les phalanges des deux doigts du milieu sont plus grosses & plus longues que celles des doigts intérieur & extérieur; ceux-ci ressemblent à peu-près de même que les doigts du milieu, mais ils sont beaucoup plus courts; l'extrémité de leur dernière phalange se trouve vis-à-vis de l'articulation de la première phalange des doigts du milieu avec la seconde.

Les squelettes du sanglier, du cochon de Siam & du cochon domestique, ne diffèrent les uns des autres que par des caractères relatifs à ceux dont il a été fait mention dans la description de ces animaux; c'est pourquoi je ne donne dans la table suivante que les dimensions des os d'un squelette de cochon domestique, mais on trouvera dans la description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du cochon, les principaux caractères particuliers aux squelettes du sanglier & du cochon de Siam.

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la tête mesurée en ligne droite depuis l'os du boutoir jusqu'au bout des prolongemens de l'occiput . . . . . | 1. | 1. | 4. |
| Longueur mesurée en suivant la courbure . . . . . | 1. | 3. | 6. |
| Largeur du bout du groin . . . . . | 0. | 1. | 4. |
| Largeur de la tête au dessous des orbites . . . . . | 0. | 5. | 7. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la mâchoire inférieure depuis l'extrémité des dents incisives jusqu'au contour de ses branches | 0. | 10. | 0. |
| Hauteur de la face postérieure de la tête | 0. | 7. | 6. |
| Largeur | 0. | 5. | 7. |
| Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des défenses | 0. | 2. | 3. |
| Hauteur des branches de la mâchoire inférieure jusqu'à l'apophyse condyloïde | 0. | 4. | 6. |
| Hauteur jusqu'à l'apophyse coronoïde | 0. | 4. | 7. |
| Largeur à l'endroit du contour des branches | 0. | 2. | 10. |
| Largeur des branches au dessous de la grande échancrure | 0. | 2. | 2. |
| Distance mesurée de dehors en dehors à l'endroit des contours des branches | 0. | 4. | 9. |
| Distance entre les apophyses condyloïdes | 0. | 4. | 7. |
| Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure | 0. | 0. | 2. |
| Largeur de cette mâchoire à l'endroit des défenses | 0. | 2. | 9. |
| Longueur du côté supérieur | 0. | 7. | 0. |
| Distance entre les orbites des yeux & l'ouverture des narines | 0. | 7. | 4. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur de cette ouverture . . . . | 0. | 1. | 6. |
| Largeur . . . . . | 0. | 1. | 3. |
| Longueur des os propres du nez . . | 0. | 7. | 2. |
| Leur plus grande largeur . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Largeur des orbites . . . . . | 0. | 1. | 4. |
| Hauteur . . . . . | 0. | 1. | 8. |
| Longueur des dents incisives du milieu de la mâchoire du dessus au dehors de l'os . . . . . | 0. | 0. | 5. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| Longueur des dents incisives du milieu de la mâchoire du dessous. | 0. | 0. | 11. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | $3\frac{1}{2}$. |
| Longueur des crochets du dessus au dehors de l'os. . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Largeur à la base . . . . . | 0. | 0. | 7. |
| Longueur des crochets du dessous au dehors de l'os . . . . . | 0. | 1. | 0. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 6. |
| Longueur des plus grosses dents mâchelières au dehors de l'os . . . | 0. | 0. | 4. |
| Largeur . . . . . | 0. | 1. | 3. |
| Épaisseur . . . . . | 0. | 0. | 7. |
| Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde . . . . . | 0. | 1. | 9. |
| Largeur à l'endroit le plus étroit. . . | 0. | 0. | 1. |
| Longueur des troisièmes os . . . . . | 0. | 0. | 7. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 4. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la fourchette, prise au devant de la bifurcation . . . . . | 0. | 1. | 1. |
| Longueur des côtés de la fourchette. | 0. | 1. | 2. |
| Largeur des branches . . . . . | 0. | 0. | 3. |
| Longueur du cou . . . . . | 0. | 6. | 6. |
| Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| Longueur d'un côté à l'autre . . . . | 0. | 1. | 2. |
| Longueur des apophyses transverses de devant en arrière . . . . . | 0. | 1. | 7. |
| Largeur de la partie antérieure de la vertèbre . . . . . | 0. | 2. | 8. |
| Largeur de la partie postérieure . . | 0. | 3. | 2. |
| Longueur de la face supérieure . . . | 0. | 0. | 10. |
| Longueur de la face inférieure . . . | 0. | 0. | 9. |
| Longueur du corps de la seconde vertèbre . . . . . | 0. | 1. | 3. |
| Hauteur de l'apophyse épineuse . . | 0. | 1. | 0. |
| Largeur . . . . . | 0. | 1. | 7. |
| Longueur de la vertèbre la plus courte, qui est la septième . . . | 0. | 0. | 10. |
| Hauteur de la plus longue apophyse épineuse, qui est celle de la septième vertèbre . . . . . | 0. | 3. | 2. |
| Largeur . . . . . | 0. | 0. | 8. |
| La plus grande épaisseur . . . . . | 0. | 0. | 3. |

Hauteur de l'apophyse la plus courte,

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| qui est celle de la troisième vertèbre | 0. | 0. | 6. |
| Circonférence du cou, prise sur la septième vertèbre, qui est l'endroit le plus gros | 0. | 11. | 0. |
| Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales | 1. | 7. | 6. |
| Hauteur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre | 0. | 4. | 4. |
| Hauteur de celle de la seconde, qui est la plus longue | 0. | 4. | 6. |
| Hauteur de celle de la dernière, qui est la plus courte | 0. | 0. | 10. |
| Largeur de celle de la première, qui est la plus large | 0. | 1. | 0. |
| Largeur de celle de la sixième, qui est la plus étroite | 0. | 0. | 4. |
| Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. | 0. | 1. | 4. |
| Longueur du corps de la première vertèbre, qui est la plus courte. | 0. | 1. | 1. |
| Longueur des premières côtes | 0. | 4. | 10. |
| Hauteur du triangle qu'elles forment. | 0. | 2. | 8. |
| Largeur à l'endroit le plus large | 0. | 2. | 0. |
| Longueur de la septième côte, qui est la plus longue | 0. | 11. | 4. |
| Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte | 0. | 6. | 10. |

| | pieds. | pouc. | ligne. |
|---|---|---|---|
| Largeur de la quatrième côte, qui est la plus large | 0. | 0. | 10. |
| Largeur de la neuvième côte, qui est la plus étroite | 0. | 0. | 3. |
| Longueur du sternum | 0. | 8. | 2. |
| Largeur du cinquième os, qui est le plus large | 0. | 1. | 8. |
| Largeur du premier os, qui est le plus étroit | 0. | 0. | 3. |
| Épaisseur du second os, qui est le plus épais | 0. | 0. | 11. |
| Épaisseur du sixième os, qui est le plus mince | 0. | 0. | 3. |
| Hauteur de l'apophyse épineuse de la première des vertèbres lombaires. | 0. | 0. | 10. |
| Hauteur de la dernière | 0. | 0. | 6. |
| Largeur de celle de la troisième, qui est la plus large | 0. | 1. | 4. |
| Largeur de celle de la dernière, qui est la plus étroite | 0. | 0. | 7. |
| Longueur de l'apophyse transverse de la troisième vertèbre, qui est la plus longue | 0. | 2. | 1. |
| Longueur du corps des vertèbres lombaires | 0. | 1. | 5. |
| Longueur de l'os sacrum | 0. | 4. | 10. |
| Largeur de la partie antérieure | 0. | 3. | 5. |
| Largeur de la partie postérieure | 0. | 0. | 11. |

Longueur de la première fausse ver-

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| tèbre de la queue, qui eſt la plus longue | 0. | 1. | 5. |
| Longueur de la dernière, qui eſt la plus courte | 0. | 0. | 3. |
| Diamètre | 0. | 0. | 2. |
| Longueur du côté ſupérieur de l'os de la hanche | 0. | 2. | 10. |
| Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde juſqu'au milieu du côté ſupérieur | 0. | 5. | 9. |
| Largeur au deſſus de la cavité cotyloïde | 0. | 1. | 0. |
| Diamètre de la cavité cotyloïde | 0. | 1. | 1. |
| Largeur de la branche de l'iſchion, qui repréſente le corps de l'os | 0. | 1. | 2. |
| Épaiſſeur | 0. | 0. | 5. |
| Largeur des vraies branches priſes enſemble | 0. | 0. | 4. |
| Longueur de la gouttière | 0. | 3. | 0. |
| Largeur dans le milieu | 0. | 3. | 3. |
| Profondeur de la gouttière | 0. | 2. | 3. |
| Profondeur de l'échancrure de ſon extrémité poſtérieure | 0. | 1. | 11. |
| Diſtance entre les deux extrémités de l'échancrure, priſe de dehors en dehors | 0. | 3. | 5. |
| Longueur des trous ovalaires | 0. | 1. | 10. |
| Largeur | 0. | 1. | 4. |
| Largeur du baſſin | 0. | 3. | 1. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Hauteur . . . . . | 0. | 3. | 10. |
| Longueur de l'omoplate . . . . . | 0. | 8. | 0. |
| Longueur de sa base . . . . . | 0. | 4. | 7. |
| Longueur du côté postérieur . . . . | 0. | 6. | 10. |
| Longueur du côté antérieur . . . . | 0. | 7. | 11. |
| Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit . . . . . | 0. | 0. | 10. |
| Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé . . . . . | 0. | 1. | 2. |
| Diamètre de la cavité glénoïde . . . | 0. | 1. | 0. |
| Longueur de l'humerus . . . . . | 0. | 7. | 3. |
| Circonférence à l'endroit le plus petit. | 0. | 2. | 8. |
| Diamètre de la tête . . . . . | 0. | 1. | 2. |
| Largeur de la partie supérieure . . | 0. | 1. | 10. |
| Épaisseur . . . . . | 0. | 1. | 5. |
| Largeur de la partie inférieure . . | 0. | 1. | 6. |
| Épaisseur . . . . . | 0. | 1. | 6. |
| Longueur de l'os du coude . . . . | 0. | 7. | 10. |
| Largeur à l'endroit le plus large . . | 0. | 0. | 11. |
| Épaisseur à l'endroit le plus épais. | 0. | 0. | 7. |
| Hauteur de l'olécrane . . . . . | 0. | 2. | 2. |
| Largeur à l'extrémité . . . . . | 0. | 1. | 3. |
| Épaisseur à l'endroit le plus mince. | 0. | 0. | 3. |
| Longueur de l'os du rayon . . . . . | 0. | 6. | 0. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | 0. | 1. | 1. |
| Épaisseur sur le côté intérieur . . . | 0. | 0. | 7. |
| Épaisseur sur le côté extérieur . . . | 0. | 0. | 6. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Largeur du milieu de l'os | 0. | 0. | 8. |
| Épaisseur | 0. | 0. | 6. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 1. | 4. |
| Épaisseur | 0. | 1. | 0. |
| Longueur du fémur | 0. | 8. | 0. |
| Diamètre de la tête | 0. | 1. | 1. |
| Diamètre du milieu de l'os | 0. | 1. | 6. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 1. | 9. |
| Épaisseur | 0. | 2. | 1. |
| Longueur des rotules | 0. | 1. | 5. |
| Largeur | 0. | 0. | 9. |
| Épaisseur | 0. | 0. | 10. |
| Longueur du tibia | 0. | 7. | 6. |
| Largeur de la tête | 0. | 1. | 9. |
| Épaisseur | 0. | 1. | 10. |
| Circonférence du milieu de l'os | 0. | 2. | 2. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | 0. | 1. | 1. |
| Épaisseur | 0. | 1. | 1. |
| Longueur du péroné | 0. | 7. | 1. |
| Circonférence à l'endroit le plus mince | 0. | 0. | 9. |
| Largeur de la partie supérieure | 0. | 0. | 10. |
| Largeur de la partie inférieure | 0. | 0. | 8. |
| Hauteur du carpe | 0. | 1. | 4. |
| Longueur du calcaneum | 0. | 3. | 0. |
| Largeur | 0. | 0. | 9. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Épaisseur à l'endroit le plus mince. | o. | o. | 5. |
| Hauteur du premier os cunéiforme & du scaphoïde, pris ensemble. | o. | o. | 11. |
| Longueur des deux os du milieu du métacarpe . . . . . | o. | 3. | o. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | o. | o. | 9. |
| Largeur du milieu de l'os . . . . . | o. | o. | 6. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | o. | o. | 8. |
| Longueur des os extérieur & intérieur du métacarpe . . . . . | o. | 2. | 4. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | o. | o. | 3. |
| Largeur du milieu de l'os . . . . . | o. | o. | 3. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | o. | o. | 7. |
| Longueur des deux os du milieu du métatarse . . . . . | o. | 3. | 3. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | o. | o. | 7. |
| Largeur du milieu de l'os . . . . . | o. | o. | 6. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | o. | o. | 8. |
| Longueur des os intérieur & extérieur du métatarse . . . . . | o. | 1. | 7. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | o. | o. | 4. |
| Largeur du milieu de l'os . . . . . | o. | o. | 4. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | o. | o. | 6. |
| Longueur des os des premières phalanges des deux doigts du milieu de chaque pied . . . . . | o. | 1. | 5. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | o. | o. | 8. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | o. | o. | 7. |

| | pieds. | pouc. | lign. |
|---|---|---|---|
| Épaisseur à l'endroit le plus mince. | o. | o. | 4. |
| Longueur des os des secondes phalanges | o. | o. | 9. |
| Largeur à l'endroit le plus étroit | o. | o. | 6. |
| Épaisseur à l'endroit le plus mince. | o. | o. | 5. |
| Longueur des os des troisièmes phalanges | o. | 1. | 2. |
| Largeur | o. | o. | 6. |
| Épaisseur | o. | o. | 8. |
| Longueur des os des premières phalanges des doigts intérieur & extérieur de chaque pied | o. | o. | 11. |
| Largeur de l'extrémité supérieure. | o. | o. | 5. |
| Largeur de l'extrémité inférieure. | o. | o. | 4. |
| Épaisseur à l'endroit le plus mince. | o. | o. | 4. |
| Longueur des os des secondes phalanges | o. | o. | 6. |
| Largeur à l'endroit le plus étroit. | o. | o. | 4. |
| Épaisseur à l'endroit le plus mince. | o. | o. | 3. |
| Longueur des os des troisièmes phalanges | o. | o. | 9. |
| Largeur | o. | o. | 4. |
| Épaisseur | o. | o. | 5. |

De Seve del P.F. Tardieu Sc.

LE SANGLIER

uwé l'am. del. LE COCHON DE SIAM De Fehrt Sc.

De Seve del. LE VERRAT Mutte Sculp

De Seve del. De Fehrt Sculp.

LE COCHON DE LAIT

Fig. 1.

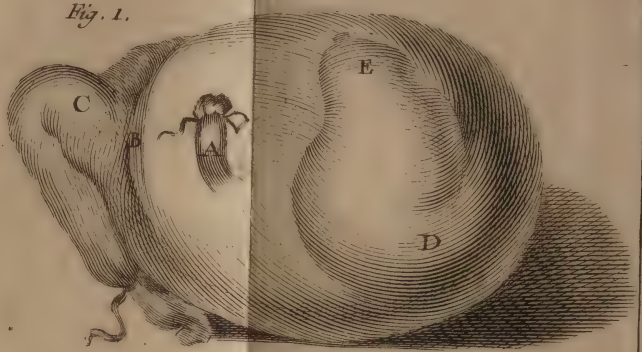


Fig. 2.

De Seve del

Chevilet sculp.

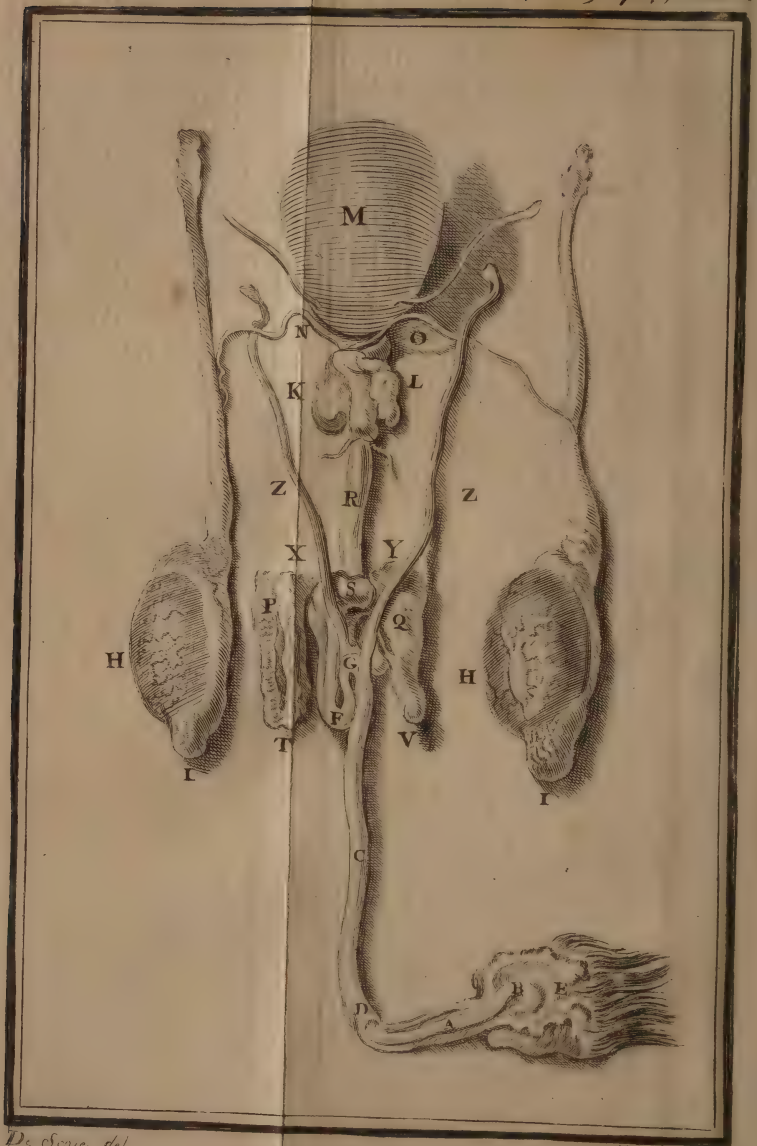


De Sève del.

Pellerier sc.

De Seve dd.

Chevilet sculp.

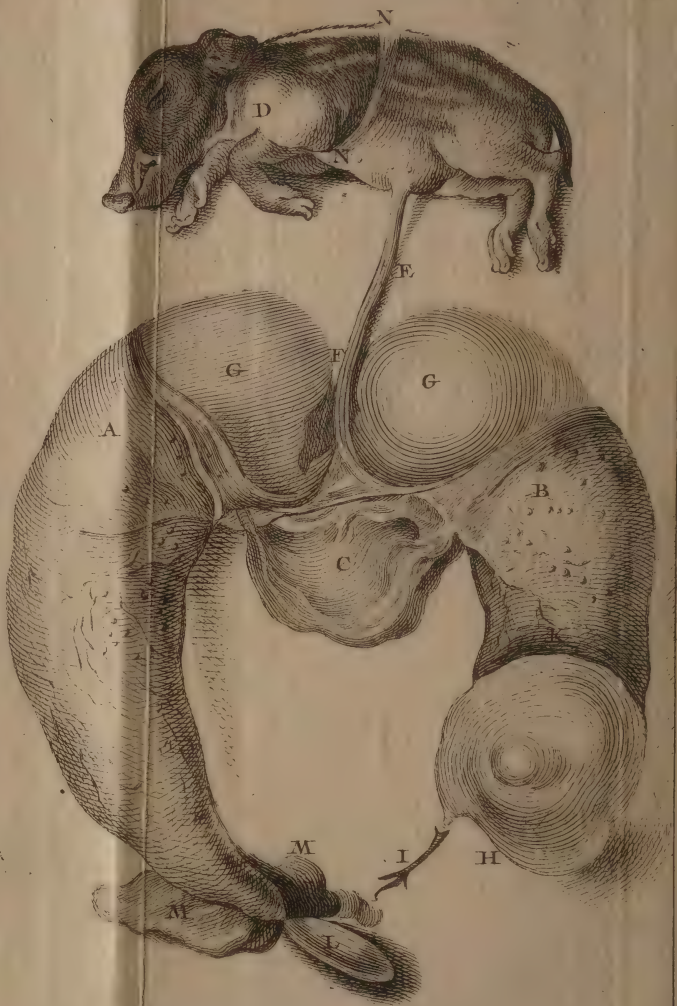


De Seve delin. Baron sculps.

Fig. 1.

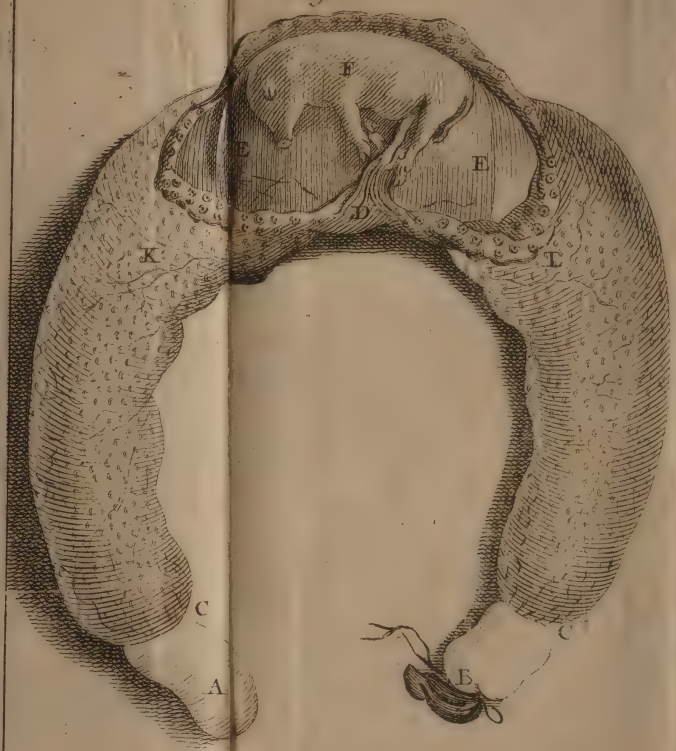


Fig. 2.

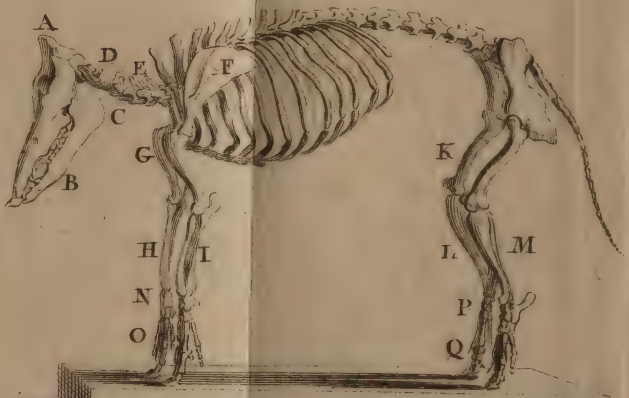


Buvée l'ain Del. De Fehrt Sculp.

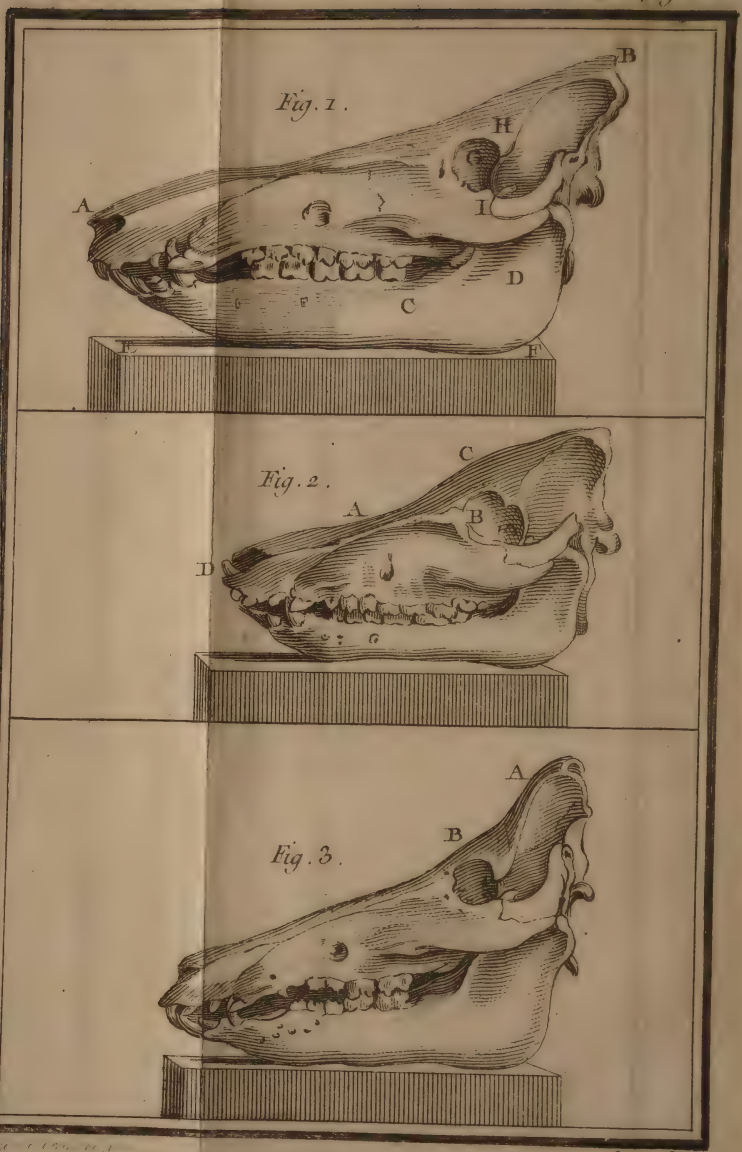


Gaillard Sc

# DESCRIPTION

## *DE LA PARTIE DU CABINET qui a rapport à l'Hiſtoire Naturelle*

## DU COCHON.

### N.° CDLXXXIX.

*Deux fœtus de ſanglier.*

CES fœtus étoient du nombre des cinq que portoit la laie dont il a été fait mention dans la deſcription du fœtus du ſanglier, de ſes enveloppes, & de ſon allantoïde; l'un de ces cinq fœtus eſt repréſenté *pl. XXI.* On peut voir ſur ceux qui ſont au cabinet dans l'eſprit de vin, dont l'un eſt mâle & l'autre femelle, la différence des deux ſexes, la livrée, les échancrures de la lèvre ſupérieure, &c.

### N.° CDXC.

*Deux fœtus de cochon domeſtique.*

L'un de ces fœtus eſt mâle & l'autre femelle; ils étoient du nombre des dix qui ont été tirés de la truie dont on a fait l'ouverture

pour la description du fœtus du cochon domestique. Voyez la figure de l'un de ces dix fœtus, *pl. XXII.* On reconnoît sur ceux qui sont au cabinet dans l'esprit de vin, tout ce qui a été observé dans la description, *page 205 & suiv.*

## N.° CDXCI.

### *La peau d'un marcassin.*

Cette peau a été passée, & la livrée, telle que je l'ai décrite, *page 171*, y est bien marquée.

## N.° CDXCII.

### *Estomac d'un jeune cochon.*

Cette pièce est conservée dans l'esprit de vin, pour faire voir l'appendice qui est en forme de capuchon sur le grand cul-de-sac de l'estomac.

## N.° CDXCIII.

### *Les parties de la génération d'un sanglier.*

Toutes les parties de la génération extérieures & intérieures sont dans un bocal d'esprit de vin, où elles se maintiennent assez bien pour que l'on puisse distinguer la forme du gland, les cordons de la verge, la situation, la figure & la conformation des prostates, &c.

## N.° CDXCIV.

### *Les parties de la génération d'un verrat.*

Cette pièce eſt compoſée des mêmes parties que la précédente; on peut y faire les mêmes obſervations, & reconnoître la reſſemblance qui ſe trouve entre l'une & l'autre.

## N.° CDXCV.

### *Le ſquelette d'un cochon domeſtique.*

Ce ſquelette a ſervi de ſujet pour la deſcription précédente des os du cochon : la tête a un pied huit pouces & demi de circonférence priſe ſur la partie poſtérieure des orbites & ſur les angles de la mâchoire inférieure ; la circonférence du coffre eſt de deux pieds neuf pouces. Le train de devant a deux pieds un pouce de hauteur depuis terre juſqu'à l'extrémité de l'apophyſe la plus élevée de toutes celles des vertèbres, & le train de derrière deux pieds trois pouces depuis terre juſqu'au deſſus de l'os de la hanche.

## N.° CDXCVI.

### *L'os hyoïde d'un cochon domeſtique.*

Cet os eſt le même qui a été décrit avec le ſquelette du cochon, *page 228.* La fourchette paroît compoſée de trois os réunis par des ſymphyſes.

## N.° CDXCVII.

### *Tête de verrat.*

Elle diffère principalement de celle du squelette du cochon domestique, en ce que la face supérieure est moins concave sur sa longueur, comme il a été observé dans la description du cochon, *page 214*. Cette tête a un pied six lignes de longueur, & un pied huit pouces & demi de circonférence prise sur la partie postérieure des orbites, & sur les angles de la mâchoire inférieure. La seconde, la troisième & la quatrième dent mâchelière de chaque côté de la mâchoire supérieure, & les trois premières dents aussi mâchelières de chaque côté de la mâchoire inférieure, sont plus courtes & plus blanches que les autres; elles paroissent plus nouvelles, & il y a lieu de croire qu'elles ont succédé à d'autres dents qui sont tombées, d'autant plus qu'ayant remarqué que la première dent mâchelière du côté droit de la mâchoire inférieure étoit presque entièrement hors de l'alvéole, je l'ai enlevée dès que j'y ai touché, & j'ai trouvé sous cette dent une autre dent qui l'avoit poussée au dehors: ce qui prouve au moins que la première dent de chaque côté de la mâchoire inférieure tombe, & est remplacée par une autre, quoiqu'Aristote assure positivement que le cochon ne perd aucune de ses dents. *De Anim. lib. II, cap. 1.*

## N.° CDXCVIII.

## N.° CDXCVIII.

### *Tête de truie.*

La face supérieure de cette tête est un peu moins cave que celle de la tête du verrat : au reste je n'ai remarqué aucune différence entre ces deux têtes, ni pour la figure des os, ni pour le nombre des dents, seulement les crochets sont à proportion moins longs que dans le verrat. La longueur de la tête est de dix pouces & demi ; elle a un pied cinq pouces & demi de circonférenee, prise sur la partie postérieure des orbites & sur les angles de la mâchoire inférieure.

## N.° CDXCIX.

### *Le squelette d'un cochon de Siam.*

La longueur de ce squelette est de trois pieds un pouce depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum. La tête a dix pouces de long sur sa face supérieure, & un pied cinq pouces & demi de circonférence prise sur la partie postérieure des orbites & sur les angles de la mâchoire inférieure ; la circonférence du coffre, prise à l'endroit le plus gros, est de deux pieds quatre pouces ; le train de devant a deux pieds de hauteur depuis terre jusqu'à l'apophyse épineuse la plus élevée de toutes celles des vertèbres, & le train de derrière un pied dix pouces depuis terre jusqu'au dessus

de l'os de la hanche. On voit par ces dimensions, que ce squelette a moins de hauteur que celui du cochon domestique; il a été tiré du cochon de Siam qui a servi de sujet pour la description de cet animal. Le nombre & la figure principale des os sont les mêmes que dans le squelette du cochon domestique; mais il y a des différences dans la longueur, la grosseur, la largeur & l'épaisseur.

## N.° D.

### *Partie de l'os hyoïde d'un cochon de Siam.*

Il n'y a dans cette pièce que les troisièmes os & la fourchette, elle a été tirée du même sujet que le squelette précédent; la fourchette ne paroît composée que d'un seul os.

## N.° DI.

### *Tête de truie de Siam.*

Elle a dix pouces de longueur sur sa face supérieure, & un pied cinq pouces de circonférence prise sur la partie postérieure des orbites des yeux & sur les angles de la mâchoire inférieure; la partie antérieure de la mâchoire du dessous est plus alongée que dans le cochon de Siam, & dans tous les autres animaux de l'espèce du cochon que j'ai pû voir; de sorte que les dents incisives de la mâchoire inférieure de cette truie, au lieu

d'aboutir derrière celles du deſſus, débordent en avant de près d'un pouce.

## N.° DII.

### *Le ſquelette d'un ſanglier.*

Ce ſquelette a quatre pieds un pouce de longueur depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'extrémité poſtérieure de l'os ſacrum; la circonférence de la tête, priſe ſur la partie poſtérieure des orbites des yeux, & ſur les angles de la mâchoire inférieure, eſt d'un pied huit pouces & demi, & la longueur de la face ſupérieure d'un pied trois pouces & demi. Le coffre a trois pieds de circonférence à l'endroit le plus gros; le train de devant a deux pieds trois pouces depuis terre juſqu'au deſſus de l'apophyſe épineuſe la plus élevée de toutes celles des vertèbres, & le train de derrière deux pieds cinq pouces depuis terre juſqu'au deſſus de l'os de la hanche. En général, les os du ſanglier m'ont paru plus épais & plus gros, à proportion, que ceux du cochon de Siam & du cochon domeſtique: au reſte je n'ai point vû de différences eſſentielles dans les ſquelettes de ces trois animaux.

## N.° DIII.

### *Tête de ſanglier.*

La longueur de la face ſupérieure de cette tête a été donnée dans la deſcription du cochon,

*page 217*, & les défenses y ont été décrites. Elle a un pied onze pouces de circonférence prise sur les parties postérieures des orbites des yeux & sur les angles de la mâchoire inférieure.

## N.° DIV.

### *Défenses de sangliers.*

Il y en a plusieurs au cabinet, tant de la mâchoire supérieure que de l'inférieure; la plus longue défense de la mâchoire du dessus, mesurée sur sa convexité, a cinq pouces trois lignes, & la plus longue de la mâchoire du dessous, mesurée aussi sur sa convexité, a près de huit pouces, quoique l'extrémité qui entroit dans l'alvéole ne soit pas entière; il paroît, par l'épaisseur de ses parois à l'endroit qui a été cassé, que cette défense a eu plus de neuf pouces de longueur.

## N.° DV.

### *Partie de l'os hoïde d'un sanglier.*

Cette pièce n'est composée que des mêmes parties, & se trouve à peu près dans le même état que celle qui est rapportée au N.° D.

*Fin du neuvième volume.*